

Les 11 et 16 mai 1968, le Premier ministre français Georges Pompidou prononce deux allocutions de crise qui ont échappé à la critique. La présente étude propose de rendre compte de leur dynamique argumentative et rhétorique à partir d'une analyse textuelle des discours politiques. Il s'agit de considérer la manière dont l'orateur construit et articule différents énoncés, les ressources qu'il exploite pour s'inscrire dans son discours et donner une place à ses allocutaires ou encore les différents procédés qui lui permettent de construire et de blâmer le tiers perturbateur pour défendre la cohésion nationale. Plus généralement, l'analyse, qui respecte le caractère séquentiel des deux discours et les considère successivement, rend compte des différentes ressources langagières que Pompidou exploite pour schématiser le monde et inviter ses allocutaires au calme. Cette étude s'adresse à toute personne intéressée par l'argumentation, la rhétorique et l'analyse linguistique du discours politique.



**Jérôme Jacquin**  
Jérôme Jacquin est enseignant-chercheur en Sciences du langage à l'Université de Lausanne (Suisse)



978-3-8417-9388-1

L'argumentation de Pompidou en mai 1968

Jacquin

**EUÉ** ÉDITIONS  
UNIVERSITAIRES  
EUROPÉENNES



Jérôme Jacquin

## L'argumentation de Georges Pompidou face à la crise

Une analyse textuelle des allocutions  
des 11 et 16 mai 1968

Cette publication constitue le texte publié  
de mon mémoire de licence, défendu en 2007.



# Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 L'analyse textuelle des discours</b>	<b>7</b>
1.1. Le texte comme système schématique	7
1.2. Orientation argumentative et enjeux pragmatiques du discours politique	8
1.3. Rhétorique et prise en charge énonciative	11
1.3.1. Schématisation, représentations et polarités rhétoriques	11
1.3.2. Polarités rhétoriques et traces énonciatives	13
1.4. Quelques précisions sur le « contexte »	16
<b>Chapitre 2 Analyse du discours du 11 mai</b>	<b>21</b>
2.1. <i>Ethos</i> : se raconter, du témoin (savoir) à l'acteur (pouvoir)	22
2.2. <i>Logos</i> : des décisions aux justifications, une rhétorique médicale ?	27
2.2.1. La portée du <i>logos</i>	27
2.2.2. Justifier et expliquer	31
2.3. <i>Pathos</i> : l'appel, entre implication <i>ethique</i> et soutien épideictique	36
2.3.1. Une injonction solennelle : l'appel à l'apaisement	37
2.3.2. Dynamique du tiers exclu (il) et épideictisation (vous)	38
2.3.3. Lorsque la péroration explicite le plan de texte	39
<b>Chapitre 3 Analyse du discours du 16 mai</b>	<b>41</b>
3.1. <i>Ethos</i> : de l'échec personnel au bilan négatif	43
3.1.1. S'inscrire dans le discours en faisant état d'un échec...	43
3.1.2. ... et poursuivre le mouvement argumentatif	47
3.2. <i>Logos</i> : l'étouffement du délibératif, par l'embrayage de la loi	49
3.2.1. De la présentation de la crise...	49
3.2.2. ... à celle des conséquences logiques	50
3.3. <i>Pathos</i> : un besoin d'adhésion exprimé sous forme d'appel	59
3.3.1. Une articulation de deux adresses	60
3.3.2. Logique du tiers exclu et épideictisation	64
3.4. La péroration comme lieu de récapitulation	66
<b>Conclusion</b>	<b>67</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>79</b>
<b>Remerciements</b>	<b>83</b>
<b>Annexes</b>	<b>85</b>



# Introduction

De mai 68, nous ne parlerons ni de libération sexuelle, ni d'imagination au pouvoir, ni de quelque forme de revendications que ce soit. Si ces dernières (du moins leur mention) apparaissent dans nos textes et dans notre analyse, nous ne nous intéresserons pas à leur contenu. Il ne s'agit ni de sociologie, ni de psychologie, ni même d'histoire. Mai 68 ne nous intéresse pas autrement que dans le fait d'avoir été le contexte d'émergence des textes que nous désirons analyser. Nous nous situons en effet dans le domaine d'analyse que l'on nomme « l'analyse textuelle du discours ». Ce qui nous préoccupe, c'est de savoir comment les allocutions des 11 et 16 mai de Georges Pompidou fonctionnent, ce que révèle leur étude, autant dans leur singularité que dans leur articulation. Notre objet et notre perspective sont donc discursifs : ces deux discours nous intéressent dans le sens où ils répondent d'une certaine systématisme ou, pour introduire un terme que nous commenterons abondamment plus loin, d'une certaine schématisation. Ils sont constitués d'un faisceau de représentations (du monde, de l'auditoire, de l'orateur lui-même) et sont orientés suivant une certaine perspective argumentative constitutive de ce faisceau.

Les différentes questions que notre travail pose sont relatives à cette relation entre structure du texte, représentations et enjeu argumentatif. Comment, sur quel système textuel et représentationnel, nos deux discours se basent-ils et travaillent-ils pour accomplir l'acte qui les sous-tend ? De quelle façon l'analyse linguistique du texte révèle-t-elle la construction et la gestion argumentative des représentations ?

Notre hypothèse est la suivante : ces allocutions reposent sur un ensemble de représentations proposées, stigmatisées et utilisées par les discours eux-mêmes et qui participent à l'enchaînement structural des textes (entre eux tout autant qu'en leur sein) pour mener à bien une certaine orientation argumentative visant ces mêmes représentations. En ce sens, les textes fonctionnent à la manière de micro-systèmes visant à légitimer la schématisation globale que l'orateur veut proposer sur la scène publique.

Les allocutions politiques françaises ont une grande tradition en analyse du discours. Que ce soit par le biais d'une perspective lexicométrique ou rhétorique, le champ a été passablement ratisé. Néanmoins, il est des périodes et des orateurs qui semblent résister à l'investigation scientifique. Autant mai 68 que Georges Pompidou en font partie. De mai 68, on remarquera que la chercheuse belge Emmanuelle Danblon (2002) consacre deux pages à

l'allocution du 30 mai du Général de Gaulle. Mais que ce soit De Gaulle ou Pompidou, on ne trouve leurs allocutions de mai 68 abondamment citées et commentées que dans les ouvrages (Joffrin 1993, Faure 1998, Rioux 1968) ou sources (Foccart 1998, Pompidou 1982) historiques. Quant à Pompidou, on peut dire qu'il est resté, textuellement parlant, dans l'ombre de De Gaulle<sup>1</sup>. Les discours du Général ont mobilisé les efforts et aucune analyse textuelle à perspective rhétorique et argumentative n'a été à notre connaissance réalisée sur une allocution de Georges Pompidou. Notre but sera donc double, mais en continuité : d'une part, mobiliser sur les discours des 11 et 16 mai la perspective d'analyse textuelle des discours telle qu'a été entamée par Jean-Michel Adam et Thierry Herman avec les allocutions de De Gaulle. En d'autres termes, il s'agit d'inclure George Pompidou parmi les orateurs soumis à une telle perspective. D'autre part, il s'agit d'étudier des allocutions tirées d'une période encore peu soumise à l'analyse textuelle. Notre analyse et notre but, s'ils se manifestent par la mise en évidence de phénomènes micro-linguistiques, consistent donc en une première étape et en ce sens visent à participer à un projet de plus grande envergure qui prendrait pour objet d'analyse les discours de Georges Pompidou ou les discours et allocutions de mai 1968 en France.

L'état de la recherche a ainsi constitué un des critères principaux de sélection du corpus. La période de mai 68 comprenait plusieurs allocutions télévisées adressées à l'ensemble des Français et des Françaises, mais seules deux étaient du fait de Georges Pompidou. Ces discours avaient en outre l'avantage de ne pas se trouver trop éloignés dans le temps et possédaient l'intérêt analytique de manifester une certaine cohésion, de s'articuler l'un à l'autre. Se situant dans la première partie du mois, ils permettaient également de déceler les premières schématisations gouvernementales officielles de la situation et les premières mesures argumentatives et rhétoriques pour traiter cette dernière. De plus, la densité synthétique intrinsèque des allocutions à la Nation, ainsi que l'exercice de vulgarisation (pris dans son sens étymologique) qui en découle, ont l'avantage de participer à l'organisation schématique des discours et à la cohésion structurale de ces derniers. Les allocutions apparaissent comme des unités, circonscrites dans leurs intentions et leurs mécanismes argumentatifs et rhétoriques.

---

<sup>1</sup> Le 31 mars 2007, le supplément « Samedi culturel » du quotidien romand *Le Temps* consacrait son dossier aux discours et débats politiques français (« Face à face avec les mots »). On remarquera que, si dans ces trois pages, on passe de la rhétorique de De Gaulle à celle de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal en passant par celle de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, Pompidou en est le grand absent. Seule mention, son accession à la présidence en 1969 (38) : « après la crise de 1968 et la démission de De Gaulle viennent les notables rassurants. Georges Pompidou, qui vaincra, exprime sa “volonté de maintenir une continuité, une stabilité nécessaire”. Il a pour concurrents Alain Poher et un communiste, Jacques Duclos, qui qualifiera ainsi l'affrontement des deux candidats de droite au deuxième tour : “Blanc bonnet, bonnet blanc”. »

Concernant l'établissement des textes, j'ai été confronté à un problème d'envergure : seule l'allocution du 16 mai est disponible en version audio et vidéo à l'Institut national de l'audiovisuel (INA, Paris). Ayant pu me rendre sur place et visionner la séquence (elle est en outre disponible sur le site internet de l'INA), son écoute m'a permis d'établir la version originale du texte en regard des sources écrites. Toutefois il s'avère que ces modifications, relevées dans le document annexé B1, sont minimales et superficielles. Je n'ai donc pas approfondi l'examen des différences entre les sources et ai concentré mon analyse sur la version écrite, corrigée par l'écoute de l'oral. On trouvera néanmoins en annexe B1\* une transcription visant à rendre compte des pauses et des phénomènes d'intonation. Ce choix de ne pas approfondir l'analyse de la version orale a été corroboré par l'accès problématique au discours du 11 mai dont je n'ai pu me procurer ni une version vidéo ni même audio : les archives de la TSR n'ont pas suffi tandis qu'à l'INA, si on pouvait y trouver référencé un « discours du 11 mai », il s'agissait en fait de celui du 16. Je n'ai eu d'autres moyens que de me contenter de la version écrite que l'on trouve, avec celle du 16 mai, aussi bien dans le *Pour rétablir une vérité* de Georges Pompidou (publié à titre posthume en 1982) que sur le site internet de l'association consacrée à ce dernier ([www.georges-pompidou.org](http://www.georges-pompidou.org)).

Pour aborder ces deux textes selon notre perspective théorique, nous devons faire se rencontrer deux tendances que Jean-Michel Adam définit comme suit :

La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes, mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité TEXTE aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours [...] s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité. (1999a : 35)

Nos deux allocutions sont des univers textuels, des structures complexes que nous allons approcher par une perspective ascendante en partant de considérations microlinguistiques (ou « locales » selon la terminologie de Adam 1990) pour gravir la hiérarchie textuelle et nous interroger finalement sur la structure globale, le discours avec tout ce qu'il comporte comme déterminations descendantes. Si le texte est notre objet d'analyse, on ne peut en effet faire abstraction de sa dimension discursive (Adam 1990 : 22-24), c'est-à-dire de son inscription dans un paradigme et une situation concrète : le texte, comme abstraction, reste structuré par le genre auquel il appartient et donc par le macro-acte (la visée intentionnelle relevant d'un acte de langage) qui le parcourt tout autant que par son intégration dans une situation concrète d'interaction manifestant certains enjeux rhétoriques et argumentatifs. Le chapitre suivant nous permettra de revenir sur ces différents niveaux d'analyse dans une perspective cohérente, qui est celle de l'analyse textuelle des discours.



# Chapitre 1

## L'analyse textuelle des discours

### 1.1. Le texte comme système schématique

Dans notre optique analytique, le discours se présente avant tout comme un texte, autrement dit comme un système interprétatif dont les composantes sont mises en relation par le locuteur.

Que ce soit dans la définition de la « proposition » par Bakhtine (« élément signifiant de l'énoncé dans son tout et [qui] acquiert son sens définitif seulement dans son tout » cité in Adam 1999 : 35) ou dans celle du « texte » par Weinrich (« [...] totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance » 1973 : 174), les idées de totalité et de système sont centrales. La textualité<sup>2</sup> est constituée d'éléments mis en relation et dont la somme dépasse leur simple addition :

« Sauf à de rares exceptions comme “un train peut en cacher un autre”, une schématisation n'est pas faite que d'un seul énoncé. Elle ne l'est pas non plus d'une simple succession d'énoncés. C'est un système, une structure diront certains, dont les éléments soutiennent entre eux des relations multiples. Ainsi les énoncés sont organisés en configurations de dimensions variables, lesquelles configurations à leur tour se composent pour constituer un tout » (Grize 1990 : 73).

Grize, chez qui Jean-Michel Adam a trouvé une inspiration pour élaborer sa linguistique textuelle, a développé une « logique naturelle » visant à rendre compte de la construction sémiotique des phénomènes communicatifs. « Tout discours est représentation de quelque chose, il en propose une schématisation à son destinataire. [...] Il est théâtralisé. » (Grize 1996 : 18). Le discours est donc une proposition d'image, dont le résultat visible est le texte. Ce texte est non seulement le résultat d'une opération de schématisation, mais il en constitue également une dans le sens où, pris comme processus, il se déploie et construit un univers. Il est un monde constitué qui laisse voir sa construction par son appréhension. Le texte est donc un objet-système construit, dynamique et dont l'analyse textuelle des discours a pour tâche de déceler les mécanismes.

La linguistique textuelle de Jean-Michel Adam permet une approche utile et cohérente pour l'étude dynamique des discours. Ce type d'analyse vise à étudier les éléments entrant dans la constitution d'un texte, de son énonciation, de son orientation pragmatique. Ayant

---

<sup>2</sup> « Textualité : ensemble des propriétés de cohésion et de cohérence qui rendent un texte irréductible à une suite d'énoncés » (Rastier 1989 : 281).

franchi, dans un mouvement plus général de redéfinition des unités traditionnelles, le stade de la phrase<sup>3</sup>, Adam s'est concentré sur des niveaux d'agencement hiérarchiquement supérieurs tels que les périodes, les séquences et les plans de texte :

Pour la linguistique textuelle que je développe depuis une dizaine d'années, un texte est formé par la combinaison-composition d'unités élémentaires et il s'agit de décrire et de théoriser une compositionnalité qui doit être approchée par niveaux d'organisation et de complexité. [...] Une compositionnalité de bas niveau assure la mise en paquets des propositions. Nous nommerons ces paquets : périodes et séquences. Une compositionnalité de niveau textuel aboutit quant à elle à des plans de textes plus ou moins complexes et plus ou moins originaux. (Adam 1999a : 18)

Pour rendre compte du fonctionnement textuel des deux allocutions, nous ne devons omettre aucun de ces niveaux qui participent à leur textualité. Le texte, en tant qu'opération de schématisation, consiste en la « présentation d'un micro-univers » (Grize 1990 : 36) dont les images, ou objets de discours, constitutifs s'agencent séquentiellement, selon un plan de texte et suivant une certaine intention. Ces séquences (narratives, descriptives, argumentatives, explicatives ou dialogales ; Adam 2001) s'articulent, s'imbriquent les unes dans les autres, suivent un raisonnement systémique (ou « plan de texte ») autant qu'elles l'accomplissent, tout en manifestant un certain rapport avec le « réel ».

Si la description d'un objet du monde peut sembler le degré zéro de l'engagement, l'image de la réalité constituée par la schématisation n'est de loin pas innocente. Que ce soit chez Ducrot et Todorov (1972 : 317) par leur puissant « les langues naturelles ont en effet ce pouvoir de construire l'univers auquel elles se réfèrent », ou plus récemment chez Mermoud (2003 : 4-5) dans sa jolie formule « qui sait si la lune ne doit pas son existence qu'au doigt qui la désigne ? [...] qu'elle soit orale ou écrite, il y a toujours dans l'énonciation une puissance fondatrice », on admettra que le discours fait émerger un monde.

## 1.2. Orientation argumentative et enjeux pragmatiques du discours politique

Jean-Michel Adam (1984 : 187, l'auteur souligne) définit le discours politique

a) comme *constitué de séquences textuelles* de phrases productrices d'un certain nombre d'*effets-séquences* ; b) comme *séquence cohérente d'actes de discours* visant un *effet perlocutionnaire* à produire sur les destinataires.

---

<sup>3</sup> L'unité phrase est remplacée par celle de proposition, analysable comme suit : « Toute proposition énoncée comporte trois dimensions ou plutôt trois actes : un acte de référence (représentation discursive) ; un acte d'énonciation (prise en charge énonciative), un acte de discours (valeur illocutoire d'orientation argumentative). La proposition a pour objet d'énoncer une représentation et "un micro-univers" » (Adam 1999a : 50). Il est à noter que dans la terminologie de Jean-Michel Adam, le terme de « représentation discursive » équivaut, selon l'auteur lui-même, à celui de « schématisation ». Dans cette citation, nous trouvons donc les trois composantes entrant en jeu dans cette dernière et qui vont nous accompagner durant toute l'analyse : système textuel de représentation, prise en charge énonciative et valeur illocutoire.

Le discours ne devant pas, selon les termes de Maingueneau (1991 : 177), être considéré comme un « “porte-parole”, le redoublement illusoire, la re-présentation de réalités, de conflits sociaux donnés à l'avance », il est nécessaire de remettre en question « la conception passive de la discursivité » : présenter le monde ne peut se borner à un acte purement locutoire de représentation. « Le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter » (Anscombe et Ducrot 1983 : 5). Derrière l'idée de « force » (et d'autant plus de « force argumentative »), on saisit tout ce que l'analyse de l'argumentation et du discours politique doit aux recherches en pragmatique et plus particulièrement dans le domaine des actes de langage. Ce domaine a été l'objet de théorisations multiples et divergentes. Néanmoins, toutes s'accordent pour dépasser l'opposition dire-faire, parole-acte. On doit aux réflexions issues de la pragmatique l'idée qu'il faut abandonner la conception de la langue comme un répertoire d'étiquettes et donner au fait langagier une place parmi les actions qui modifient le monde. Nous aurons pleinement l'occasion durant l'analyse d'étudier de quelle façon l'orateur d'un discours politique peut s'engager, engager autrui, construire des rapports interpersonnels, bref, influencer sur l'environnement.

Dans le cadre de l'analyse textuelle du discours politique, la présentation de la situation sous forme de séquence descriptive est donc un lieu primordial de l'argumentation étant donné que « pour raisonner et interagir, les locuteurs-énonciateurs manipulent des simulacres de “mondes”, simulacres consistants et limités aux besoins de l'interaction en cours » (Adam 1990 : 37). Ces simulacres sont des faisceaux de représentations pertinents et relatifs à des situations de communication particulières. Nous le vérifierons dans le cadre des allocutions de Georges Pompidou : le monde le plus souvent créé, schématisé, est celui dont l'orateur a besoin pour remplir son but communicatif, suivre sa visée illocutoire<sup>4</sup>. Parmi les recherches en argumentation, Philippe Breton développe, dans sa typologie des arguments, celui du « cadrage » que nous exploiterons à plusieurs reprises lorsqu'il s'agira d'étudier la construction argumentative du contexte.

Les arguments de cadrage consistent à présenter le réel d'un certain point de vue, en amplifiant par exemple certains aspects et en minorant d'autres, afin de faire ressortir la légitimité d'une opinion [...]. Le cadrage est une description orientée utilisée dans un domaine où il n'y a pas d'objectivité possible. (Breton 2006 : 43-45)

De son côté, Grize insiste sur la partialité de toute schématisation du monde : « L'auteur doit se livrer à un choix des aspects qu'il représentera, il doit sélectionner les traits pertinents de son référent » (Grize 1996 : 50). La logique naturelle tout autant que les autres recherches

---

<sup>4</sup> « Une schématisation est l'élaboration, par le moyen d'une langue, d'un micro-univers que *A* présente à *B* dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui » (Grize 1982 : 188).

en argumentation conduisent donc à une redécouverte de la rhétorique aristotélicienne et, plus spécifiquement, de la notion de *narratio*. L'exposition des faits est un lieu privilégié de l'argumentation et du discours politique étant donné qu'elle impose le monde sur lequel se fonde le raisonnement.

Enjeu primordial de la dialectique rhétorique, la *narratio* s'insère dans un cadre plus large, le plan oratoire classique dont les théoriciens autant de la nouvelle rhétorique que de l'analyse textuelle via les plans de texte ont souligné l'importance. La *dispositio* traditionnelle se trouve en effet récupérée par Philippe Breton dans la conclusion de son *Argumentation dans la communication* :

Pour tenter de convaincre il faut d'abord capter l'attention de l'auditoire. C'est l'exorde. Ensuite, dire de quoi on parle, exposer les faits, le contexte, et énoncer l'opinion, qui n'est pas encore transformée en argument. Il faut ensuite argumenter, au sens strict, en utilisant toutes les techniques qui ont été décrites dans ce livre. Ensuite, conclure, non pas comme dans la dissertation littéraire, mais bien plutôt comme l'art oratoire nous l'enseigne, en ramassant une dernière fois ses arguments, de préférence dans une formule synthétique, qui élève le débat à la hauteur de l'enjeu. C'est la péroraison. (2006 : 107)

Plantin complète cette définition procédurale en soulignant l'idée que « l'action oratoire » aboutit à un système, structure-résultat qui n'est pas sans rappeler l'aboutissement de la dynamique communicative théorisée par Grize : « au terme de [l'action oratoire], on obtient le *produit fini*, c'est-à-dire le discours en situation tel qu'il a été énoncé. Il s'articule en parties, traditionnellement nommées exorde, narration, argumentation et conclusion » (in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 506, l'auteur souligne). On trouve donc ici un bel exemple de plan de texte argumentatif prototypique que l'analyse textuelle de discours politique se doit de prendre en compte à travers l'étude des agencements séquentiels.

De son côté, Grize dégage les trois types d'activités discursives visibles dans les schématisations argumentatives :

D'abord des activités de *position*, par où j'entends poser des objets dans un certain éclairage. Ensuite des activités de *disposition*, activités qui fixent à la fois les degrés de liberté de ce qui est posé et la place qu'occupent les éléments dans l'ensemble. Enfin des activités d'*enchaînement*, les plus proches de ce qu'on appelle généralement la logique de l'argumentation. (1974 : 190, l'auteur souligne)

Un texte apparaît donc comme étant composé d'images-objets choisis et construits stratégiquement, disposés séquentiellement et enchaînés de façon à respecter un plan d'ensemble. Le système textuel ne tombe pas de nulle part, mais est le fait d'une prise en charge, d'une certaine posture énonciative. Le schématisateur laisse des traces de son implication et de son rapport au texte et aux objets qu'il manipule. Ce qui va nous intéresser maintenant, c'est la façon dont les phénomènes d'énonciation permettent de renforcer le pont

(précédemment établi par la *dispositio*) entre analyse textuelle des discours, schématisation et questions de rhétorique.

## 1.3. Rhétorique et prise en charge énonciative

### 1.3.1. Schématisation, représentations et polarités rhétoriques

La linguistique textuelle a opéré une relecture de certains concepts rhétoriques. Nous avons vu que la *dispositio* rhétorique trouvait sa résonance dans les plans de texte de l'analyse textuelle des discours politiques. Le système textuel schématique ne peut se passer d'une certaine forme d'organisation plus ou moins normée. Or, si des parties et conséquemment une certaine disposition peuvent être identifiées dans les discours politiques, il n'en demeure pas moins certain que ceux-ci manipulent chacun différemment, schématisation oblige, des images-représentations : « parmi les "images" ainsi proposées à l'auditeur, la logique naturelle s'intéresse particulièrement à l'image de l'objet de discours, à celle du locuteur, à celle de l'auditeur » (Plantin 2005 : 32). Ces trois composantes découlent directement des catégories d'objets dont traite la rhétorique classique : « avec l'ethos, le pathos et le logos, on est renvoyé aux trois problèmes ultimes et inséparables que se pose l'homme depuis toujours : le soi avec l'ethos, le monde avec le logos, et autrui avec le pathos » (Meyer 2004 : 17).

#### *L'ethos comme image du locuteur*

On distingue traditionnellement deux sortes d'*ethos*. D'une part, il est question de l'*ethos préalable* (*extradiscursif* chez Adam 1999a), c'est-à-dire préexistant à la prise de parole. Il s'agit d'un ensemble de connaissances encyclopédiques, textuelles ou non, dont le locuteur est détenteur et qui peut être sollicité et thématiqué à tout moment dans le discours. Encore une fois, l'orientation argumentative intrinsèque à tout phénomène d'énonciation implique que cette représentation constitue un enjeu rhétorique : « la position institutionnelle de l'orateur et le degré de légitimité qu'elle lui confère contribuent à susciter une image préalable. Cet *ethos* prédiscursif fait partie du bagage doxique des interlocuteurs, et est nécessairement mobilisé par l'énoncé en situation » (Amossy 1999b : 147).

D'autre part, on trouve l'*ethos discursif*, celui impliqué par le texte lui-même et qui se définit comme l'image que le locuteur donne de lui dans et par sa parole. Au travers de sa

schématisation, le locuteur se représente, laisse voir une image de lui, et peut à tout moment se thématiser<sup>5</sup>.

Cette représentation devant être transmise, il est primordial de saisir combien elle est tributaire de la relation que le locuteur entretient avec son auditoire et donc combien elle est davantage co-construite que construite. Le jeu de la représentation n'est point narcissique. Le locuteur exploite moins l'image qu'il a de lui-même que celle qu'il suppose être la sienne auprès de ses auditeurs. Le terme « exploiter » est de ce fait réducteur : le locuteur exploite certes son *ethos préalable* – ne serait-ce que pour légitimer sa prise de parole –, mais si le discours a tant d'importance, c'est bien parce qu'il va permettre de faire émerger un *ethos discursif* qui finira lui-même, après avoir été utilisé à des fins argumentatives dans le discours, par forger, moduler, confirmer ou infirmer ce même *ethos préalable*. En effet, ce dernier, et tout particulièrement dans le champ politique, est constitué par les discours précédents. Nous aurons l'occasion de vérifier cette dynamique dans le discours du 16 mai dont l'*ethos préalable* est thématisé par Pompidou grâce à la reprise intertextuelle du discours du 11 mai et de son *ethos discursif* sous-jacent.

Dans les deux discours, nous verrons que la gestion de l'*ethos* par Pompidou constitue un enjeu argumentatif important, rendu visible autant (et conjointement) dans la structure même du texte qu'au travers des phénomènes énonciatifs. Appui et but, processus et résultat, l'*ethos* a donc tout à voir avec la schématisation. Encore une fois, les concepts de « création d'un monde » et d'« argument de cadrage » nous seront d'un grand secours.

### *Le logos comme discours sur le monde*

Le positionnement énonciatif du locuteur – ainsi que de l'interlocuteur dont nous dirons quelques mots plus loin – est le corollaire indispensable de l'introduction de la « thèse » à proprement parler, du discours sur le monde, du *logos* : « Le *logos*, c'est tout ce *dont* il est question. Tout jugement est une réponse à une question qui se pose et il est composé de termes qui sont formés comme condensés à des questions qui ne se posent plus et grâce auxquels communiquer est possible » (Meyer 2004 : p. 32, l'auteur souligne). Le *logos*, tout comme les autres composantes, articule ainsi du posé et du nouveau, du sens problématique et du sens établi. La schématisation impliquant une imbrication cohérente et cohésive de représentations, nous verrons que le *logos* de Pompidou ne se laisse pas aisément décanter des deux autres composantes, toutes trois étant constamment mobilisées dans le mouvement

---

<sup>5</sup> À la suite d'Oswald Ducrot, Jean-Michel Adam (1999a : 113-115) propose de distinguer deux types d'*ethos discursif* : « l'*ethos explicité, montré* » et « l'*ethos implicite, insinué* ». Dans le premier cas, l'orateur se prend comme objet de discours et s'attribue des attitudes, des actions, des réflexions, etc. Dans le deuxième cas, le locuteur, sans se thématiser, donne de lui une image par la relation discursive qu'il entretient avec les représentations qu'il véhicule et les attitudes de locutions qu'il endosse.

textuel global. Pour Meyer (2004 : 29-31), la proposition, l'énoncé, le discours constituent une réponse à une sollicitation<sup>6</sup>. Cette sollicitation implique la nature co-construite de la schématisation puisque cette dernière nécessite une entente sur un contexte créé et posé comme responsable de cette sollicitation. Le discours sur le monde fait immédiatement l'objet, dans le cadre du politique et de l'argumentatif, d'une confrontation de représentations, qu'elles soient d'origine *ethique* ou *pathique*. Dans nos discours, nous verrons que le *logos* se situe à l'intersection d'une énonciation locuto-centrée *ethique* et d'une prise en charge interlocuto-centrée *pathique*.

#### Le *pathos* comme image de l'auditoire

Finalement, le *pathos* rassemble les éléments qui concernent « l'autrui », l'auditeur. La représentation se fait action non plus tellement en provoquant des inférences via le discours sur le monde, mais en prenant alors l'interlocuteur comme objet, comme cible directe. C'est à lui qu'on s'adresse, c'est lui qu'on invoque. On suscite ses émotions, ses actions. « Si l'*ethos* renvoie aux réponses, nous dit Meyer dans son modèle de la sollicitation rhétorique (2004 : 22), le *pathos*, lui, est à la source des questions, et celles-ci répondent à des intérêts multiples, dont témoignent les passions, les émotions ou simplement les opinions ». Représentation au même titre que le soi-*ethos* et le monde-*logos*, l'auditeur-*pathos* fait l'objet d'une construction. Pompidou ne va pas se limiter à schématiser les représentations qu'il suppose présentes chez l'auditoire, mais va schématiser l'auditoire lui-même : « l'auditoire est un élément théorique et ce n'est jamais un agglomérat d'individus en chair et en os [...] L'orateur va élaborer son discours en fonction de la finalité qui est la sienne et de l'auditoire qu'il aura construit » (Grize 1982 : 135).

### 1.3.2. Polarités rhétoriques et traces énonciatives

Il serait faux de considérer ces représentations issues de l'opération de schématisation comme des calques flous découpant le texte selon de simples impressions subjectives. Autant l'*ethos* que le *pathos* et le *logos* se révèlent par l'étude des phénomènes de prise en charge énonciative et donc par la mise en évidence des marques de personnes, de temporalité et de modalisation, toutes trois faisant partie des objets de l'analyse textuelle des discours. Il faut

---

<sup>6</sup> On trouve en effet chez Meyer une conception du fait verbal qui n'est pas sans rappeler la posture behavioriste : à un stimulus (verbal ou non) répond un fait d'énonciation. « Stimulus » et « sollicitation » ne sont pas sans rapport. Si le behaviorisme a souffert de son cadre trop rigide (essentiellement de son refus des mécanismes cognitifs et interprétatifs), il a eu le mérite de mettre le doigt sur la nature « provoquée » du fait communicatif. En temps de crise telle que Mai 68 en France, on saisit sans détour ce lien qui unit crise et production discursive.

comprendre « marques » dans le sens de véritables traces textuelles, résultantes et constitutives de la schématisation. Le texte nous renseigne sur sa propre construction, sur la schématisation qui est à sa base. « Le sujet énonciateur est à la fois le point d'origine des repérages référentiels (*je* indique que le sujet de l'énoncé est identique à l'énonciateur) et des modalisations » (Maingueneau 1991 : 114). L'énonciation implique que le texte, la structure visible, ne tombe pas de nulle part, mais qu'il soit le résultat d'une schématisation au sens de processus. « Un énoncé joue simultanément sur deux registres étroitement liés : d'un côté, il dit quelque chose de quelque chose, de l'autre cette relation fait l'objet d'une prise en charge par l'énonciateur. En aucun cas on ne peut séparer ce qui est dit de la manière dont il est posé. » (Maingueneau 1991 : 114). Les marques de personnes, tout comme celles de la temporalité et des modalités signalent la relation que le locuteur entretient avec sa production et son produit et ainsi sa façon de gérer l'interaction interpersonnelle.

L'étude de la gestion des marques de personnes nous permettra de voir sur quels groupements (nous/vous) Pompidou s'appuie pour argumenter, mais aussi comment et où il se positionne en tant que sujet. Nous avons vu qu'à chaque polarité énonciative correspondait un des trois éléments constitutifs de tout acte communicatif (le soi, l'autre, le monde). Il s'avère que cette tripartition se retrouve dans le triangle énonciatif : à un « je » s'opposent un « tu » et un « il » :

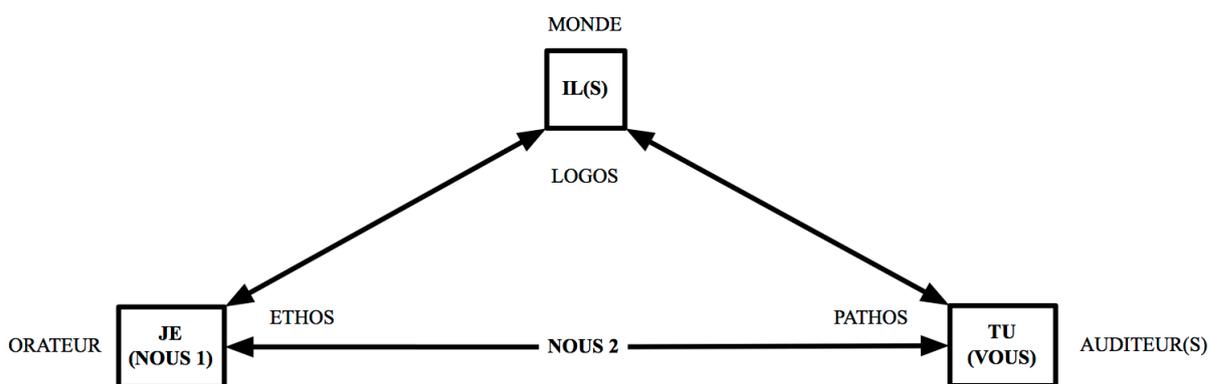


Figure 1 : Le triangle énonciatif et rhétorique.

Coordonnée à l'étude des personnes, l'analyse de la temporalité illustrera la structure temporelle dans laquelle l'orateur fait évoluer les polarités rhétoriques et les personnes qui y sont associées. Cette prise en charge participera ainsi pleinement à la construction des représentations ainsi qu'aux orientations argumentatives sous-jacentes<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> « En signalant la coïncidence ou le décalage entre Temps du texte et Temps de l'action, [les temps] livrent à l'auditeur une information essentielle sur le procès de communication et son rapport au "monde" » (Weinrich 1973 : 68).

En outre, les phénomènes d'explicitation de cette prise en charge, illustrés par l'analyse des faits de modalisation, nous seront d'un grand secours. « [La modalisation] désigne l'*attitude* du sujet parlant à l'égard de sa propre énonciation » (Maingueneau in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 382). Dans notre cadre, qui est celui de l'analyse textuelle de discours, et dans notre perspective, qui est celle de considérer l'enjeu schématique des représentations, la prise en compte de ce fait énonciatif est primordiale : « indiquant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé » (ibid. : 383), la modalisation s'additionne aux actes de langage et, dans un même mouvement de gestion et de construction des représentations, structure le discours. Chez Pompidou, nous verrons par exemple que l'usage des modalités déontiques (« il faut », « il vous appartient », etc.) contribue au mouvement argumentatif global et à la construction des identités énonciatives.

L'analyse énonciative est donc un passage obligé pour l'étude de la structure globale, du niveau propositionnel au niveau séquentiel. Composition et énonciation, structure et prise en charge, sont indissociables pour analyser les opérations de segmentation et de liage du tout textuel. Segmentation effectuée, ces zones textuelles se trouvent respecter la tripartition opérée plus haut. Par l'analyse compositionnelle (séquences, plans de texte) et énonciative (prise en charge, modalités), on remarque que l'*ethos*, le *logos* et le *pathos* reçoivent une visibilité textuelle. Il y a des lieux de représentation dans les discours, des passages qui se révèlent préférentiellement l'enjeu de l'une ou l'autre des trois composantes rhétoriques (cf. Meyer plus bas).

Ces composantes ne doivent pas être comprises autrement que comme des polarités. Ainsi, chez Adam (1999b : 102), la schématisation est considérée comme une « structure dynamique soumise à des attractions tendanciennes entre ces trois pôles ». « Attractions tendanciennes », « pôles », tout vise à préciser que des espaces interstitiels entre ces polarités existent. La segmentation des discours de Pompidou révèle bel et bien la présence d'espaces textuels relevant préférentiellement de chacune des composantes, mais, puisque le texte constitue – qu'on se rappelle le terme de « macro-acte de discours » – un mouvement global de forme systémique, les interstices entre ces espaces ne sont pas aléatoires et on peut considérer la manière dont ils s'enjambent, s'appuient les uns sur les autres, se prennent comme condition réciproque. Si l'on peut, grâce au traitement structural et énonciatif, isoler des polarités<sup>8</sup>, on aurait tort de négliger ces imbrications et autres relations : « les trois pôles

---

<sup>8</sup> L'énoncé précédant la citation d'Adam ci-dessus est de ce point de vue éclairant : « la priorité accordée à tel ou tel pôle, dans un discours ou dans une section d'un discours, a des effets tant sur sa composition que sur son style, sur les détails de sa mise en mots » (1999b : 102).

sont soumis, selon les discours ou les moments d'un même discours, à des pondérations, à un jeu de dominante(s) » (Adam 1999a : 109 – 110).

Ce « jeu de dominante(s) » est à la base de notre plan et de notre approche. Suivant Meyer,

le développement de l'adresse rhétorique, de l'exorde à la conclusion, recouvre trois grands moments : l'ethos se présente à l'auditoire et vise à capter son attention sur une question, il expose ensuite le logos propre à cette question, en présentant éventuellement le pour et le contre. Et l'auteur conclut par le pathos car il s'agit cette fois de travailler l'auditoire au cœur et au corps [...]. (2004 : 33)

nous désirons non seulement mettre en avant l'importance de la structuration du discours par les composantes rhétoriques, mais également respecter le déroulement temporel du discours afin de préserver ce qui dans la schématisation est de l'ordre du processus et non pas seulement du résultat. Chaque discours est donc analysé dans sa progression séquentielle et rhétorique, que ce soit par le biais de la *dispositio* (de l'exorde à la péroraison) ou des polarités (ethos — logos — pathos).

Toute schématisation étant affaire de construction, de détermination et de disposition, le contexte, le *logos* dans son sens le plus descriptif, constitue un objet sur lequel nous devons encore revenir pour conclure ce bref parcours théorique.

## 1.4. Quelques précisions sur le « contexte »

En sciences humaines et de façon évidente en linguistique textuelle, le statut et la définition du contexte sont non seulement problématisés, mais restent problématiques. Le numéro 129-130 de la revue *Pratiques* (2006) s'attache à proposer une cartographie des approches du terme de « contexte » par différents chercheurs préoccupés d'analyse textuelle. On retiendra que Jean-Michel Adam, dont nous avons repris le modèle d'analyse textuelle des discours, insiste sur l'opposition entre le cotexte (contexte textuel) et le contexte.

Le cotexte est composé des énoncés présents à gauche et à droite d'un énoncé tiré d'une unité textuelle. La juxtaposition des énoncés au sein d'une unité textuelle constitue ainsi un premier niveau de contextualisation : « La première contextualisation est donc celle du texte comme unité co-textuelle d'énoncés » (Adam 2006 : 23). Nos textes relevant d'un agencement systémique dont nous souhaitons étudier les mécanismes, c'est ce niveau que nous privilégierons durant l'analyse<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> « Des textes peuvent [...] être étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes. L'intérêt de cette façon de procéder "hors contexte" réside dans la volonté d'essayer de décrire un énoncé ou un texte le plus méthodiquement possible, en le considérant comme *une forme-sens structurée* » (Adam 2006 : 22, nous soulignons).

Au-delà de cette co-textualité des énoncés, le contexte se comprend comme l'ensemble des éléments qui gravitent autour d'un texte. Dans notre analyse et étant donné notre corpus, nous aurons à prendre en compte les phénomènes de contextualisation intertextuelle : le discours du 16 mai se réfère au discours du 11 et en fait une des composantes de son contexte d'émergence. En d'autres termes, nous étudierons la façon dont deux « unités co-textuelles d'énoncés » entretiennent des relations contextuelles. S'il nous arrivera d'invoquer d'autres types de liens intertextuels, la relation entre les discours des 11 et 16 mai sera donc privilégiée. Quant à la question de l'insertion de nos textes dans un genre discursif, autrement dit dans un paradigme textuel, elle nous intéressera du moment où nous pourrons établir ce que la textualité de nos allocutions lui doit.

Reste à poser la question du contexte dans son acception ordinaire : la situation, ou « ensemble des circonstances dans lequel s'insère un fait » (*Petit Robert*).

« Il ne faut pas oublier que nous n'avons pas accès au contexte comme donnée extralinguistique objective, mais seulement à des (re)constructions par des sujets parlants et/ou par des analystes (sociologues, historiens, témoins, philologues ou herméneutes) » (Adam 2006 : 23).

Si Pompidou, et c'est ce contexte qui nous intéressera, décrit la situation et contextualise ses allocutions, il nous est impossible de lui opposer un « réel ». Il nous est impossible (à moins de verser dans un positivisme abusif) de savoir quel véritable réel Pompidou avait sous les yeux, encore moins celui dont il avait connaissance, et ainsi déduire les choix qu'il a opérés. Ce qui nous est accessible par contre, c'est le contexte que Pompidou construit dans son discours, non pas en rapport au réel, mais, linguistique textuelle oblige, en fonction de l'acte argumentatif et rhétorique qu'il produit<sup>10</sup>.

Un monde en crise tel que celui de mai 1968 provoque, à la manière d'un stimulus, quantité de textes, quantité de représentations complémentaires ou contradictoires visant une action. Par la vertu réflexive du langage, la capacité de la langue à se prendre pour objet, on assiste alors à la création d'un « tourbillon textuel » où finissent par se prendre pour objet et s'opposer différentes représentations du réel. Au centre, ce dernier devient oeil du cyclone, trou noir autour duquel les textes, à la manière de courants et de flux, s'entrelacent, se soutiennent ou se repoussent. Il n'est ni dans nos cordes ni dans notre projet de percer le tourbillon pour accéder au centre. Ce qui nous intéresse, c'est de considérer comment deux flux (ceux des 11 et 16 mai 1968) se positionnent, sur quoi ils prennent appui, dans quelle mesure et avec quelle amplitude ils ont pour fonction d'envelopper le trou noir et d'en modifier la consistance ou sa représentation. Nous nous intéresserons donc à la construction textuelle comme représentation du contexte.

---

<sup>10</sup> « En fait, tout texte construit – je dirai, avec Jean-Blaise Grize, *schématise* – de façon plus ou moins explicite son contexte d'énonciation » (Adam 2006 : 26).

Plutôt que d'un contexte, et en guise de cadrage, nous rendons compte ici de quelques éléments situationnels.

Début mai se caractérise en France par une crise sociale et politique extrêmement forte. Même si plusieurs autres pays (dont la République Fédérale d'Allemagne, les États-Unis, l'Italie ou encore la Pologne) sont confrontés à des actions étudiantes contre le régime éducatif traditionnel, c'est en France que le mécontentement se fera le plus virulent au point de provoquer des manifestations estudiantines violentes, des grèves générales et des réunions informelles politisées, dont L'Odéon de Paris deviendra rapidement le symbole.

Toutes les actions étudiantes de 1968 prennent en fait racine bien plus profondément : en 1967, déjà, lorsque des mouvements d'étudiants demandent des améliorations de leurs conditions de vie et d'étude. Mais il faudra attendre le 22 mars 1968, le jour de l'occupation de l'Université de Nanterre par les étudiants, pour que le feu soit mis aux poudres. À ces revendications sociales concernant les problèmes liés à l'enseignement supérieur s'ajouteront rapidement des attaques contre la Guerre du Viêt Nam (et par là contre l'impérialisme américain) ainsi que des revendications virulentes à l'encontre de la société de consommation libérale qui s'est mise en place dès le début des « Trente Glorieuses ». Certains historiens ajoutent bien d'autres causes aux événements, mais il ne s'agit pas ici de les présenter. Ce qu'il est important de retenir à ce stade c'est qu'une crise est en marche dès mars 1968, crise qui se manifeste par des revendications hétérogènes, signes d'un malaise général.

Le 3 mai, c'est à la Sorbonne que se joue un pan important de la crise : la police envahit l'Université de façon musclée afin de disperser un rassemblement d'étudiants – dont plusieurs centaines sont arrêtés – venus protester contre la fermeture de l'Université et la convocation par le recteur Grappin de huit étudiants en conseil de discipline. Cette opération provoquera beaucoup de frustration et de colère dans le monde étudiant, à tel point que des affrontements particulièrement violents entre étudiants et policiers se déclencheront et redoubleront d'intensité lors de l'annonce de la condamnation, le 5 mai, des étudiants arrêtés. Dès le 6 mai, l'agitation se répand dans les universités de province ainsi que dans la ville de Paris. Les contacts deviennent particulièrement tendus entre les leaders étudiants et les autorités universitaires et politiques. Manifestations « calmes » et débordements violents se succèdent jusqu'au 10 mai, jour durant lequel une émeute estudiantine nocturne (la fameuse Nuit des barricades) est réprimée avec une violence bien plus importante que précédemment.

Les partis politiques et les syndicats se sont alors déjà impliqués. Le Parti Communiste et les comités d'extrême gauche, considérant que les manifestations contre l'ordre social devaient être leurs fruits, ont poussé les ouvriers à rejoindre la révolte, alors même qu'ils la

considéraient comme « puérile » dans un premier temps. Pourtant, la CGT (Confédération générale du travail) n'a pas tout de suite suivi les étudiants et les appels des communistes et des partisans d'extrême gauche. Le 7 mai, par contre, la CGT réprovoque les actions policières et, en coordination avec la CFDT (Confédération française démocratique du travail), provoque le 8 mai une journée de grève et d'actions dans l'Ouest de la France. Le thème des conditions de vie et de la précarité semble pouvoir rassembler étudiants et travailleurs. Le 11 mai, dans la journée qui précède le discours de Pompidou, les syndicats planifient une grève générale pour le 13, à laquelle, malgré quelques dissensions, les responsables étudiants devraient se joindre. La situation est donc critique pour Georges Pompidou à qui on annonce une grève et auquel on transmet les revendications étudiantes.

Cela fait six ans que Pompidou (1911 — 1974) est le Premier ministre du Général de Gaulle. Normalien (1931) au bénéfice d'une formation classique (agrégation de Lettres en 1934), on lui doit un début de carrière comme professeur de Lycée et, outre d'autres publications concernant les lettres classiques, une *Anthologie de la poésie française* alors même qu'il est, après un passage au conseil d'administration de la banque Rothschild (1954-1959), membre du Conseil constitutionnel.

Secrétaire particulier, intelligent, actif, énergique, discret et habile, il est devenu [...] l'un des hommes les plus chers à De Gaulle, alors même qu'il n'a pas participé à l'épopée de la guerre [...]. C'est que ses qualités de synthèse, sa capacité à avaler les dossiers les plus épais, son sens des relations et son entregent manoeuvrier lui ont vite ménagé une place de choix dans l'orbe gaulliste. Au près du Général, il est celui qui organise, qui éclaire, qui débrouille les situations délicates et qui tisse les fils les plus solides [...]. Il est plus conservateur que son chef, plus matois et moins féru d'épopée, quoique littéraire subtil et parfait connaisseur du gaullisme théorique et pratique. (Joffrin 1993 : 134-135)

Si nous n'exploiterons pas ce portrait pour des raisons méthodologiques, ce dernier prendra néanmoins une épaisseur toute particulière dès lors que nous aurons réalisé notre analyse.

Le soir du samedi 11 mai 1968, à son retour d'un voyage au Moyen-Orient, Georges Pompidou reprend personnellement la direction de la crise en conviant ses ministres – dont il désavouera l'attitude en son absence face aux événements – et De Gaulle lui-même à le soutenir dans sa décision d'annoncer le respect des revendications étudiantes. À 21 h, il prononce le premier discours que nous étudierons.

Suite au discours, une accalmie se produit le 12, mais la grève et la mobilisation du lundi 13 mai sont maintenues. Comme prévu, la Cour d'appel met en liberté provisoire les étudiants condamnés le 5 mai. La suite du 13 mai en fait une journée symbolique : la Sorbonne est réoccupée par les étudiants dès sa réouverture alors que la grève massive paralyse profondément la France et relance le mouvement brièvement freiné par Pompidou. Ce dernier, alors que le Général est parti en Roumanie comme prévu de longue date, prend les rênes de la

gestion de la crise et prononce le 14 mai un discours face au Parlement réuni en session extraordinaire prévue depuis plus d'une semaine. Pompidou prend en charge la description de la situation. Selon l'analyse même de Joffrin « [sa rhétorique normalienne sur la crise] pose son auteur en sage et en visionnaire [...] » (1993 : 165). Autant dans le discours du 11 que dans celui du 16, on retrouvera présente cette insistance sur la position privilégiée du témoin. La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (FGDS), par la bouche de son président François Mitterrand, réagit en déposant une motion de censure. Le même jour, une grève sauvage se déroule à Nantes (Sud-Aviation), tandis que dans différents établissements scolaires obligatoires ou supérieurs, les étudiants occupent les lieux. Alors que les 15 et 16 mai, des grèves sauvages se déclenchent et témoignent d'un mouvement social général, les étudiants occupent l'Odéon dès le 15 et s'y relaient. Le ministère de l'Intérieur est unanime et réclame une allocution de Georges Pompidou. Ce dernier accepte et enregistre dans le cours de l'après-midi un discours qui doit être diffusé à 21 h 30. Grave erreur de programmation étant donné que dans ce laps de temps, les responsables du mouvement étudiant sont interviewés en direct à la télévision et à l'heure de grande écoute. Ceux-ci défendent et argumentent sur l'ensemble de leurs revendications et de leurs idéaux. Au ton du direct et de la discussion animée suit alors la bande enregistrée de Georges Pompidou prononçant son discours du 16 mai sur un ton alarmiste, cadrant une situation en décalage ou du moins en retard sur la schématisation opérée par Cohn-Bendit et ses amis. Joffrin parle d'un « coup pour rien » (1993 : 177). Le 18 mai, on comptera six millions de grévistes à travers la France, alors que la Sorbonne et l'Odéon sont toujours aux mains des étudiants.

## Chapitre 2

# Analyse du discours du 11 mai

Privilégiant une analyse séquentielle, nous faisons le choix d'étudier la composition textuelle des deux discours dans leur progression. Nous allons passer en revue les trois polarités rhétoriques (*ethos*, *logos* et *pathos*) qui dominent successivement l'agencement séquentiel et que l'étude des personnes couplées à celle des temps verbaux et de l'illocutoire permet d'isoler. Le schéma A2 (analyse périodique et séquentielle du discours du 11 mai) fait apparaître cette succession des trois polarités et sert ainsi de base à cette mise en ordre exploratoire.

L'*ethos*, se distingue par sa temporalité passée et sa prise en charge par la première personne (cf. Schéma A3). Les verbes des propositions principales constituent ainsi deux actes d'assertion, *Je n'ai cessé* (é1a)<sup>11</sup> / *j'ai réuni* (é2a), se combinant avec un acte où se mêlent assertion et engagement : *j'ai décidé* (é2d). La progression à thème constant (« je ») constitue également un facteur de cohésion. Nous verrons combien l'introduction de l'orateur dans le discours (la notion d'exorde nous sera alors utile) est travaillée et combien, résultante et consistant en une schématisation, elle révèle et vise à transmettre des représentations bien précises. En outre, s'agissant du discours d'un représentant du pouvoir confronté à la crise, nous nous arrêterons longuement sur l'articulation essentielle et centrale entre le pôle de l'*ethos* et celui du *logos* (zone hachurée dans les deux sens du schéma A2).

Le pôle du *logos* à proprement parler, celui couvrant l'espace énonciatif du « il » couplé au présent d'énonciation et à des actes assertifs, apparaît sous forme d'une séquence parallèle et explicative des décisions précédentes (visible en vert sur le schéma). Celle-ci s'étend de l'anaphore résomptive *Ces décisions* (é5a) jusqu'à la fin d'une séquence de ré-introduction du « je » dans le discours ([é8] *Nous l'avons déjà entreprise et nous la poursuivons en collaboration avec tous les intéressés, maîtres et étudiants*). Nous verrons également que la polarité *logos* est également traversée de termes *pathiques*.

Avant la péroraison résumant l'ensemble de la dynamique discursive ([é10-11] *Cet apaisement j'y suis pour ma part prêt. Puisse chacun entendre mon appel*), le focus se

---

<sup>11</sup> L'utilisation alternée des parenthèses et des crochets mérite une explication : nous encadrons les références aux énoncés par des crochets [ ] lorsque la mention de ces énoncés constitue un élément de la phrase grammaticale. Ex. : « Dans [é10] on peut souligner la présence de... ». Les parenthèses sont quant à elles utilisées pour référencer les citations tirées des textes et des schémas. Ex. : « On voit apparaître dans *la preuve de ma volonté d'apaisement* (é2) que ... ».

déplace de nouveau pour se concentrer cette fois sur l'auditeur et ainsi sur la polarité *pathique* constituée par un acte directif fort et introduit par le performatif directif *Je demande à tous* (é9a).

Cette tripartition à la base de notre plan est en outre appuyée par la cohésion interne de chaque partie révélée grâce à l'analyse structurale en périodes et séquences, analyse qui nous soutiendra durant tout le parcours.

## **2.1. *Ethos* : se raconter, du témoin (savoir) à l'acteur (pouvoir)**

Selon le plan rhétorique traditionnel, la *narratio* entendue comme exposition des faits suit l'exorde, élément inchoatif du discours permettant de légitimer la prise de parole. Suivant Perelman revenant aux sources de la rhétorique aristotélécienne, on doit cependant émettre quelques réserves concernant l'obligation d'exorde :

Le but [de l'exorde] est de susciter la bienveillance et l'intérêt de l'auditoire, de bien le disposer à l'égard de l'orateur. Quand l'orateur est bien connu de son auditoire, quand le temps presse, on pourrait s'en passer. (Perelman 2002 : 182)

L'allocation de Pompidou est en quelque sorte auto-légitimée dans le sens où elle est soutenue par un *ethos préalable* de Premier ministre, par la crise sociale constatable et suscitant une intervention et enfin par l'annonce du discours faite le jour même par Pompidou aux médias français à la descente de son avion. L'exorde n'est pas sollicité, il est en quelque sorte extratextuel. Néanmoins, si on ne peut véritablement en localiser un dans le discours, quelques traits sont présents dans la narration initiant et structurant le début de l'allocation. Arrêtons-nous donc quelques instants sur le récit qui correspondrait à la fameuse *narratio* dans la rhétorique classique et qui constitue, dans cette partie *ethique*, une trame de fond sur laquelle vont se greffer des séquences descriptives soutenant l'orientation argumentative générale.

Selon Jean-Michel Adam (2001), six éléments constituent un ensemble textuel en récit « complet » : *succession événementielle*, *unité thématique par la présence d'un acteur-sujet*, *transformation de prédicats* entre un avant-procès et un après-procès, *procès* permettant le passage entre la situation initiale et la situation finale, *causalité narrative* permettant d'inférer que ce qui survient est conséquence de ce qui précède, et enfin *évaluation finale* (explicite ou non) permettant d'embrasser l'ensemble de la séquence pour lui conférer une cohérence.

Notre hypothèse est la suivante : la séquence narrative initiant le discours du 11 mai est doublement articulée entre une première phase (P1<sup>12</sup>) composée de l'exposition de la *situation initiale* (P1a) et de la *complication* (P1b), phase réunie sous l'appellation [*ethos témoin*] et une seconde phase actionnelle [*ethos acteur*] (P2), le tout aboutissant à l'énonciation des mesures prises par Pompidou pour régler cette situation initiale conflictuelle et problématique.

La première phase (P1), le témoignage, recouvre ainsi les deux premiers constituants de la séquence narrative typique, *situation initiale* puis *complication*. En plus de cette séparation textuelle, chacune de ces parties se trouve unifiée syntaxiquement (proposition circonstancielle pour [P1a], principale pour [P1b]), mais aussi sémantiquement (les flèches [- - - >] couplées au marquage italique signalent les cas d'anaphores et laissent voir l'étanchéité de chaque partie) et pragmatiquement : ces deux propositions ont des buts illocutoires et une visée argumentative différents.

[P1a] et [P1b] soutiennent deux séquences descriptives distinctes : la première est introduite et enchâssée par *le voyage officiel* alors que la seconde se concentre sur *le malaise universitaire* et ses suites. Ces deux descriptions juxtaposent deux schématisations à l'origine de deux représentations divergentes : à la description euphorique de *l'immense prestige [...]* dont jouit la France actuelle dans ces pays lointains (é1c-d in P1a) constituant un socle cognitif initial (grâce au présent descriptif) s'oppose *le développement du malaise universitaire* (é1a in P1b). Une réputation (prenant ainsi une valeur d'exorde, en ce qu'elle flatte l'auditoire), une représentation externe donc, est menacée par une complication. Non seulement Pompidou se fait témoin externe du conflit interne – et ainsi s'introduit directement dans le discours par un « je » filé dans une progression à thème constant (*Je n'ai cessé de suivre, J'ai réuni, J'ai décidé*) –, mais il y oppose une situation initiale positive (la France est un pays qui semble aller bien et qui a une image à défendre) dont il n'assume pas lui-même la schématisation. En d'autres termes, il cautionne la situation initiale en prenant à partie une schématisation légitimée par un tiers (*ces pays lointains, [l'Iran et l'Afghanistan]*). Ainsi, l'auditeur ne peut reprocher à Pompidou de fantasmer une France prestigieuse, ce sont d'autres qui l'objectivent. L'orateur ne se fait que rapporteur de cette représentation, ce qui participe, avec la situation de crise extradiscursive, à légitimer sa prise de parole.

[P1b], à la différence de [P1a], est directement prise en charge par le locuteur désormais introduit dans le discours (*je n'ai cessé de suivre*). Pompidou se fait alors témoin direct, en se

---

<sup>12</sup> Malgré les apparences, le « P » ne signifie pas « proposition » (on lui a préféré le « é » pour énoncé), mais « phase » ou « segment ». Les lettres qui suivent la numérotation de ces phases renvoient à la segmentation de ces dernières en unités plus petites. Cette terminologie et ce découpage – qui n'est pas sans rapport avec la segmentation séquentielle – visent à faciliter le renvoi au texte et au schéma.

positionnant explicitement dans une posture d'expertise. À la réputation, considérée comme situation initiale (P1a), de la France, le Premier ministre oppose une réalité moins euphorique et dont il se fait l'écho. Son *ethos discursif* est ainsi constitué de celui qui ne se cache pas les problèmes.

La rhétorique s'intéresse au cas où [les manœuvres de « présentation de soi »] sont mises au service d'une intention stratégique, et co-orientées avec les buts généraux de l'argumentation. Ce « travail de l'ethos » a pour but de créer rapidement, dès la prise de parole, une certaine atmosphère de confiance, qui se concrétise globalement selon trois dimensions essentielles. Le locuteur paraît avisé et véridique (il a un bon logos), il est intelligent ; il est bien disposé à notre égard, il est « avec nous ». (Aristote, Rhétorique, II, 60 cité par Plantin 2005 : 95)

Les termes d'« avisé et véridique » sont essentiels et entrent en résonance avec la position de témoin que Pompidou désire entretenir. En ce sens *l'argument du témoignage* considéré chez Breton comme un exemple d'*arguments d'autorité* semble s'appliquer parfaitement (Breton 2006 : 64) : « Le fait d'avoir été présent à une manifestation, un événement, confère une autorité certaine, qui fonde l'argument du témoignage. Le témoin d'un fait divers aura plus de poids pour en proposer le cadrage dans une perspective argumentative. »

Les arguments d'autorité, ici conférée par le témoignage, rejoignent ainsi le grand ensemble des arguments de cadrage. La posture justifie et permet de fonder le monde sur lequel se bâtira l'argumentation. Tout discours, constituant une schématisation « partielle et partielle » (Grize 1974 : 188) propose un « univers de référence » dont le cadrage peut se réaliser selon « différentes voies » (Breton 2006 : 77) : si nous verrons plus loin le cas de la *définition*, il semble que l'on trouve dans [P1b] un bel exemple d'argument de cadrage par *présentation* (« qualification du réel qui permet d'isoler certaines de ses propriétés » 2006 : 82). Il ne s'agit pas pour Pompidou de décrire toute la situation française en mai 68, mais plutôt d'en extraire par schématisation les traits pertinents : non seulement par le biais d'une sélection des aspects (*malaise étudiant, manifestations, etc.*), mais aussi par leur articulation qui, sous couvert de description, a tout à voir avec un enchaînement causal. La cascade [éla => f => g => h] s'explique sous la forme : *malaise universitaire => manifestations => ont dégénéré => rétablir l'ordre*. L'orateur se positionne non seulement comme clairvoyant, mais également comme celui qui peut décrire l'ordre du monde et en dévoiler l'intelligibilité et la pertinence. Cette dernière ne peut se concevoir comme un absolu, mais comme un médium contextuel. Tout orateur tient compte, dans sa schématisation, des attentes de l'auditoire et de ce que ce dernier tient pour vrai. La schématisation est un enjeu, et particulièrement dans un contexte politique et argumentatif tel que celui-ci. Pompidou fait plus que schématiser son auditoire et en gérer la composition (il le fera de façon bien plus explicite à l'occasion de la polarité *pathique*) : il crée la base contextuelle, c'est-à-dire épistémologique ou encore cognitive, sur laquelle il va ériger son argumentation. Non

seulement il la crée, mais il l'impose. L'intégration de cette séquence descriptive [P1b] dans la séquence narrative a pour but de l'orienter vers les arguments que l'orateur désire introduire.

Aristote dit encore : « [l'orateur] est bien disposé à notre égard, il est avec nous<sup>13</sup> ». L'orientation argumentative de ces séquences descriptives [P1a et P1b] vise donc l'articulation du témoignage à l'action. La prise en charge discursive doit se doubler d'une prise en charge pragmatique et ainsi aboutir à des solutions devant mener – dans le cadre d'une dynamique conservatrice – au rétablissement de la situation initiale de la séquence narrative, c'est-à-dire, pour Pompidou, une situation de retour à l'ordre.

La deuxième phase [P2] permet cette articulation narrative et cette orientation argumentative. L'introduction par le « aussi » souligne l'unité et la cohésion du bloc supérieur (P1) et, grâce à la dynamique consécutive, introduit son corollaire, la (ré-)action : [P1] cause => [P2] conséquence. L'introduction du régime causal est imputable à la narrativité. Couplée à la permanence du thème (« je ») tout autant qu'à la temporalité (cf. Schéma A3), elle ne fait que confirmer cette unité : du *je n'ai cessé de suivre*, au *j'ai décidé* en passant par le *j'ai réuni*, la continuité est évidente. Si le « je » persiste, l'extension temporelle du passé composé se rapproche progressivement du moment d'énonciation, pour finalement aboutir (le *puis* de liaison est à ce titre exemplaire) à un passé composé accompli dans le moment d'énonciation (*J'ai décidé*). La conquête du champ actionnel n'a d'égal que celui de l'énonciation et de la temporalité. Mais dans la schématisation du lien que Pompidou désire tisser avec son auditoire, cette conquête de l'espace énonciatif et pragmatique ne doit pas sembler autoritaire et paternaliste. La représentation *ethique* que vise Pompidou en 1968, et dont le rappel lui sera d'un grand secours lorsqu'en 1969 il briguera le poste de Président de la République, est celle d'un interlocuteur privilégié (qu'il explicitera le 16 mai par le résomptif *J'ai tendu la main*). Si ce statut sera thématisé plus loin par l'orateur lui-même au sein du *logos* explicatif et justificatif, quelques signes paraissent déjà :

- [élh-i] *Contraignant le gouvernement, comme c'est son devoir, à rétablir l'ordre*. La stratégie se vérifie tant dans le discours du 11 mai que du 16 : Pompidou tente non seulement de se singulariser, mais également de se déresponsabiliser en prenant ses distances avec les agissements de son gouvernement<sup>14</sup>. Ainsi, *le gouvernement*, dont le

---

<sup>13</sup> Le *avec une grande tristesse* constitue ainsi un exemple caricatural d'« em-pathie ».

<sup>14</sup> Dans *Pour rétablir une vérité*, Georges Pompidou revient avec des termes peu élogieux sur les mesures prises par le gouvernement en son absence : « Outre la violence des affrontements, le Gouvernement et les autorités s'étaient ridiculisés dans des négociations par radio avec Cohn-Bendit. [...] À Orly, les ministres qui m'accueillaient affichaient tous des mines d'enterrement. Je laissai entendre immédiatement, pour la presse, que j'avais "mes idées" » (1982 : 183). L'utilisation du délocutif « le gouvernement » participe donc, autant dans cet extrait que dans l'allocation du 11 mai, à une rhétorique de distanciation.

couple avec *le devoir* constitue un des cœurs du discours du 16 mai, se trouve non seulement délocuté (Pompidou le traite comme un tiers), mais également placé du côté de la répression violente unanimement critiquée.

- [é2] *J'ai réuni les ministres compétents, puis, après avoir conféré avec le Président de la République et avec son accord [...]*. Si Pompidou se désolidarise du gouvernement lorsqu'il est question des actions répressives, l'orateur insiste sur la collégialité dans son rôle d'interlocuteur privilégié. Il n'est certes pas question d'abandonner la prise en charge énonciative et actionnelle, mais l'on voit Pompidou tour à tour invoquer la présence de ministres et plus fondamentalement l'accord présidentiel. L'introduction de ce dernier est d'ailleurs fort subtile : si sa mention (*avec son accord*) appuiera les décisions à venir, il vient aussi appuyer le mouvement narratif et confirmer l'*ethos acteur* dont Pompidou désire se voir affubler. Les voix des ministres sont consultatives et l'initiative vient du Premier ministre, celle-ci ayant été ratifiée par le Président.

Pour en résumer les enjeux, la narration permet donc :

- a) de cadrer une certaine situation de départ,
- b) d'intégrer et de positionner le « je » en articulant une position de témoin, puis d'agent-acteur,
- c) de lier ce « je », sujet de l'énoncé, au « je » sujet de l'énonciation grâce au passé composé accompli « j'ai décidé »,
- d) d'argumenter en racontant.

Le *J'ai décidé*, qui introduit l'ensemble décisionnel que nous allons traiter maintenant, est ainsi un point d'aboutissement énonciatif (rapprochement progressif du moment d'énonciation), séquentiel (du fait de la causalité narrative) et pragmatique (la situation schématisée nécessite des mesures concrètes). L'orateur visant une action sur le monde, l'ensemble décisionnel prend irrémédiablement une valeur de *logos*. L'aboutissement de la polarité *éthique* et de la causalité narrative se mêle ainsi à la construction de la composante *logique* via l'élaboration des décisions.

## 2.2. *Logos* : des décisions aux justifications, une rhétorique médicale ?

### 2.2.1. La portée du *logos*

Qu'introduit le *J'ai décidé* auquel aboutit la séquence narrative ? À première vue, d'un simple point de vue syntaxique et énonciatif, la portée du *J'ai décidé* se limite à la proposition enchâssée complexe [é2g-h] : *que la Sorbonne serait librement rouverte à partir de lundi, les cours reprenant à la diligence du recteur et des doyens*. En effet, les deux ensembles propositionnels qui suivent

- [é3] *Des mesures seront prises pour que les candidats aux examens n'aient pas à souffrir des retards pris dans leur travail.*
- [é4] *À partir de lundi également, la Cour d'appel pourra, conformément à la loi, statuer sur les demandes de libération présentées par les étudiants condamnés.*

rompent non seulement l'enchâssement syntaxique (ce sont deux phrases autonomes au futur de l'indicatif), mais ils perdent également toute trace de prise en charge énonciative par le locuteur. Le liage par thème constant (« je » + passé composé) est ainsi arrêté et la rupture rendue forte par l'apparition de l'impersonnel couplé au futur. À première vue, on serait tenté de profiter de cette segmentation apparemment si nette pour délimiter les zones à dominance *ethos* (en haut) et à dominance *logos* (en bas). Le « je » couvrant la période du passé et rejoignant le moment d'énonciation laisserait ainsi place à un discours apparemment dénué de prise en charge personnelle et orienté vers l'avenir. Mais, nous l'avons vu, le simple introducteur *J'ai décidé* provoque une déviation du focus, celui-ci se fixant alors sur le monde (« il(s)/elle(s) ») dont il promet l'avenir. En outre, plusieurs indices empêchent une telle division ([é2g-h] VS [é3-4]). Ils nous conduisent à ne considérer qu'une seule partie, réunissant l'ensemble de ces propositions et consistant en l'intersection du « je » et du « il », de l'*ethos* et du *logos*, enjeu central du discours de Pompidou :

- L'anaphorique résomptif *Ces décisions* (in é5a) permet de conclure non seulement qu'une pluralité de mesures a été prise, mais aussi que celles-ci sont susceptibles d'être désignées par un dénominateur commun. En outre, cet anaphorique répond fidèlement à l'introducteur *J'ai décidé* et borne ainsi une zone textuelle.
- D'un point de vue interne, la troisième décision (é4) se trouve directement liée à la première (é2g), celle enchâssée par le *J'ai décidé* : *À partir de lundi également* répond à *à partir de lundi*. L'espace ainsi délimité est fondu en un bloc cohésif.

- Du point de vue énonciatif, le problème du changement des temps verbaux, s'il existe bel et bien, ne remet pas en question notre interprétation. Les deux indicatifs futurs *seront prises* et *pourra* indiquent la postérité en rapport au moment d'énonciation de la même manière que le conditionnel dans la proposition enchâssée (l'énonciateur s'engage sur l'avenir). La perspective se trouve donc prospective dans les deux cas. Or, expliquer l'apparition du conditionnel reste délicat. En effet, on attendrait plutôt un *J'ai décidé que la Sorbonne sera librement rouverte à partir de lundi [...]* étant donné que la grammaire française utilise le futur (à la place du conditionnel) dans la proposition enchâssée au discours indirect lorsque le moment circonscrit est postérieur au temps du verbe introducteur et à celui de l'énonciation. Concernant les deux propositions suivantes, nous pourrions en effet imaginer rétablir un *que des mesures seront prises [...]* et *qu'à partir du lundi également, la Cour d'appel pourra [...]*. Nous aurons à revenir plus loin sur la nuance de volition que le conditionnel apporte vis-à-vis d'une utilisation de l'indicatif.
- En plus de ces confirmations intratextuelles, deux apports intertextuels permettent de corroborer notre hypothèse. Tout d'abord, comme nous le verrons au chapitre suivant, la première partie du discours du 16 mai reprend textuellement des éléments du discours du 11 mai et particulièrement ces trois décisions, l'orateur leur conférant ainsi une unité et les exploitant de concert. Le deuxième apport intertextuel conférant à ces trois propositions une unité certaine est à trouver dans les médias. Les bulletins d'informations radiophoniques du 12 mai et les émissions et documentaires retraçant les événements de mai 68 ne retiennent du discours du 11 mai que ces trois propositions. Le plus souvent, la partie diffusée débute avec le *J'ai décidé* et se termine par *les étudiants condamnés* de la troisième décision (é2d suite -> é4). Plus explicites encore sont les reformulations opérées par des journalistes et que l'on trouve massivement sous la forme « Le Premier ministre, lors de son allocution d'hier soir a pris les décisions suivantes : la Sorbonne sera<sup>15</sup> librement rouverte... » Ainsi, la réception du discours semble confirmer l'enchâssement sémantique de [é3] et [é4] au *J'ai décidé* introducteur de la première.

Tout semble indiquer que l'on se trouve face à trois propositions complexes liées (phase définie [P3] et anaphoriquement synthétisées (*Ces décisions*)). L'ordre temporel de celles-ci

---

<sup>15</sup> L'utilisation du futur et donc d'une modalité indicative se vérifie la plupart du temps dans les médias. La reformulation opérée dès les premiers mots du bulletin de l'ORTF (*inter actualités de 20 h du 12 mai 1968*, source : ina.fr) illustre tant ce phénomène (nous soulignons) que celui du phénomène de reprise intertextuelle : « La Sorbonne ouverte, demain, de bonne heure ; des libérations aujourd'hui, vingt-quatre en tout, des étudiants ou des ouvriers arrêtés au cours des manifestations ; un arrêt de la Cour d'Appel sur le cas des quatre condamnés, dont on a toutes les raisons de croire qu'il sera clément, il interviendra demain ; voilà une série de faits qui font penser qu'on va vers une détente. Les syndicats ont maintenu [...]. Une autre revendication des étudiants va être satisfaite : tous les cours et travaux pratiques pourront reprendre normalement à partir de demain matin à la Sorbonne et à son annexe de Censier. Donc la Sorbonne va être ré-ouverte. »

n'étant pas pertinent, l'on doit se résigner à y voir une énumération, une simple liste, « l'énumération [apparaissant] comme une sorte de base ou de degré zéro de la procédure descriptive » (Adam 2001 : 81). On est bien face à une réalisation du prototype descriptif : un thème-titre ([é2d suite] *J'ai décidé que*) introduisant la description par « une opération d'ancrage » (ibidem) est combiné à un reformulatif anaphorique fidèle ([é5] *Ces décisions*). L'opération d'aspectualisation (découpage interne de ce thème-titre en parties) est parfaitement visible par l'analyse de la progression thématique : de *La Sorbonne* à *la Cour d'appel* en passant par *les candidats arrêtés* (introduit par un reformulatif *Des mesures seront prises pour...*), l'ensemble du spectre décisionnel est passé en revue.

*J'ai décidé que :*

- P3a = [é2g-h]
- P3b = [é3]
- P3c = [é4]

*Ces décisions [...]*

Du point de vue de l'insertion de cette séquence descriptive dans le tout textuel, n'oublions pas que si toutes les séquences peuvent s'enchaîner les unes dans les autres, il est remarquable que la descriptive est plus sujette que les autres à la subordination (Adam 2001 : 100). Une description telle que la liste des décisions apporte certes une information, mais celle-ci est soumise à l'orientation argumentative et schématique de l'ensemble textuel.

Or, nous l'avons déjà abordé, la séquence descriptive est le lieu de la schématisation par excellence à tel point que chez Pompidou la description semble orienter le texte. Ce dernier évolue de cadrage en cadrage, suivant un fil rouge argumentatif dépourvu, en surface, des connecteurs argumentatifs habituels. La séquence narrative mène aux décisions et ne trouve son sens et sa raison d'être que par elles. Les médias ne s'y sont donc pas trompés.

On peut être tenté de lire cette suite sur le modèle intertextuel de la célèbre sentence prononcée par Jules César après sa victoire sur Pharnace en 47 av. J.-C. : *veni, vidi, vici*. À l'expertise (P1) se combine l'action (P2). On serait tenté de voir dans cette articulation une autre analogie, non plus militaro-antique, mais médicale. Dans la présentation de la situation (é1), l'utilisation des termes « malaise » et « dégénérer » n'était pas anodine et nous renvoie au champ isotopique de la santé et de la maladie. Au cadrage qui a tout l'air d'un diagnostic (par isolement de propriétés à valeur d'indice), Pompidou enchaîne la promulgation de remèdes. Les décisions, pourtant proférées sur un mode déclaratif et descriptivement séquencées, sont ainsi investies d'une puissance performative dont la légitimité a été établie via la causalité narrative : le « je » se schématise au centre du monde et donne à sa parole une vertu curative. Au gouvernement, l'orateur laisse le rôle de la police qui punit. Pompidou se

réserve le rôle de celui qui diagnostique et choisit les solutions. Le discours sur le monde n'est pas purement informatif. Il se doit, investi par une schématisation appropriée, d'avoir un effet perlocutoire : Les décisions sont la partie actionnelle de la séquence narrative et ont ainsi pour but de changer l'état du monde. Par un éclairage intertextuel, l'*ethos* est à la fois celui du chef d'armée (César) et du médecin au chevet d'un corps social malade.

L'on voit alors apparaître les raisons de l'apparente hétérogénéité dans la présentation et la prise en charge énonciative de ces décisions (passage je => il). Il s'agit en fait d'articuler la prise en charge personnelle et *ethique* avec la force de la loi (*logos*). On constate le glissement d'un prototype narratif impliquant et construisant (opération de schématisation oblige) un *ethos* de témoin doté d'une présence énonciative massive vers une énumération impersonnelle dotée, elle, d'un *ethos discursif* militaire et médical qu'il évite soigneusement de nommer explicitement.

L'articulation de ces deux composantes séquentielles (narrative et descriptive) permet de mettre en avant l'impact d'une énonciation dirigée sur le monde (*logos*), tout en soulignant son origine énonciative et pragmatique (*ethos*). On se situe ici entre les cas de performativités politiques et magiques : il s'agit d'assurer la transition entre « je dis que cela sera » et « cela sera ». Seul l'*ethos préalable* de Premier ministre doublé du général-médecin, cautionné par « l'accord du Président de la République » (dont on souligne ainsi l'infériorité décisionnelle), permet un tel engagement sur le futur et ce mélange d'assertion et de promesse.

L'*ethos* vise ainsi la conquête du champ argumentatif (se positionner favorablement) à travers l'énonciation (inscription du « je » dans le temps et dans le monde) et la visée pragmatique (actions à travers l'énonciation). Cette volonté se manifeste par une dilution continue de la prise en charge énonciative qui passe d'un *ethos discursif* explicité à un discours d'autorité militaro-médical<sup>16</sup>.

Il est temps de revenir un instant sur le *serait* enchâssé par l'introducteur décisionnel. Nous disions plus haut que, suivant la grammaire stricte du français, on s'attendrait à voir apparaître un futur (comme dans [P3b-c]) en lieu et place du conditionnel. En effet, la

---

<sup>16</sup> En rhétorique classique on distingue trois genres rhétoriques : le judiciaire jugeant du juste et de l'injuste, l'épidictique qui traite des valeurs de cohésion et d'exclusion, et enfin le délibératif visant à distinguer l'utile de l'inutile pour le bonheur de la cité. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces catégories. Néanmoins, il semble qu'une réflexion s'impose quant à l'exploitation des ressources délibératives dans ce passage *logique*. Étonnement, on ne voit pas Pompidou peser le pour et le contre des arguments émis par plusieurs parties. Il n'y a pas de dissertation sur les moyens à utiliser pour arriver à une fin. On assiste à un étouffement argumentatif, étouffement rendu visible par l'absence de connecteurs logiques (pas de « mais », ni de « or », ni de « donc », etc). S'il y a des décisions, c'est bien que l'enjeu a dû en être réfléchi et discuté. Au lieu de cela, l'orateur rejette ces opérations dans l'extradiscursif : [é2a] soutenu par [é2e-f] reflète les délibérations tenues (dont on peut lire la teneur autant chez Rioux que chez Joffrin). Tout se passe comme si Pompidou naturalisait le déroulement de son allocution. En quelque sorte, le Premier ministre donne le poids de la réflexion et de la collégialité à ses décisions tout en conservant l'explicitation de leur origine par le *J'ai décidé*.

postérité enchâssée, lorsqu'elle se manifeste vis-à-vis du verbe introducteur (*J'ai décidé*) comme en rapport au moment d'énonciation (allocution du 11 mai), se marque par le respect du futur (*J'ai décidé que la Sorbonne sera librement ré-ouverte [...]*). Nul besoin du conditionnel. L'utilisation de ce dernier est donc soumise à interprétation étant donné qu'elle relève d'une modalisation particulière du dire. Il y a de l'ordre de l'hypothétique ou de la conditionnalité (*serait ré-ouverte si...*) derrière cette prise en charge. L'engagement ne semble pas pleinement assumé. En quelque sorte, les deux futurs simples qui suivent (*Des mesures seront prises* ainsi que *La Cour d'appel pourra statuer*) ne sont pas bien différents malgré leur utilisation du futur catégorique. Tous deux révèlent en effet de modalités potentielles : la première proposition annonce des « mesures » pour encore un autre avenir, et la deuxième n'implique qu'une possibilité de mise en marche d'une procédure judiciaire. Purement « verbales », ces deux décisions répondent ainsi parfaitement à la potentialité actionnelle (réouverture de la Sorbonne) de la première. D'un côté, l'on renforce le verbe par le futur tout en réduisant de l'autre l'impact de l'action par le conditionnel. L'engagement n'est donc pas total, mais, sensible aux effets perlocutoires, l'énoncé ne peut en assurer seul la réalisation, dessinant ainsi en creux les limites du pouvoir politique. Une médiation s'instaure. La prise en charge *éthique* et le bloc décisionnel (P3) ne suffisent pas. Le discours ne s'arrête pas, mais trouve ainsi deux « échappatoires » : d'une part, toute une séquentialité explicative et justificatrice *logique* va venir soutenir les décisions, mais d'autre part, et surtout, la composante *pathique*<sup>17</sup> va intervenir comme recherche d'adhésion et de bonne volonté de l'auditoire. Plus loin, Pompidou impliquera ainsi, autant dans son *dictum* que dans son *modus*, la prise en charge de l'interlocuteur. C'est à celui-ci que revient la tâche de compléter la schématisation, d'actualiser la démarche discursive de Pompidou.

### 2.2.2. Justifier et expliquer

Dans sa première typologie textuelle de 1987, Adam avait envisagé la présence d'un type informatif/expositif qui aurait pu nous intéresser au plus haut point. Il y a bel et bien dans ce discours une exposition des mesures et de leurs motivations. Selon ce modèle, les décisions couplées aux explications (é5-8) auraient constitué une seule séquence. Or, Jean-Michel Adam (2001) a remis en question sa précédente typologie : on peut parler de prototypes de textes informatifs/expositifs, mais cette catégorie est inutilisable au plan séquentiel du fait que ce type est en fait composé de séquences descriptives et explicatives. Cela confirme

---

<sup>17</sup> « Le travail émotionnel [ou pathos] s'appuie sur le travail de l'ethos, qui en quelque sorte prépare le terrain » précise Christian Plantin (in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 424).

parfaitement ce que nous constatons dans notre discours : les propositions [é2g => é4] constituaient bel et bien une séquence descriptive listant des décisions (P3a-c) dont nous allons considérer maintenant la séquentialité parallèle, mêlant types explicatifs et justificatifs.

Comme nous l'avons vu, l'embrasseur *J'ai décidé* camoufle une certaine performativité qui donne à [P3] un statut particulier : mêlant parole et action, discours sur le monde et objet du monde, les décisions exigent non seulement l'explicitation de leurs motivations, mais également la justification de leur énonciation. Tout ce passage réunissant les propositions [é5] à [é8] répond donc à la question volontairement ambiguë « pourquoi ces décisions ? ».

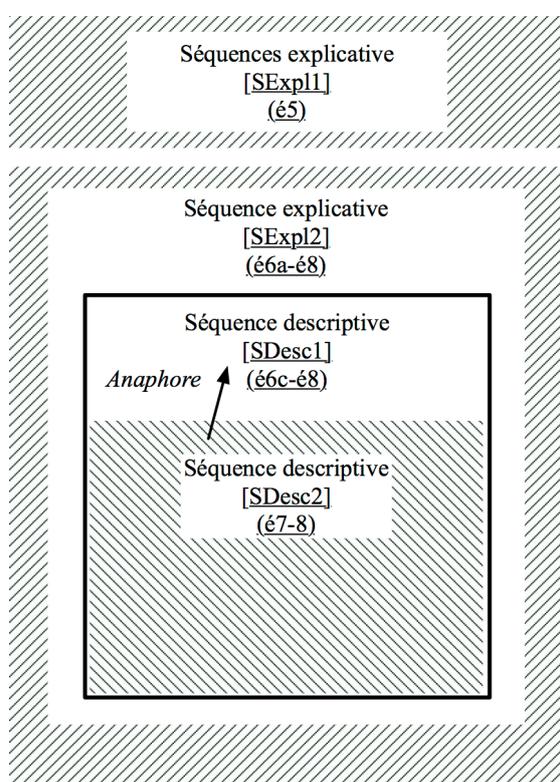


Figure 2 : La structure explicative du discours du 11 mai.

Le présent d'énonciation (*sont inspirées, rendons, est, il le faut*) souligne le changement de prototype séquentiel en opposant aux décisions s'engageant sur l'avenir, un regard méta- de l'ordre du commentaire. Ce dernier nous semble segmentable en une succession de deux séquences explicatives. Si la première est homogène, la deuxième englobe deux séquences plus fondamentalement descriptives, elles-mêmes étant enchâssées l'une dans l'autre (cf. figure ci-contre).

La première séquence explicative (SExp1) vise à justifier l'entier du paquet décisionnel (P3). L'anaphore résomptive *Ces décisions* placé en position thématique explicite parfaitement la dynamique : d'un terme on embrasse la séquence descriptive, on lui donne une unité pour la commenter. L'utilisation de la formulation

passive est en ce sens exemplaire : particulièrement habile, elle permet l'omission de l'agent. Les décisions étant imbriquées dans la prise en charge *ethique*, la reprise anaphorique ne fait que prolonger le mouvement<sup>18</sup>. Nous verrons plus loin combien les termes *sympathie* et

<sup>18</sup> Il semble que cette interprétation trouve sa confirmation dans le travail des historiens. Plusieurs sources, dont *Le Général en Mai : journal de l'Élysée – II (1968-1969)* de Jacques Foccart (1998) et le *Mai 68 : histoire des événements* de Laurent Joffrin (1998) affirment que ces décisions n'allaient pas de soi et que Pompidou a dû imposer son avis à ses conseillers et à ses ministres puis le défendre âprement devant le Général. Ceci concorde en tout cas avec les distances que Pompidou prend vis-à-vis de son gouvernement et sa volonté manifeste de se positionner comme interlocuteur privilégié et homme du compromis. À lire le *Pour rétablir une vérité*, il semblerait que Pompidou ait également voulu manifester de la compréhension et de l'empathie pour les étudiants dont, au vu de son parcours personnel, il se sentait proche.

*confiance* participent à cette stratégie de maintien de la présence de l'*ethos* dans le discours et à l'introduction progressive d'éléments *pathiques*.

Argument classique du *logos*, apparemment le plus démuni de prise en charge énonciative, *le bon sens* fait alors son apparition et vient compléter la schématisation du témoin-acteur proposée par Pompidou. La position de César-médecin, que laissait transparaître la séquence précédente, se double ici d'une image de soi plus paternaliste, chargée de l'atténuer. Le discours étant toujours affaire d'énonciation, l'argument du *bon sens* (modèle de *l'argument d'autorité* selon Breton) a beau sembler jaillir de nulle part, il n'en est pas moins attiré par le pôle *ethique*<sup>19</sup>. Nous verrons plus loin combien cette interprétation se révèle fructueuse pour l'analyse des mécanismes d'épidictisation par le blâme du tiers exclu.

La deuxième séquence explicative (SExp12) est bien plus hétérogène et complexe, mais trouve son unité par la réintroduction de l'instance d'énonciation et dans l'utilisation des thèmes titres et des enchâssements anaphoriques : ainsi, le *En rendant la Sorbonne à sa destination* (é6a) fonctionne de manière analogue au *Ces décisions* de [SExp11], à la différence qu'il se concentre sur la première décision (P3a) et non sur l'ensemble du champ décisionnel. Le mécanisme périphrastique (*En rendant [...] => nous la rendons*) apparaît typique de la séquentialité explicative, comme l'avait été le couple formé par l'anaphorique reformulatif et l'indicatif présent passif. Ce qui est plus intéressant par contre, c'est la réintroduction, certes collectivisée, de l'instance d'énonciation et ainsi de l'influence *ethique* : le *nous* (que l'on retrouve plus loin dans *notre Université* et en *Le Gouvernement et moi-même* avant la reprise fidèle *nous* en [SDesc2]) rappelle l'origine des décisions. Par cette rethématisation de l'origine, l'orateur poursuit la dilution de l'*ethos* dans le discours et rapproche ainsi l'énonciateur tant du moment d'énonciation que de l'auditoire. L'étude de la temporalité de [SDesc2] ne fera que le confirmer. Mais avant cela, concentrons-nous sur [SDesc1], la première des séquences descriptives enchâssées : [la vocation de la Sorbonne] *qui est l'étude dans la discipline librement consentie et, il le faut, dans la concertation pour la rénovation de notre Université*.

L'introducteur relatif combiné à un verbe d'état introduit, ici, non seulement une séquence descriptive, mais un cas explicite d'argument de *cadrage par définition* (Breton

---

<sup>19</sup> Il peut sembler étonnant de sentir l'orateur et, par conséquent, l'appui de l'*ethos* si présents quand bien même aucun élément linguistique ne semble en porter la marque. Or, stipule Thierry Herman, « l'image de soi dans le discours ne dépend pas uniquement des traces linguistiques, ni même de l'usage de l'implicite. Le choix des mots, de l'ordre des énoncés, du respect ou non du genre de discours pourraient être autant de facteurs déterminant un "comment dire" (cf. Charaudeau 1988), responsable de l'*ethos* du sujet communicant » (2005 : 95). Dans notre cas, autant l'imbrication séquentielle que les termes mêlant *ethique* et *pathique* tels que *sympathie* et *confiance*, participent de ce « comment dire » constitutif de l'*ethos*.

2006), le terme de « définition » pouvant être source de confusion : « Il ne s'agit pas de proposer une définition objective<sup>20</sup> d'un phénomène, mais bien d'insister sur l'aspect qui semble le plus déterminant pour le caractériser » (Breton 2006 : 79). Et nous aurions envie d'ajouter « le plus déterminant en vue de l'orientation argumentative et de la schématisation la sous-tenant ». L'argument de définition n'a pas sa place définie dans un système encyclopédique non actualisé, mais se positionne comme rouage essentiel de tout système de représentation et de toute dynamique argumentative. La définition éclaire les propriétés textuellement et discursivement pertinentes d'un objet. Ce que Pompidou propose ici, ce n'est pas la définition de l'université, mais celle de la *vocation* [de l'université]. Le but avoué consiste à extraire du sens général les significations de *librement consentie* et *concertation*. L'incise *Il le faut* (é6d) est ainsi exemplaire : elle permet, tout comme l'argument du *bon sens*, d'introduire l'argument comme une alternative, certes massive et profondément déontique, mais néanmoins une alternative. *Il le faut* modalise une posture qui n'en dénie pas une autre, tout en la marginalisant. On se trouve ici au coeur du *logos* délibératif. Il est primordial pour Pompidou d'éclairer le chemin qu'il désire voir entreprendre par l'auditoire (*J'ai tendu la main*, utilisé par Pompidou le 16 mai, est en ce sens exemplaire). Qui serait assez fou en effet pour refuser le *bon sens* surtout quand cet argument est investi par un *ethos* d'interlocuteur privilégié ? Le cadrage n'introduit pas l'université comme un lieu du travail où priment l'esprit critique, l'austérité ou la solitude, mais bel et bien le lieu de *la discipline librement consentie* et de *la concertation*. Le Premier ministre ne parle pas de n'importe quelle université, il parle de celle qu'il désire donner à voir pour soutenir l'orientation illocutoire globale de son discours.

La deuxième séquence descriptive ([SDesc2]), insérée dans la première via l'anaphorique *cette rénovation*, peut être considérée comme véritablement descriptive, même si enchâssée dans le mouvement explicatif global et teintée ainsi de son orientation. S'il s'agit de commenter la *rénovation*, grâce à l'anaphore placée en position thématique de [é7], il n'est pas fondamentalement question de l'expliquer ou de la justifier. Encore une fois, la description est un rouage, mais sa portée vise un au-delà.

La prise en charge *ethique* de cette séquence enchâssée est forte (voir la zone doublement hachurée du schéma A2). Le « je » refait une apparition massive, non seulement par le *moi-même*, mais également par l'inclusif *nous* réunissant le « je » et *Le gouvernement*. Cette prise en charge énonciative, se double d'une « conquête » temporelle et actionnelle. Le schéma A3

---

<sup>20</sup> Breton insiste sur cette distinction entre « la définition comme outil de connaissance et l'argument de définition » (2006 : 80).

montre que la séquence produit un balayage temporel qui permet la transition de la proclamation à l'acte. Le duratif et accompli *n'avons cessé de* se trouve combiné au *l'avons déjà entreprise* et prolongé par un duratif au présent « continu » *Nous la poursuivons*. Les promesses s'accompagnent d'actes dans le terrain fermé de la schématisation. Le « je » tient des promesses et les promesses sont tenues. Le paquet décisionnel, dont on verra la reformulation pragmatique finale en un *Cet apaisement, j'y suis prêt*, visait à proposer une telle articulation actionnelle. Toute la schématisation semble tendue vers cette valorisation de l'orateur qui agit, décide et gère au sein de l'ensemble du spectre temporel.

Les séquences descriptives participent donc pleinement à la séquentialité explicative. Si l'ensemble est bel et bien de l'ordre de la justification, l'étude microtextuelle montre que l'arrêt sur un terme déploie tout un mécanisme énonciatif sous forme de commentaire ou de définition. « La description est, en quelque sorte, dynamisée par des micro-enchaînements de nature plus explicative que descriptive » (Adam 2001 : 139). Encore une fois et comme pour le traitement de l'illocutoire, il est plus que nécessaire de distinguer entre structure interne et valeur co(n)textuellement dérivable. Si la dominance quantitative est d'ordre descriptif, l'analyse séquentielle et compositionnelle montre bien que la description est au service d'une séquentialité explicative.

Ce n'est finalement pas si étonnant si on garde à l'esprit ce qu'implique une explication : « le sujet qui explique donne de lui l'image du *témoin* et non de l'agent de l'action » (Borel 1981 : 24 cité par Adam 2001 : 134). Adam parle quant à lui d'un désir de « s'offrir le luxe du masque de l'objectivité » (2001 : 134). Pompidou passe de l'acteur au témoin de ses propres décisions. En quelque sorte, le texte se clôt sur lui-même grâce au mouvement réflexif et naturalise (du moins en donne l'apparence à des fins illocutoires) les catégorisations qu'il opère lui-même. L'orateur fournit et explicite les éléments, les représentations, à la base de sa schématisation. On comprend mieux ainsi les raisons de l'étouffement argumentatif qui semble soutenir tout le texte : la schématisation s'auto-confirme sur un mode explicatif. Elle présente les décisions, mais, pour éviter toute délibération et dans un souci de transparence peu innocent, elle en explicite les fondements pour en « faciliter » la compréhension. L'étude de la progression thématique nous l'avait signalé : Pompidou prend ses propres décisions comme objets de discours. L'argument du *bon sens* n'en est pas un, il est simplement proposé comme une donnée<sup>21</sup>. Les descriptions cadrent une relation en prenant appui (et par là en le rentabilisant au maximum) sur l'*ethos discursif* fabriqué par les opérations de schématisation initiales et sur l'*ethos prédiscursif* que Pompidou veut bien invoquer. « Se donner pour celui

---

<sup>21</sup> Nous aurons l'occasion de questionner la notion d'idéologie dans la conclusion.

qui n'évalue pas ce dont il parle, mais qui en déploie en toute objectivité l'intelligence, tel est bien le sens de toute *stratégie explicative* » (Adam 2001 : 134). En outre, en introduisant les décisions avant de les justifier, Pompidou respecte l'ordre régressif fréquemment observé dans les contextes d'oralité (Adam 2001 : 115).

Si le but de l'explication est en quelque sorte d'imposer un raisonnement et une cohérence à un déroulement discursif ou actionnel, on comprend mieux pourquoi les séquences descriptives sont centrales. Sous forme de paliers, elles permettent à la justification d'avancer sur des représentations déposées dans le discours. Ce dépôt est d'autant plus puissant que Pompidou s'appuie sur des agrégats puissants, le *bon sens* en étant l'exemple cardinal.

Justification et explication ne sont pas les seules ressources linguistiques que Pompidou exploite pour appuyer la valeur performative de ses décisions. Au discours sur le monde (*logos*) doit s'ajouter l'appel direct à l'auditoire, l'appel qui suscite l'adhésion et provoque la réaction escomptée. Ces ressources servant à appuyer l'adhésion aux thèses, nous les avons précédemment qualifiées d'« épидictiques » et l'on doit à Marc Dominicy une fort jolie synthèse de l'apport de cette composante dans la dynamique discursive :

L'épidictique relève, comme l'évidence, d'une rationalité à deux faces : situé à la fois en amont et en aval des deux autres genres, il précède épistémologiquement en vertu de son immunité vis-à-vis de toute critique, mais il leur succède souvent dans la pratique discursive, quand il vient à la rescousse de justifications qui risqueraient de demeurer objet de controverse. (Préface de Danblon 2002 : X)

C'est sur l'analyse de ce support épидictique, venant « à la rescousse » des explications et de l'engagement *ethique*, que nous aimerions enchaîner.

### **2.3. *Pathos* : l'appel, entre implication *ethique* et soutien épидictique**

Un des buts du discours était d'informer, et de le faire selon une certaine visée. Le début du discours entendait aboutir à la présentation et à la prise en charge par l'orateur des décisions, alors que le pôle *logique*, au milieu du discours, visait à les justifier. Or, nous l'avons mentionné, le *logos* est composite et contient des traces non seulement d'*ethique*, mais également de *pathique* (on relèvera plus loin les marques du *pathos* répandues tout au long du *logos*) : l'*ethique* déjà, parce qu'il s'agit pour Pompidou de schématiser avantageusement sa position et parce que son *ethos préalable* doit servir de garantie et de légitimation à son *logos décisionnel* ainsi qu'à ce que nous nous proposons d'analyser maintenant : l'appel. Le *pathique* donc, parce que la crise est interne à la nation et que la

situation dépend par conséquent de l'auditoire. À la différence du discours électoral, notre appel joue avec une situation particulièrement délicate. Certes, il s'agit bien du même auditoire – auditoire national dont on attend une action civique –, mais le problème spécifique de Pompidou en mai 68 concerne le statut de l'ennemi : il ne s'agit plus d'un concurrent. Tout membre de la communauté auquel il s'adresse peut potentiellement l'être ou le devenir. L'enjeu de la polarité *pathique* sera donc double pour Pompidou : non seulement formuler un acte directif visant à atteindre un résultat pragmatique de cohésion nationale, mais également et à cette fin gérer la composition de son auditoire, enjeu central dans toute activité schématisante.

### 2.3.1. Une injonction solennelle : l'appel à l'apaisement

L'introduction de l'auditoire est particulièrement brutale : dans ce *Je demande à tous* [...] (é9), la tension (comprise comme degré d'attachement et de proximité énonciatifs entre le pôle du locuteur et de l'interlocuteur) est maximale : au présent d'énonciation, s'ajoute la première personne dans un acte performatif (Pompidou thématise l'action qu'il est en train de produire) dont l'auditoire est la cible. L'ordre est explicite ce qui lui confère une solennité particulière. On sort ici des frontières de la structuration séquentielle, l'illocutoire prend le relais :

On n'est déjà plus dans un prototype de séquentialité, mais bien dans un genre discursif avec toutes ses composantes pragmatiques (visée illocutoire injonctive, place énonciative vide destinée à être occupée par le lecteur, monde représenté non fictionnel). (Adam 2001 : 98)

On quitte l'orientation argumentative visible par dérivation des séquences antérieures. Il n'est plus question de description, récit, explication. Seules ici se rencontrent les polarités *ethiques* et *pathiques*, l'orateur et l'auditeur. Le genre discursif dont il est question dans notre cas consiste clairement en l'appel de chef d'État, genre thématisé d'ailleurs par Pompidou dans sa proposition résomptive finale sur laquelle nous reviendrons (*Puisse chacun entendre mon appel*).

*Je demande à tous* formule une certaine relation entre locuteur et récepteur, une relation paternaliste et autoritaire. À ce point du discours, l'*ethos préalable* de l'orateur est gonflé par toute la schématisation précédemment entreprise (qui rend possible ce qui se passe à présent) : l'autorité veut se présenter non seulement comme conciliante et justifiée, constat confirmé par le résomptif (*Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt*), mais également comme capable, sûre d'elle et omniprésente. La progression thématique macro-textuelle du discours isole en effet un fil rouge largement pris en charge par l'instance énonciative : *Je n'ai cessé de suivre* — *J'ai réuni* — *J'ai décidé* — *Je demande*. En quelque sorte, ce performatif directif est la

résultante d'une chaîne liant constatation, action et participation, dynamique reprise dans la péroration (é10-11).

Avant de nous engager dans l'analyse de celle-ci, il faut nous arrêter quelques instants sur une des composantes centrales de la polarité *pathique* qui consiste non plus seulement à diriger explicitement ses efforts illocutoires sur l'auditoire, mais également et plus fondamentalement, à gérer la composition, la construction et le positionnement de ce dernier. Le *pathique* implique non seulement que l'on se tourne vers l'auditoire, mais également, par le biais d'opérations de schématisation, que l'on s'intéresse à sa gestion énonciative. L'auditoire, tout comme l'orateur, ne peuvent être considérés comme des données *a priori*. Tant l'auditoire que la relation que l'orateur désire entretenir avec cette entité sont objets de schématisation et de prise en charge argumentatives et rhétoriques.

### **2.3.2. Dynamique du tiers exclu (il) et épидictisation (vous)**

Si le discours du 16 mai sera l'occasion de se plonger plus profondément dans la mécanique épидictique de Pompidou, celui du 11 mai n'est pas avare en manœuvres mêlant volonté de souder une communauté avec l'auditoire et marginalisation/minimalisation du tiers exclu. Deux méthodes qui se complètent d'ailleurs fort bien puisqu'elles constituent les deux faces de l'activité de schématisation de l'auditoire : d'une part, il s'agit de faire partager des représentations au plus grand nombre, et d'autre part, d'accentuer ce mécanisme en proposant un repoussoir.

Les signes du premier mouvement sont nombreux et nettement visibles, y compris dans la partie polarisée par le *logos*, *logos* construit comme point de contact entre *ethique* et *pathique* et ainsi comme facteur de cohésion : la séquence explicative est signe d'une volonté de communauté de représentation. C'est le lieu du partage de connaissances et de valeurs. Des termes tels que *profonde sympathie*, *confiance*, *consentir*, *concertation* ou encore *collaboration* sont emblématiques d'un désir de communion (ou de « compassion » pour mêler la racine latine *cum* avec le *pathos* de la rhétorique grecque). Présentation de soi sous un jour favorable (faisant partie des dynamiques *ethiques* clés d'Aristote) et incitation à de bons sentiments se rencontrent et aboutissent au sommet de la polarité *pathique* : le performatif réunissant « je » et « vous », orateur et interlocuteur, dans un présent d'énonciation tendu vers un avenir. Les différends sont ainsi minimisés et la responsabilité du chaos est imputée au tiers exclu : *les provocations de quelques agitateurs professionnels* qu'il s'agit de *rejeter* (é9c). Cette qualification a pour unique but de limiter l'opposition en faisant d'un groupe d'agents le virus contaminant le corps social. En retirant toute profondeur aux

revendications et en blâmant les agents responsables, Pompidou limite aussi l'envergure de la crise. Ce cadrage est alors mis à profit par l'orateur pour inciter ses interlocuteurs à *coopérer à un apaisement rapide et total* (é9d). Cet apaisement est thématiqué en [é10] par une dislocation à gauche exemplaire qui permet de déplacer le rhème en tête de la péroraison du discours.

### 2.3.3. Lorsque la péroraison explicite le plan de texte

Lieu décisif du discours, « la péroraison comprend trois éléments : amplification, récapitulation et passion » (Herman 2005 : 174). Il s'agit pour l'orateur de redonner à voir son discours et son argumentation en plus court, mais plus fort. « Donner à voir », tels étaient déjà les mots que nous utilisons pour parler de la schématisation. Dans le cas de la péroraison, on passe à un autre niveau encore, celui que l'on pourrait décrire comme une méta-schématization. La péroraison est le lieu où le discours comme schématisation est lui-même schématisé. L'orateur, d'un regard rétrospectif, embrasse son discours, en tire l'essentiel, en opère une récapitulation.

Les deux dernières propositions du discours [é10 et 11] sont exemplaires de la dynamique synthétisante opérée. Leur articulation révèle, explicite le macro-acte sous-jacent, c'est-à-dire la visée illocutoire à la base du plan de texte. Le fonctionnement de [é10] est sur ce point remarquable : par l'anaphore fidèle *Cet apaisement* placé en position thématique, l'orateur récupère l'objet de sa demande (é9d) tandis que par le rétablissement de sa position *ethique* opérée tout au long du discours, il s'en réapproprie le statut : l'apaisement que Pompidou réclame au sein de son auditoire, l'orateur le décrit comme faisant déjà partie de son état d'esprit, par le biais des décisions qu'il a prises (cf. flèche *Reformulation* dans le schéma A2) et des justifications qu'il en a données. Le verrouillage du discours est donc total et son *appel* (é11) s'auto-légitime une fois de plus. Les décisions, purement discursives pour le moment, sont reprises une dernière fois pour gonfler l'*ethos* – la réapparition du « je » et son articulation avec le verbe d'état « être » sont de ce point de vue remarquables – et pour donner à [é11] le statut de « la balle est dans votre camp ». Cette dernière proposition ne fait pas que reformuler [é9]. Par le *chacun*, elle actualise le *tous* (é9) à travers un procédé d'individuation. Plus puissant encore est le mécanisme optatif couplé au verbe *entendre* : à la manière du médecin qui ne peut qu'espérer que le patient prenne ses médicaments, Pompidou schématise une situation où seul un défaut auditif pourrait expliquer le non-respect de ses consignes. Pour guérir, il suffit à l'auditoire d'écouter et de laisser la machinerie argumentative opérer.

Il est frappant de constater combien Pompidou thématise dans son discours autant ses propres actions que ses énonciations. Nous verrons dans l'analyse du discours du 16 mai que cette dynamique se complexifiera d'autant plus qu'elle inclura des reprises intertextuelles. Se positionner comme maître de son propre discours, tel est un enjeu discursif que l'on aurait tort de négliger. De Gaulle en retrait, il s'agit pour le Premier ministre de se montrer à la hauteur de l'homme de l'appel du 18 juin 1940.

# Chapitre 3

## Analyse du discours du 16 mai

L'orateur qui s'adresse à un auditoire n'argumente que très exceptionnellement sur la situation immédiate et actuelle et, si même il le faisait, son discours ne cesserait pas pour autant de créer les objets dont il veut traiter. (Grize 1982 : 149)

Le discours du 16 mai a l'avantage, en regard de celui du 11, d'être autostructuré par un double phénomène d'adresse (*Français et Françaises* x3 et *Etudiants!*) et de discours méta-énonciatif (*Je m'adresse à vous avec calme, mais avec gravité*). La disponibilité de la source visuelle et sonore présente également un avantage indéniable. L'analyse séquentielle couplée à celle des personnes, de la temporalité et des actes de langage, confirme, à la façon du 11 mai, la mise en évidence des polarités rhétoriques et permet un dégagement du plan de texte.

La polarité *ethos* est remarquable par son utilisation massive d'une temporalité rétrospective couplée à celle de la première personne permettant une progression par thème constant (*Je-Je-Je-Je-Je* [é2-é6]). Il s'agit pour Pompidou de revenir sur ses actions passées – témoignant d'un *ethos* favorable – présentées sous forme de liste et insérées dans un mouvement narratif. Ce récit vise à présenter la situation actuelle (é7-8), tout en prenant en charge son énonciation, afin d'en faire la prémisse à un syllogisme argumentatif qui constituera le centre *logique* du discours.

Le *logos*, dont le départ énonciatif se situe en [é7] et [é8] grâce à la suppression progressive de l'instance d'énonciation pourtant massivement visible en [é2-6], articule une loi sur la situation de crise introduite dans le discours. La loi, pur *logos* (et dont l'énonciation se prépare via le [é9] *Français et Françaises* solennel et ponctuant) est invoquée en [é10] et participe à la séquence argumentative, conduisant du constat [é8] à l'engagement [é11].

À ce stade, on pourrait croire que le discours est terminé : au constat d'échec mis en avant par l'*ethique* et aboutissant à la description d'une situation de crise anarchisante et en expansion (é8), le gouvernement rétorque par l'argument constitutionnel (*logos*). Or, comme dans le discours du 11 mai, l'auditoire finira par être invoqué (*pathos*). Le gouvernement n'étant pas totalitaire et la crise étant interne, le premier se doit d'appeler à un certain appui tout en évitant une dégradation de la seconde. Par les adresses *Etudiants* (é13) et *Français et Françaises* (é18, cette fois véritablement cible de l'énonciation), Pompidou isole un bloc *pathique* (é13-19) et introduit des actes directifs forts, actes qui s'opposent aux constatifs et

engageants de la première partie. L'appel est nécessaire. Et il s'agit de convaincre, via des stratégies alarmistes et argumentatives, de la bonne décision.

Pour résumer cette dynamique discursive, dont la complexité n'a rien à envier à celle du 11 mai, nous pouvons en dessiner le plan de texte (détaillé en annexe B2) :

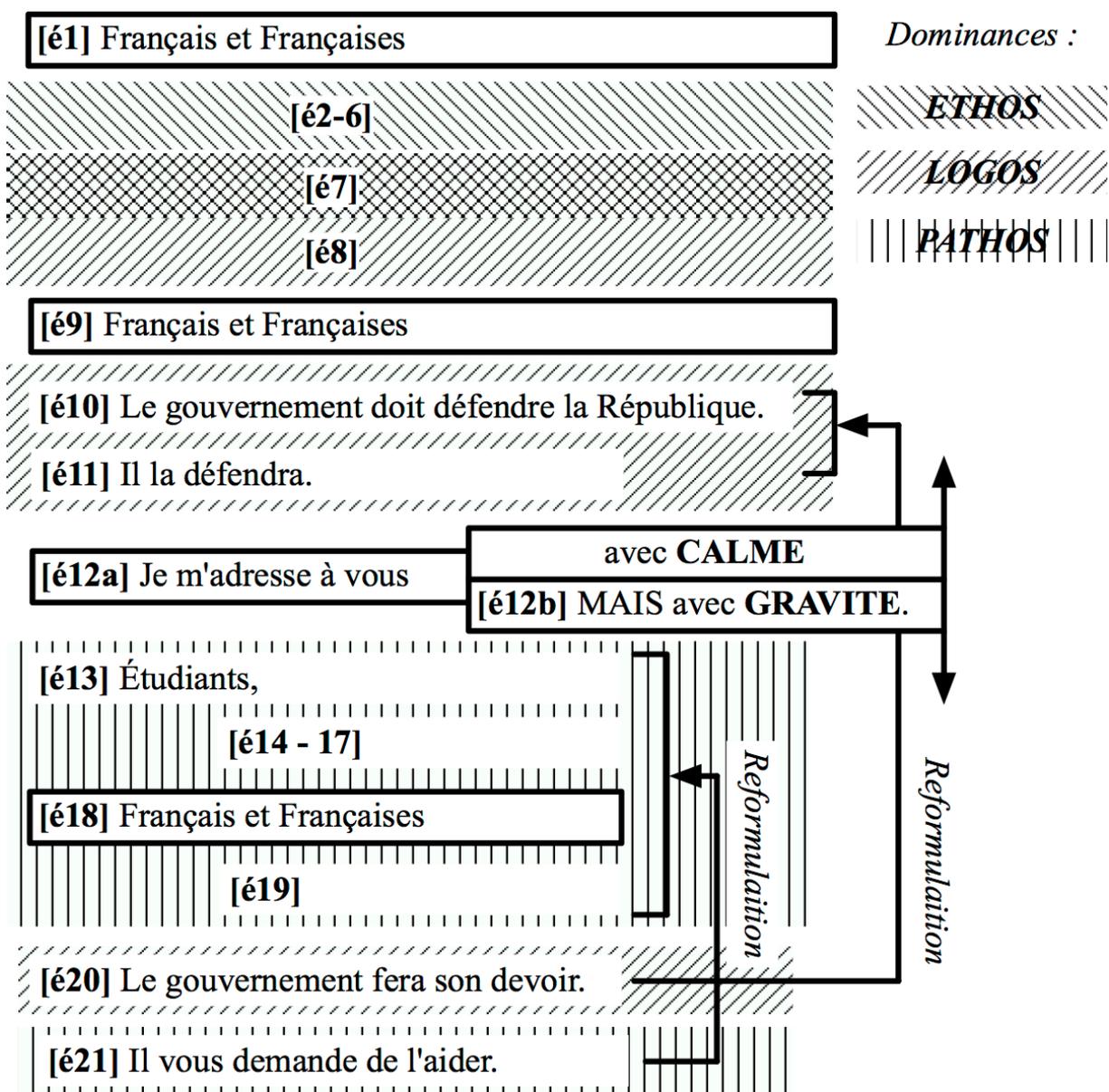


Figure 3 : Synthèse de la structure du discours du 16 mai.

Au vu de ce qui précède et des reformulatifs finaux (*Le gouvernement fera son devoir, Il vous demande de l'aider*), il sera nécessaire de réfléchir aux genres rhétoriques. Le texte se présente en effet de façon génériquement hétérogène. Au judiciaire, combinant narration de la situation (prise en charge *ethique*) et énonciation de la loi (*logique*), semble se combiner, au sein du *pathique*, une dimension délibérative et épictictique (pousser à faire le bon choix, celui de l'orateur en l'occurrence, par recours à une communauté de valeurs).

## 3.1. *Ethos* : de l'échec personnel au bilan négatif

### 3.1.1. S'inscrire dans le discours en faisant état d'un échec...

Indéniablement, le recours à l'*ethos* vise à introduire un bilan négatif. Qui plus est d'une façon brutale : l'absence d'exorde est tout aussi remarquable que le 11 mai. Après l'annonce solennelle [é1], le discours commence directement par un des éléments (é2) entrant dans la composition de la progression visant à introduire [é7] et [é8]. [é2] n'a pas tant le rôle de légitimer la prise de parole présente, que de participer à celle-ci en tant qu'argument. En effet, *J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement* contient tous les éléments permettant de rappeler le discours du 11 tout en faisant allusion à une situation conflictuelle avec laquelle le terme d'*apaisement* contraste : au moment où Georges Pompidou prononce son discours, la mémoire de l'auditoire contient les violences urbaines et le climat insurrectionnel qui se sont manifestés depuis le discours du 11 mai. La situation d'urgence motive le discours et justifie l'omission d'un exorde explicite.

L'utilisation du passé composé *J'ai fait...* permet à Georges Pompidou de jeter un regard rétrospectif (cf. annexe B3) tandis que *ma volonté d'apaisement* re-catégorise, ré-embrasse les mesures et les promesses passées<sup>22</sup>. L'orateur présente la volonté d'apaisement comme ayant été accomplie et la nécessité de travailler désormais sur un nouvel état résultant, une nouvelle situation. En d'autres termes, la proposition [é2], seule, énonce le passé de *J'ai fait...* et l'évaluation en forme de bilan négatif. Le discours du 11 faisait état d'une crise référentielle et embrayait sur un « paquet » décisionnel visant à résoudre les problèmes. Le discours du 16 reprend le mouvement en constatant son échec. Pompidou schématise son discours de façon à ce qu'il puisse être considéré comme un enchaînement à celui du 11. On serait tenté de dire que le discours du 16 mai prolonge la séquence narrative que nous avons dégagée dans la polarité *ethique* de l'allocution précédente. D'abord, il y eut la description du *malaise universitaire* dont Pompidou fut témoin. Puis suivit la *réunion [des] ministres*, et enfin *les décisions*. Ce mouvement, visible dans la partie supérieure du schéma AB1, devait se conclure, suivant le macro-acte d'appel soutenant le discours du 11 mai, sur une situation d'apaisement. La crise subsistant, Pompidou reprend ce mouvement dans le discours du 16 mai et raconte ce qui s'est passé entre temps grâce à [é8], introduit par *Mes appels n'ont pas été entendus par tous* (é7).

---

<sup>22</sup> Ce passé que Pompidou schématise ne peut se réduire à son allocution du 11 mai, même si, nous le verrons, c'en est l'emblème. Entre d'autres déclarations à la presse, Pompidou prononce en effet un discours devant l'Assemblée nationale le 14 mai (cf. annexe C). Ce discours, qui revient sur les décisions du 11 mai, tend à manifester une fois encore la volonté d'apaisement de l'orateur.

C'est cette dynamique intertextuelle qui permet d'expliquer le fait que la situation initiale du discours du 16, celle sur laquelle s'embraie le *logos*, n'intervient qu'en [é8]. Il y a la volonté chez Pompidou de raconter et de se raconter, d'introduire la crise comme l'aboutissement d'une séquence narrative. Alors qu'on s'attendrait à ce que l'orateur parte de la situation initiale conjointe au moment d'énonciation (le monde est en crise ici et maintenant) pour aboutir à des actions permettant de la rectifier, Pompidou « part » de plus loin, thématise ses actions et son inscription dans la temporalité et dans le monde. L'*ethos* médiatise ainsi explicitement la schématisation du monde qu'il propose. Le liage intertextuel révèle l'*ethos* et permet à Pompidou de se prendre comme objet de discours.

Ce phénomène se révèle par l'étude de la séquence descriptive (de degré énumératif) réunissant les propositions [é3-6] et introduite par [é2] ainsi que par sa position au sein de la séquence narrative menant de [é2] à [é8].

La séquence descriptive est constituée d'une suite de quatre propositions fonctionnant toutes selon le même régime thématique, la progression étant continue et formée selon le couple « je » + passé composé :

- [é3] : *J'ai rendu*
- [é4] : *J'[...] ai rendu*
- [é5] : *J'ai libéré*
- [é6] : *J'ai annoncé*

Ces quatre passés composés marquent l'antériorité des actions, qui sont décrites dans leur unité (non dans leur durée) et forment ainsi autant de bulles successives. Ce faisant, ces passés composés renforcent l'aspect de liste. La tentation serait forte de vouloir y inclure [é2] (*J'ai fait*), mais l'analyse séquentielle permet d'éviter cet écueil. Si l'on peut donner une telle cohésion à [é3-6], c'est qu'il s'agit d'une séquence descriptive énumérative enchâssée par [é2], le syntagme *la preuve de ma volonté d'apaisement* pouvant en être considéré comme le thème-titre introducteur. [é3-6] sont donc introduits comme des exemples de cette *volonté d'apaisement*. En ce sens, même si cette séquence est primordiale du point de vue *ethique*, sa suppression<sup>23</sup> n'empêche pas la compréhension : *J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement. Mes appels n'ont pas été entendus par tous. Des groupes d'enragés ...* L'exemplification est donc bel et bien enchâssée dans la suite narrative [é2-8].

Le terme d'exemplification n'est pas anodin et il s'agit de bien saisir son lien essentiel avec le phénomène de récupération intertextuelle. De façon synthétique, on pourrait dire que le discours du 11 mai sert de contexte et de ce fait est, bien que synthétiquement,

---

<sup>23</sup> D'un point de vue strictement *logique* (dans le sens de relatif uniquement au *logos*, sans tenir compte de la prise en charge *ethique*), les propositions [é2-7] pourraient être supprimées du fait que le cœur *logique* se construit en rupture à l'*ethique*.

intégralement compris dans celui du 16 mai<sup>24</sup>. Lorsque nous disons « intégralement compris », ce n'est pas une expression à prendre à la légère. On constate déjà que le terme d'*apaisement* servant de thème-titre (é2 dans le discours du 16 mai) est directement reprise du reformulatif *cet apaisement* (visible le 11 dans [é10], dont nous avons souligné le rattachement *ethique* via *j'y suis pour ma part prêt*). Plus remarquable encore, l'ensemble décisionnel (visible au travers de la séquence déjà descriptive et abondamment commentée [P3] du 11 mai) est fidèlement intégré dans la séquence énumérative récemment décrite : à [P3a] (dont nous avons étudié la reprise en [é6a]) et [P3b], répondent [é3] et [é4] dans le discours du 16. À [P3c] répondent [é5] ainsi que [é6].

N'oublions pas également la thématization de l'appel ([é11] *Puisse chacun entendre mon appel*) repris par le *Mes appels n'ont pas été entendus par tous* (é7). L'articulation de cette proposition avec [é2] (*J'ai fait la preuve...*) témoigne ainsi non seulement de l'échec des mesures précédentes (cf. schéma AB1 et B2), mais également, par la prise en charge énonciative, d'une volonté de s'inclure dans la temporalité discursive et actionnelle.

La liste peut être considérée comme un phénomène d'amplification discursive permettant à l'orateur de prendre à son compte une forte portion textuelle afin de lui donner plus d'impact. En accolant quatre bulles actionnelles, on assiste à une accumulation paradigmatique. Cette insistance se réalise selon une certaine perspective argumentative. Encore une fois la description, ici sous forme de récupération énumérative intertextuelle (é3-6), se soumet à l'orientation de la séquence dans laquelle elle est insérée.

L'argument de l'amplification<sup>25</sup> constitue une forme très convaincante de présentation du réel. Elle constitue une forme aiguë de la description argumentative. Cet argument prend souvent l'aspect d'une liste [...]. (Breton 2006 : 83)

Le terme de « récupération » utilisé ci-dessus en appelle un autre, que nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer, celui de « cadrage », opération inhérente à toute activité de schématisation. L'*ethos préalable*, présent avant la prise de parole, est, dans le cas du 16 mai, constitué de la posture de Premier ministre qu'endosse Pompidou. Cela est indéniable et légitime en partie son allocution, comme c'était déjà le cas lors de l'allocution du 11 mai. Cependant, la différence notable entre les deux discours est la suivante : Pompidou va faire en

---

<sup>24</sup> Comme cette récupération du discours du 11 dans celui de 16 se concentre dans la partie *ethique* de ce dernier (é2-7), cela ne fait que confirmer notre interprétation très *ethisante* (dans le sens de mettant le doigt sur l'importance de la prise en charge explicite de la dynamique discursive par l'orateur) de l'allocution du 11 mai.

<sup>25</sup> Breton donne comme citation de référence l'extrait suivant, tiré de Perelman (dans l'édition de 1988 de son *Empire rhétorique*, pp. 51-52) : « pour créer la présence, il est utile d'insister longuement sur certains éléments qui ne sont pas douteux : en prolongeant l'attention qu'on leur accorde, on augmente leur présence dans la conscience des auditeurs [...]. Cette technique pour développer un sujet a reçu, dans la théorie rhétorique, le nom d'amplification. Il s'agit d'une figure rhétorique qui utilise, en vue de créer la présence, la division d'un tout en ses parties ». Cette idée de « division du tout en parties » ne nous est pas inconnue et rappelle en effet la séquentialité descriptive théorisée par Adam (1990 : 172). Le lien entre argument par amplification et description à valeur argumentative est donc à nouveau renforcé.

sorte de récupérer l'*ethos discursif* du premier discours pour en user de façon non seulement *discursive*, mais également *prédiscursive* dans le discours du 16. En énonçant *J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement*, Pompidou non seulement souligne la « prédiscursivité » de sa bonne volonté, mais ce faisant, il récupère ce qu'il a pu former comme *ethos discursif* lors du 11 mai pour en faire un préalable à sa prise de parole. Le passé composé accompli dans l'instant d'énonciation (*[Depuis le 11 mai et jusqu'à aujourd'hui,] J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement*) permet ainsi d'opérer un mouvement de relecture (soutenue également par la séquentialité narrative) en invoquant et retravaillant une mémoire discursive<sup>26</sup>. L'inefficacité du discours du 11 mai ne relève pas de l'orateur – il a *tendu la main* –, mais bien plutôt de certains *groupes d'enragés*. Dans la négation *Mes appels n'ont pas été entendus par tous*, il faut bien entendre que certains, on aurait envie de dire « presque tous », les ont entendus. La situation au moment d'énonciation, est donc présentée par un mouvement narratif [é2-7] visant à repositionner Pompidou comme interlocuteur privilégié, homme du compromis et de la communication à laquelle se sont opposés et s'opposent les *enragés*. Grâce à l'emploi massif du « je », l'orateur rappelle également son positionnement distant vis-à-vis de son gouvernement, schématisé le 11 mai du côté de l'emploi de la force. Cependant, cette position énonciative, si elle est ré-invoquée, est rejetée dans le passé : le dialogue doit laisser place à la répression. Pompidou schématise le changement de sa propre position de chef du gouvernement.

Le travail de la mémoire implique donc que la description, et d'autant plus celle posant l'orateur comme objet, endosse l'ensemble de la visée argumentative dont elle fait partie. « Argumenter ainsi sur sa propre valeur ne peut se concevoir qu'en se proposant comme objet de discours » (Herman 2005 : 91).

Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés sur le phénomène intertextuel<sup>27</sup> et avons insisté sur la narrativisation de la situation. Nous avons vu combien parvenir à la présentation de la situation (é7-8) relevait d'une certaine intention rhétorique. Un enjeu argumentatif puissant semble en effet se cacher sous la séquentialité narrative qui articule à première vue

---

<sup>26</sup> Le contexte ne peut donc se faire plus texte : Pompidou prend sa propre allocution du 11 mai comme base cognitive et encyclopédique de son discours du 16. On trouve alors un écho chez Jean-Michel Adam lorsqu'il traite de mémoire discursive : « toute interaction repose sur la mémoire d'interactions et de paroles antérieures et vise à établir un état nouveau de la mémoire qui servira de base à une interaction ultérieure. La schématisation donne une idée de l'état de la mémoire qu'elle (présup)pose » (1999 : 126).

<sup>27</sup> Il y aurait encore à prendre en compte le discours du 14 mai de Georges Pompidou à l'Assemblée nationale. On trouvera ce dernier en annexe. Les lieux intertextuels forts ont été soulignés pour en faciliter la lecture. Ne s'agissant pas d'une allocution à la Nation, nous avons préféré écarter ce discours du corpus tout en gardant à l'esprit qu'il faisait aussi partie du jeu intertextuel. Si les allocutions des 11 et 16 prennent bel et bien appui l'un sur l'autre, le discours du 14 en renforce l'articulation, articulation qu'une étude plus aboutie devrait prendre en charge.

les discours des 11 et 16 mai. Un enjeu argumentatif qui pose la question suivante : la progression de [é2] à [é8], d'un strict point de vue interne à l'allocution du 16, ne pourrait-elle pas être de l'ordre d'une séquentialité argumentative ? Ne pourrions-nous pas dès lors considérer notre séquence descriptive (é3-6) comme une macro-proposition étayant une progression argumentative ? Le schéma AB1, déjà invoqué pour sa partie supérieure, tente d'en démêler les enchaînements dans sa partie inférieure : la séquence énumérative étaye [é2] dont l'articulation avec [é7] est de l'ordre d'un [MAIS] introduisant une prémisse. [é7] serait alors elle-même étayée par la proposition [é8] que l'on introduirait par un [CAR] illustratif et explicatif<sup>28</sup>. À la séquence narrative articulant causalités temporelles et aboutissement argumentatif se substituerait une séquentialité purement argumentative.

Bien que notre traitement narratif puisse dès lors paraître tiré par les cheveux, il nous semble pourtant plus fécond. D'une part, il empêche de devoir réhabiliter des connecteurs argumentatifs absents dans le texte original, tandis que, sur le schéma B3, la mise en valeur de l'agencement des temps verbaux permet d'éclairer une progression temporelle cohérente. D'autre part, notre option a l'avantage de lier cette progression actionnelle avec celle présente dans le discours du 11 mai. Du point de vue de la rhétorique classique, on est en droit également de rappeler l'importance de la présence et de la position inchoative de la *narratio* pour introduire les objets dont il va être question : le récit permet d'établir les prémisses argumentatives étayées réciproquement par [é3-6] et [é8] .

Ainsi, s'il est certain que cette séquence a une valeur argumentative dans le sens où elle vise à aboutir à un *logos* argumentatif, il ne s'agit, à notre avis, que d'une valeur dérivée d'une structure narrative. Le schéma AB1 tente donc d'éclairer au mieux cette récupération argumentative d'une progression narrative, de faire cohabiter au mieux ces deux interprétations en mettant en valeur l'idée de « causalité narrative » aboutissant à la présentation d'un contexte (é8) comme base de connaissance et d'argumentation.

### 3.1.2. ... et poursuivre le mouvement argumentatif

[é2], [é3-6] et [é7], nous l'avons vu, servent à introduire l'énonciation d'une situation de crise ([é8]). Or, à la différence du discours du 11 mai où le *logos* était intégralement pénétré de prise en charge *ethique*, le discours du 16 clôt l'*ethos* dans le passé et en clôt également l'interprétation. Le passage *ethos-logos* se fait en effet non seulement par un remarquable abandon de la première personne, mais se double également de celui du passé composé.

---

<sup>28</sup> Pour se représenter textuellement cette analyse (visible dans le schéma annexé AB1), il faudrait s'imaginer être face à une suite reconstruite de cette façon : [é2] *J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement*, CAR [é3-6], MAIS [é7] *Mes appels n'ont pas été entendus*, CAR [é8] *des groupes d'enragés...*

Pompidou se schématise comme ayant été compréhensif, comme s'étant fait l'intermédiaire entre l'auditoire et le gouvernement. Par la formulation passive et négative (in é7), Pompidou jette alors un regard rétrospectif et clôt la thématization de sa prise en charge. Mais si la clôture est bel et bien énonciative, elle ne l'est ni d'un point de vue séquentiel, ni complètement d'un point de vue argumentatif. Si ce que visait Pompidou était de travailler la mémoire discursive le concernant afin de se rendre irréprochable, ce n'est pas pour autant que ce passé unifié ne peut plus servir. L'orateur se sert en fait d'une énonciation comparable à « cela aurait dû marcher, mais... ». Le bilan étant présenté sous forme d'échec, il s'agit en effet pour Pompidou de schématiser une nouvelle situation initiale, mais néanmoins liée argumentativement. La très grande habileté de la manœuvre intertextuelle et narrative consiste à présenter la situation de crise (é8) comme étant le résultat, ou du moins comme étant liée aux décisions du 11 mai. En un sens, cela est assez paradoxal. Au lieu de nier l'échec ou du moins de ne pas le thématiser, le Premier ministre s'y arrête, en fait une partie localisée sous l'influence *ethique* (prise en charge par l'énonciateur donc) et lie cette dernière à l'énonciation de la crise. Toute la stratégie tourne autour de [é7] et de son articulation thématique avec [é8] :

[é7] : *Mes appels n'ont pas été entendus par tous.*

[é8] : *Des groupes d'enragés ...*

La progression thématique linéaire provoquée par [é7] est ainsi exemplaire : à l'anaphore montante *Mes appels* placée comme thème<sup>29</sup> se combine le rhème constitué de la cataphore descendante *pas par tous* qui entraîne la détermination de cette dernière (*Des groupes d'enragés*) en position thématique dans [é8].

La schématisation tend à faire comprendre que seuls des enragés auraient pu rester insensibles et inflexibles aux appels et décisions de l'orateur... Nul besoin encore d'invoquer le cadrage lexical propre à [é8], la seule articulation des propositions [é7] et [é8] démarre la séquence argumentative. Ainsi, au lieu de centrer le débat sur l'efficacité de ses mesures prises le 11 mai, Pompidou rejette ces dernières dans le passé, tout en thématisant l'effet perlocutoire que l'on pourrait paraphraser ainsi : « J'ai montré ma bonne volonté, mais tous ne voulaient pas se calmer, donc des décisions s'imposent ». L'orateur donne ainsi l'impression de raconter au passé composé au lieu d'argumenter et d'explicitier des prémisses. À la manière du 11 mai, l'orateur se positionne comme témoin privilégié pour rendre compte de la situation qui sert de base à l'enchaînement argumentatif *logique*.

---

<sup>29</sup> À l'écoute de la vidéo, cette rupture est tout à fait sensible : Georges Pompidou s'arrête près d'une seconde après l'énonciation de *Mes appels* dotés d'une intonation montante. La deuxième partie de la proposition est quant à elle prononcée avec une intonation descendante et dans un rythme soutenu.

## 3.2. *Logos* : l'étouffement du délibératif, par l'embrayage de la loi

### 3.2.1. De la présentation de la crise...

Pompidou impose donc un monde de référence en plus de *l'ethos* qu'il aimerait se voir attribuer. Et c'est ce monde de référence qui va constituer la prémisse du raisonnement juridique que l'orateur va entreprendre. [é8] est central autant dans le jeu des polarités que dans le mouvement argumentatif global.

Première constatation dans cette schématisation de la situation, la menace est située dans le champ des intentions ou « propos ». Le Robert définit « se proposer » comme suit :

Se fixer comme but, avoir pour objet ; avoir en considération, en vue. « *Quand on se propose un but, le temps, au lieu d'augmenter, diminue* » (Rivarol). — *Se proposer de...* : avoir l'intention, former le projet de. ⇒ projeter. *Elles se sont proposé de venir.* « *Se proposer de faire telle chose, l'annoncer bien haut ; puis ne point la faire* » (A. Gide)

En un sens, Pompidou déplace le débat et évite de thématiser la violence et les actes physiques. Le 11 mai, il s'agissait de *provocations de quelques agitateurs professionnels*. Le 16 fera mention plus loin de *provocateurs*. On avait vu la violence latente présente derrière le *contraignant le gouvernement, comme c'est son devoir, à rétablir l'ordre* (éli-j), mais la réponse du Premier ministre aux événements (et nous en avons considéré l'enjeu rhétorique) était discursive, car énonçant des décisions. *Les appels n'ayant pas été entendus par tous*, Pompidou schématise ainsi des *enragés* qui *se proposent* et, plus loin, qui ont un *but avoué*, bref, des *enragés* « limités » à leurs intentions et à leurs propos, en d'autres termes à du verbal. En un sens, il y a déni de la force contestataire par une minoration actionnelle. Et cela n'est qu'un premier pas qui ne fait d'ailleurs que suivre la stratégie de minoration entreprise par [é7] et décrite plus haut.

Le terme d'*enragés* n'est pas anodin. Renouvelant une fois de plus les rapports intertextuels que ce discours entretient, Pompidou utilise un terme connoté et donc constitutif de la mémoire discursive de l'auditoire. Les « Enragés », comme ils s'appelaient eux-mêmes, constituaient le « Mouvement du 22 mars »<sup>30</sup> qui a vu Cohn-Bendit et ses camarades étudiants prendre possession de la tour administrative de l'Université de Nanterre. Pompidou opère donc une schématisation particulière sous forme de compression temporelle. Si l'orateur avait énoncé « le groupe des enragés », on aurait eu affaire à une reprise interdiscursive assumée. *Des groupes d'enragés* par contre vise un cadrage particulièrement puissant : il s'agit pour

---

<sup>30</sup> Chez Joffrin, on peut lire : « Rigolarde, confuse, mais aussi intelligente et bouillonnante, cette troupe imprévisible sera l'un des principaux ingrédients de Mai 68, la goutte d'eau dans le vase, la mèche du baril de poudre » (1993 : 49).

l'orateur de réinvoker sans en avoir l'air un bagage cognitif commun. En quelque sorte, il s'agit de faire comprendre « les groupes d'aujourd'hui sont les groupes d'hier et vont provoquer l'anarchie et prendre le pouvoir national comme ils l'avaient fait à l'époque pour l'université ». L'amalgame<sup>31</sup> permet également de restreindre l'extension référentielle de l'opposition. En d'autres termes, en ne voyant que des « enragés » parmi les opposants, on les radicalise tout en les minimisant.

La référence à la rage, quant à elle, n'est pas sans rappeler le lexique médical du 11 mai. Les différences sont néanmoins pertinentes. Au « *malaise* qui *dégénère* » se substitue une maladie non seulement contagieuse, mais aussi animale bien que pouvant se transmettre à l'homme par une morsure dont le risque est accru par l'agressivité constatée chez l'animal infecté. En cas d'infection et en l'absence de traitement durant la période d'incubation, la mort est inévitable (source : *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*). Pompidou exploite ici l'imaginaire collectif : l'*enragé* est comparable aux renard ou au chien errant dans les sous-bois. Contaminé par la rage, il risque de mordre le promeneur et ainsi de le faire mourir avec lui. Pour maîtriser les risques, le garde-chasse, avant même le vétérinaire, se doit juridiquement d'abattre l'animal (et toute autre bête ayant pu avoir des contacts avec lui) pour préserver la bonne santé de la population.

La menace du désordre (é8c-d) participe de cette ré-invocation de la mémoire discursive. C'est un lieu commun (une schématisation idéologique) dans les discours du pouvoir que d'user de ce que Hirschman (1995) nomme la « stratégie de mise en péril » : l'orateur use d'une rhétorique alarmiste qui n'est pas sans rapport avec la mécanique épидictique – nous aurons largement l'occasion d'y revenir – par création d'un repoussoir.

### 3.2.2. ... à celle des conséquences logiques

[é8] constitue donc, à la manière de la séquence décisionnelle du 11 mai, le point d'articulation entre polarités *ethique* et *logique*, le terme d'articulation devant être pris comme réunissant autant des éléments de liage que des éléments de segmentation. Aboutissement d'une séquentialité narrative visant à présenter la situation initiale ou, plutôt, le point d'ancrage référentiel du discours, la présentation de la situation est investie d'une orientation rhétorique particulière visant à gérer un ensemble de représentations :

Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est

---

<sup>31</sup> Dans la typologie argumentative de Breton, on trouve traité le cas de l'amalgame ainsi que son lien avec le « cadrage » : « l'amalgame est une figure centrale de la manipulation cognitive. Il constitue, selon les cas, un détournement de l'analogie ou du cadrage, notamment du cadrage par association [...], parfois de l'argument d'autorité » (2006 : 50-51).

chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant des nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée. (Grize 1990 : 40)

C'est sur cette situation que va s'embrancher la séquence argumentative (é10-11) sous la forme d'un dispositif syllogistique (encore qu'il faille utiliser ce terme avec des guillemets, nous y reviendrons). Cette séquence est en quelque sorte encadrée par deux décrochements énonciatifs. : le premier consiste en l'adresse solennelle et ponctuante – introduisant et structurant ainsi parfaitement le cœur *logique* et argumentatif) – [é9] *Français et Françaises* ; le deuxième (é12) sépare explicitement<sup>32</sup> ce qui est de l'ordre du *logos* et de l'*ethos* (en haut), du *pathos* (en bas). Le cœur *logique* est donc non seulement synthétique, mais également localisé. En quelque sorte, il est mis en exergue et tranche la progression discursive. Or ces quelques remarques trouvent leur confirmation en plusieurs points.

Dans un premier temps, la structure périodique et propositionnelle change radicalement. Si [é8] pouvait être considérée comme une proposition complexe, il n'en est rien de [é10] et encore moins de [é11]. La structure est beaucoup plus simple. De plus, on voit nettement se produire un passage d'actes de discours constatifs (é2-8) à une combinaison de modalité déontique ou juridique (é10) et d'engagement sur l'avenir par l'acte promissif permis par le futur (é11).

Du point de vue interne, ces deux propositions sont fortement liées et cohésives, leur assurant un statut de période : La progression à thème constant (encore que nous devons y revenir, car le phénomène est plus subtil) assure la liaison entre *Le gouvernement* et l'anaphorique *il*. Même chose pour la suite de la partie thématique qui voit *la* reprendre le rhème *la République*. Le verbe *défendre* est retenu également dans la seconde proposition. En outre, la rythmicité révélée par l'étude de la vidéo appuie l'interprétation périodique : les deux propositions sont en effet prononcées avec un débit constant et sans coupure pertinente entre elles. L'intonème descendant en position finale de la seconde proposition donne de plus à cette dernière son statut de clause et de conclusion. Ainsi, délimitation externe par phénomènes méta-énonciatifs (*Français et Françaises* et *je m'adresse à vous avec...*) et cohésion interne par système anaphorique et rythmique se conjuguent pour donner aux propositions [é10-11] une unité périodique.

Mais si ces deux énonciations [é10] et [é11] se ressemblent, c'est leur articulation qui leur donne leur valeur respective et leur intérêt dans le discours. [é10] n'a aucunement le même statut énonciatif que [é11]. La modalité déontique couplée avec l'infinitif dans la première s'oppose au futur actualisé de la seconde. L'articulation règle/application de la règle

---

<sup>32</sup> Au-delà de l'analyse textuelle que nous fournissons de [é12], l'écoute de la vidéo révèle en effet une pause marquée (4 sec.) après la proposition [é11].

saute aux yeux. Après vérification, nous sommes bel et bien en présence d'un cas de reprise intertextuelle de la loi tout à fait exemplaire : [é10] reprend l'article 16 de la Constitution de la cinquième République française qui stipule (réf. [www.conseil-constitutionnel.fr](http://www.conseil-constitutionnel.fr)) :

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil Constitutionnel.

Il en informe la Nation par un message.

Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil Constitutionnel est consulté à leur sujet.

Le Parlement se réunit de plein droit.

L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels.

Pompidou propose une reprise synthétique à la façon de « si l'ordre est menacé, il est du devoir du gouvernement d'intervenir ». En ce sens, l'énoncé du discours du 11 mai *contraignant le gouvernement, comme c'est son devoir, à rétablir l'ordre* est du même ordre.

Pompidou prend donc en considération la loi, ce qui permet une meilleure compréhension de son articulation avec [é11]. [é10] est l'énonciation d'une règle, d'une modalité déontique ayant un champ d'application intemporel, non localisé (pour une représentation graphique, cf. schéma B3). On ne désigne aucun gouvernement, aucune République.

L'actualisation de la proposition se fait alors dans la proposition [é11]. À la modalité déontique (*doit défendre*) se substitue un futur à valeur prédictive (*défendra*). *Le gouvernement* atemporel de [é10] est investi de la situation et du gouvernement présents. Tout comme la République.

En vertu de la loi, le gouvernement défendra la République, telle pourrait être la paraphrase du syllogisme. Or, il semble manquer une prémisse. Car c'est bien d'un syllogisme qu'il s'agit, syllogisme dont [é10] est la prémisse majeure sous forme d'énonciation d'une règle générale<sup>33</sup> (« les hommes doivent mourir ») et [é11] la conclusion (« donc Socrate mourra »). Ce qu'il manque donc, c'est bel et bien la prémisse mineure faisant intervenir la situation initiale sur laquelle appliquer la loi (« Socrate est un homme »).

Dans notre cas, la loi stipule que dans des circonstances exceptionnelles où la République est menacée, le gouvernement est légitimé de prendre des dispositions pour la défendre. Pompidou en conclut que le gouvernement défendra la République. Il manque donc l'énonciation « La République est en danger. » Il faut que cette dernière soit menacée

---

<sup>33</sup> Suivant Perelman (2002 : 41), on soulignera que Pompidou se base sur une prémisse juridique particulièrement adaptée au traitement syllogistique : « au risque d'échouer dans sa mission, l'orateur ne devra partir que de prémisses qui bénéficient d'une adhésion suffisante ».

(prémisse mineure) pour que l'on invoque la loi (prémisse majeure) permettant d'en inférer une réponse comportementale (conclusion).

Or, cette prémisse mineure existe bel et bien, et constitue un des cœurs du discours. Si l'énonciation « la République est en danger » manque, c'est [é8] qui joue son rôle<sup>34</sup> : *Des groupes d'enragés* ont comme intention de *détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre*. On assiste ainsi à une pirouette argumentative intéressante. Pompidou ne dit pas explicitement que ces *enragés* menacent de détruire la République, mais qu'ils veulent s'en prendre à *la nation et aux bases mêmes de notre société libre*. Par le traitement syllogistique, ces deux énonciations se mélangent : la nation et les bases de cette société libre ne doivent pas être comprises comme autre chose que la République elle-même. Il semble qu'on se trouve face à une argumentation caricaturalement conservatrice étant donné qu'elle considère qu'on ne puisse pas avoir l'un des deux objets sans l'autre. On ne peut envisager la nation et la société libre sans la République et vice-versa, si bien que défendre l'un, c'est automatiquement défendre l'autre.

Cette égalité permet un jeu argumentatif puissant : l'identité permet à Pompidou d'invoquer la loi froide et mécanique (qui stipule que le gouvernement doit défendre la République), tout en préservant, via le *notre société libre*, un attachement autant *ethique* que *pathique* (nous y reviendrons lorsque nous traiterons des mécanismes d'épidictisation).

Poser discursivement le monde et en faire une prémisse à un syllogisme, voilà une exploitation particulièrement explicite du lien entre schématisation et argumentation. [é8] est non seulement résultat d'une séquentialité narrative à valeur fortement argumentative (« J'ai fait ce que j'ai pu, vous ne m'avez pas tous écouté »), mais également prémisse pour un raisonnement *logique*. Ce balancement entre pôles *ethique* et *logique* grâce à P4 est d'autant plus compréhensible si l'on se concentre sur les faits d'énonciation : à la prise en charge massive du « je » en première partie se substitue un *Le gouvernement-il* à la place d'un *Le gouvernement-nous/je*. À la manière du 11 mai, Pompidou se schématise comme homme du compromis, de l'écoute, de *la main tendue* alors qu'en même temps il positionne *Le gouvernement* comme étant institution du devoir, de l'application de la loi et de la violence implicite qui en résulte. En clôturant l'*ethique* dans le passé et en (re)présentant la situation initiale [é8] à la manière d'un témoin, Pompidou schématise un autre interlocuteur face à l'auditoire. Le « je » s'efface devant la présentation de la situation (alors qu'il se diluait dans

---

<sup>34</sup> On ne peut donc donner à notre séquence le statut d'enthymème qui, d'après Christian Plantin et dans le sens non aristotélicien, « a été défini comme un syllogisme où est omise une prémisse ou la conclusion » (in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 232). Si Pompidou gère bel et bien l'indétermination de sa prémisse mineure de façon à en provoquer une reconstitution argumentative, il ne l'omet pourtant pas.

le 11 mai), pour laisser la parole à la loi et à l'action. À l'autorité *ethique* (témoignage) se substitue l'autorité *logique* (loi) grâce au jeu de balancement décrit plus haut et permis par le *notre société libre*.

Le syllogisme étant d'ordre juridique et le discours mettant en oeuvre une certaine dynamique rhétorique, est-on en droit d'en appeler au traditionnel genre judiciaire issu de la rhétorique classique ? Dans un mouvement global de contestation de la transposition des genres rhétoriques sur les genres discursifs, Herman conclut qu'il faut « considérer les genres de la rhétorique comme un niveau qui devrait être parallèle aux séquences dont parle J.-M. Adam (1992) » (2005 : 180). On ne peut pas parler de genre de discours délibératifs (visant à juger de ce qui est utile ou non), judiciaires (juste contre injuste) ou épideictiques (noble contre vil). Par contre, et suivant Herman, il faut considérer ces trois « genres » comme entrant dans la composition du tout textuel. Ce sont des ressources dont les liens avec l'agencement séquentiel ne sont pas absents. Si nous avons déjà pu aborder l'insertion de la dynamique délibérative et épideictique dans la constitution du discours du 11 mai, il semble que l'articulation des parties *ethique* et *logique* du 16 mai soit de l'ordre du judiciaire. Pour Herman, empruntant des éléments chez Emmanuelle Danblon (2002),

Le genre judiciaire se déroule en deux phases, une première phase consiste à rendre compte des faits pertinents, tenus pour vrais – et, selon Aristote, des faits passés, qui constituent les données à partir desquelles l'argumentation peut se déployer – quoique, comme le dit Danblon, « si l'on arrive à s'accorder sur l'établissement du fait<sup>35</sup> à soumettre au procès, on pourra considérer que la première étape du raisonnement est franchie » (2002 : 74). Il s'agit donc d'une phase assertive, censée exprimer des faits bruts, mais non dépourvue d'une orientation argumentative, car subsumée à une deuxième phase : la qualification. L'application d'une loi ou d'une norme à un fait particulier aboutit, selon la procédure syllogistique bien connue, à une conclusion particulière.

Si l'on trouve dans la dernière phrase la quasi-totalité des composantes du modèle de traitement syllogistique de Toulmin qui nous sera utile plus loin, cette longue citation a d'autres atouts. Elle révèle une configuration judiciaire jouant sur l'articulation entre présentation des faits, évocation d'une loi et application de cette dernière. Cette articulation se trouve être celle de notre discours : à la présentation narrativisée<sup>36</sup> (mêlant temps du passé et du présent) des faits par une prise en charge *ethique* (é2-8), se couplent l'énonciation de la loi (é10) et son application (é11). Une machine judiciaire a été mise en marche et il nous faudra plus tard nous concentrer sur les mécanismes lui servant de support.

Nous avons usé bien des fois du terme de « syllogisme » (ayant écarté le terme d'enthymème étant donné la relecture de [é8] en tant que prémisses mineures explicites). Or, il y

---

<sup>35</sup> On retrouve ici concentré l'ensemble de nos réflexions sur les opérations de schématisation argumentative du contexte.

<sup>36</sup> « La narration, résumé des faits établis a comme qualité centrale une prétention à la vérité nue des faits. Elle sera plus volontiers judiciaire » (Herman 2005 : 182).

a de quoi s'interroger sur la pertinence de l'utilisation de ce terme pour notre analyse. Christian Plantin, dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau (2002 : 492), introduit la notion de « Reformulation argumentative » et la définit comme suit : « Il y a reformulation argumentative lorsque la conclusion est une quasi-paraphrase de l'argument, comme dans “c'est notre devoir, nous devons donc le faire” si l'on admet que “devoir” c'est “devoir faire”. » Christian Plantin parle ainsi de « raisonnement circulaire, prétendant prouver une chose par elle-même ». Ceci est dit d'un point de vue logique, car l'auteur insiste également sur la perspective discursive dans laquelle « il faut remarquer que toute reformulation introduit un décalage entre argument et conclusion, ce qui suffit à donner à l'ensemble une certaine valeur argumentative ». En d'autres termes, la redondance schématise une certaine orientation. Si notre cas semble un exemple caricatural pour une analyse de ce type, la différence tient néanmoins au statut de la prémisse majeure. Non pas relative à un devoir moral ou éthique, cette dernière se base sur un texte, ce qui introduit une dynamique d'actualisation plus évidente : alors que dans le « c'est notre devoir, nous devons donc le faire », *notre* et *nous* sont en situation d'égalité désignative, il n'en est pas de même pour *Le gouvernement* -> *il*. Dans ce dernier cas, on assiste à une actualisation du premier par le deuxième. En quelque sorte, un « cet homme mourra » suit un « l'homme doit mourir ». On passe d'une catégorie à un exemple, ce qui rappelle on ne peut mieux la dynamique judiciaire dont nous parlions.

Un autre élément qui peut nous faire douter de la justesse du terme de « syllogisme » pour désigner notre *logos* tient à la structure du discours lui-même ainsi qu'à la médiatisation du futur. Dans le cas d'une rhétorique purement judiciaire, le discours devrait s'arrêter après [é11]. Le cas a été présenté (prémisse mineure), la loi correspondante a été invoquée (prémisse majeure) et la sentence (conclusion) prononcée. À une situation de crise répond un article de la Constitution, et l'application de cette dernière doit clôturer l'argumentation. Or le discours n'est pas fini, et de loin pas. D'un point de vue purement formel, nous en sommes plutôt à la moitié.

Considérons quelques instants le modèle de traitement syllogistique mis en place par Toulmin (1958 pour la première édition) et qui pourrait nous donner une piste interprétative : dans ce modèle, la situation décrite en [é8] est considérée comme la *Donnée* du problème. Pour traiter cette dernière, [é10] constitue la *Garantie* et son introduction se paraphrase en « vu que » : [vu que] *Le gouvernement doit défendre la République...* La loi sur laquelle se base cette garantie est ce que Toulmin nomme le *Fondement*, que l'on introduit par un « en vertu de » (« en vertu de l'article 16 de la Constitution »). Le résultat du syllogisme est intitulé *Conclusion* et s'introduit, nous l'avons vu, par un « donc » : [donc] *Il la défendra.*

Une paraphrase globale de notre syllogisme donnerait : « La République est en danger (é8). Vu que le gouvernement doit défendre la République, en vertu d'article 16 de la Constitution, il la défendra ». Or Toulmin fait intervenir (1993 : 124 et ss.) deux nouveaux éléments faisant office de « contre-arguments » et pouvant mettre à mal ou nuancer l'impact syllogistique : d'une part les *Qualificateurs modaux* et d'autre par les *Réfutations*. « Les qualificateurs (Q) indiquent la force que la garantie confère [au passage des données aux conclusions] tandis que les conditions de réfutation (R) signalent les circonstances dans lesquelles il faudrait annuler l'autorité générale de la garantie » (1993 : 124).

Il semble que l'utilisation de la modalité déontique (é10) couplée à celle du futur (é11) constitue un cas exemplaire de nuanciation par qualification. En effet, la médiatisation par le futur (*il la défendra*), bien qu'accompagnée d'une tonalité descendante et conclusive, implique une ouverture et peine à proposer une localisation temporelle complète.

L'utilisation du futur de degré faible d'actualisation de la modalité déontique constitue un *qualificateur* qui révèle une *réfutation*, un « sauf si ». Dans notre interprétation, ce « sauf si » conduit à une demande de participation citoyenne, à un engagement *pathique*. Pour se représenter schématiquement cette situation, usons du système de Toulmin (les flèches en traitillé sont de notre fait) :

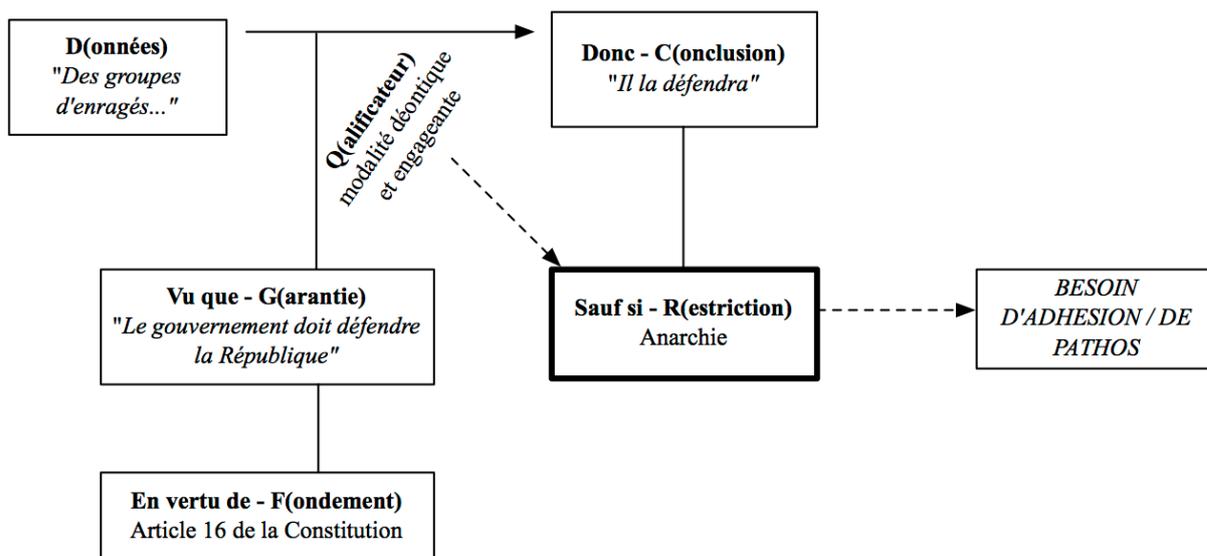


Figure 4 : L'argument constitutionnel et le besoin d'adhésion dans le discours du 16 mai.

Le passage de la règle à l'application ne peut se faire de façon syllogistique, du moins pas dans la perspective de Pompidou. La loi ne suffit pas et en ce sens, l'action est reportée et la conclusion devient menace. Elle annonce la composante interlocutive *pathique* visant, grâce aux ressources épидictiques, à faire participer l'auditoire à ce syllogisme.

Cette analyse confirme l'interprétation que nous aimerions fournir de [é12] qui, par le biais méta-énonciatif, fait basculer le discours dans une autre direction, bien plus actualisée et bien plus importante quantitativement parlant, celle du « vous » et du *pathos*.

Sous forme d'énoncé métadiscursif, *Je m'adresse à vous avec calme, mais avec gravité* constitue une rupture avec l'ensemble des énonciations précédentes et suivantes. On parlera volontiers de « décrochage » méta-énonciatif dans le sens où l'orateur thématise ici explicitement son changement de modalité du dire. Il commente sa propre parole, son cadre communicatif et le basculement de polarités rhétoriques et énonciatives en jeu : le « je » *ethique* se tend en direction du « vous » *pathique*. Énonciateur et co-énonciateur se rencontrent dans un présent d'énonciation hyper embrayé (« je vous dis maintenant que je suis en train de parler d'une certaine manière »). L'analyse de la vidéo est révélatrice de ce décrochage : si [é12] se trouve non seulement isolée par des silences et clôturée par l'intonation, Pompidou souligne cette segmentation par le changement de position de sa tête qui pour cette énonciation se trouve inclinée vers la gauche alors qu'en amont et en aval, elle penche sur la droite. Le décrochage est donc non seulement structural, illocutoire et énonciatif, mais trouve donc également une confirmation gestique. L'apparition de la polarité *pathique* par la prise en compte de la place énonciative de l'interlocuteur (« vous ») fait basculer le discours et témoigne du partage entre deux attitudes énonciatives différentes (« je-il » puis « vous »). Or, cette articulation est également visible du point de vue des polarités rhétoriques : Le traitement de cet énoncé permet de saisir une anaphore énonciative résomptive montante par *calme* (faisant s'imbriquer *ethos* et *logos*) et une introduction par thème-titre résomptif et énonciatif grâce à *gravité* qui permet d'embrayer sur le passage *pathique-épidictique*. Deux substantifs reliés par un « mais » argumentatif<sup>37</sup> trahissent deux attitudes énonciatives et rhétoriques opposées « spatialement » dans la macro-structure même du discours :

---

<sup>37</sup> Jean-Michel Adam identifie cinq types de « mais ». Dans le cas de notre *avec calme, mais avec gravité*, on se trouve face à un « mais » argumentatif : à une conclusion C de type « tout va bien » présumée par le *avec calme*, s'oppose le *avec gravité* proposant une présupposition inverse (NON-C) et donnant au discours une orientation *pathique*. *Calme* assure la légitimité *ethique* et *logique* (le respect de la loi), alors que dans le même mouvement *gravité* tend à vouloir sensibiliser l'auditoire en lui attribuant un rôle. Ce « mais » argumentatif est donc particulièrement éclairant de la dynamique discursive générale.

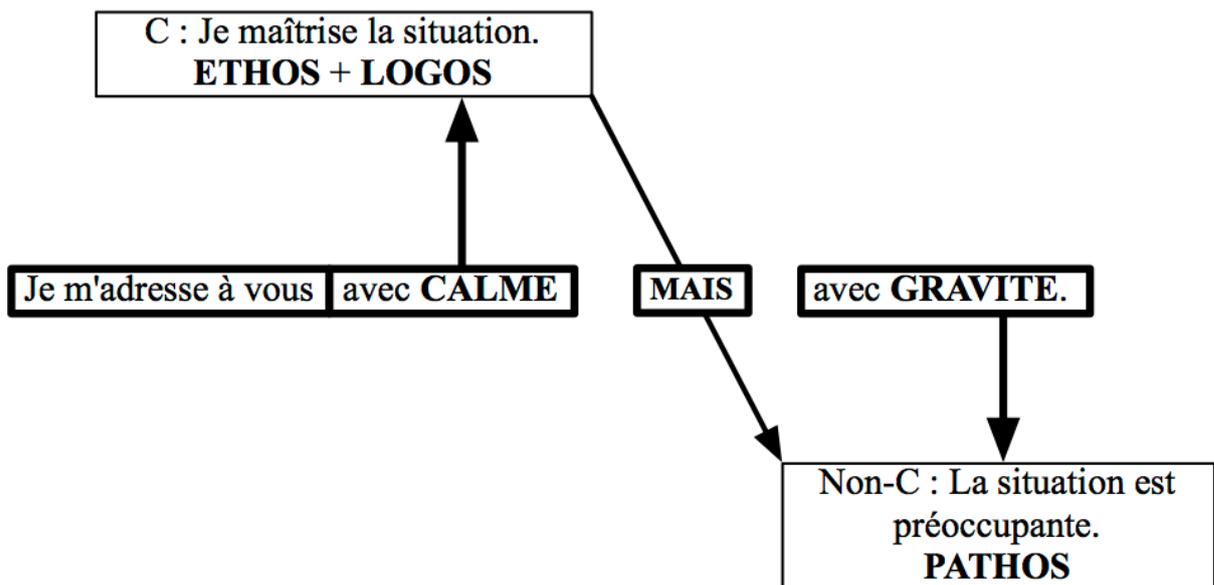


Figure 5 : Analyse argumentative de "je m'adresse à vous avec calme mais avec gravité".

Ainsi, Pompidou schématise à des fins argumentatives sa propre élocution et par conséquent son propre rapport à son discours :

Par son pouvoir métadiscursif le sujet dénie la place que lui assigne son archive : au lieu de construire son identité à travers ce discours, il semble lui donner corps lui-même en prenant ses distances, en instaurant lui-même les frontières pertinentes. (Maingueneau 1991 : 146)

À la différence du deuxième *Français et Français* qui ne servait qu'à solenniser le *logos* tout en l'annonçant, [é12] articule, en thématisant le mouvement, le passage de l'*ethos-logos* au *pathos*. Du *calme* d'un *ethos* ayant accompli son devoir de médiateur ainsi que d'un *logos* juridique ayant trouvé sa loi, Pompidou signale son intention de basculer son discours sur la *gravité* de la situation et ainsi faire entrer en jeu l'émotion comme persuasion, le *pathos*. Le *logos* institutionnel froid, succinct et mollement embrayé se trouve ainsi balayé par une tension grandissante réunissant, à la manière d'une *main tendue* (é4), l'*ethos* et le *pathos*. À la façon du 11 mai, Pompidou se singularise vis-à-vis de son gouvernement et de l'activité répressive qu'il sous-entendait dans son *logos*. L'orateur n'a de plus pas ancré l'auditoire dans ce *logos* syllogistique, mais réintroduit le tout par [é12] afin d'enchaîner sur des actes directifs réunissant « je » et « vous » dans un mouvement visant à convaincre. Ce dernier ne se réalisant pas par le biais d'un raisonnement délibératif *logique*, nous verrons comment Pompidou use essentiellement de ressources épideictiques (*pathiques*) pour provoquer l'adhésion.

Le *logos* peinait à trouver son ancrage, l'investissement était retenu. D'une certaine manière, le *serait* du 11 mai (P3a) ne signalait pas autre chose. La modalisation médiatise l'accès et provoque une nécessité de délibération. Le *logos* ne convainc pas, il est information/mesure. En ce sens, il n'est pas si différent des décisions étoffées d'explications

de l'allocution précédente. L'information est une fois main tendue, une fois menace, mais dans les deux cas, elle ne suffit pas à la visée illocutoire.

### **3.3. *Pathos* : un besoin d'adhésion exprimé sous forme d'appel**

À la manière du 11 mai, le discours perd son architecture séquentielle et laisse place à une structuration par l'illocutoire, dont le *pathos* est le lieu privilégié d'apparition. Dans la première allocution, *Je demande à tous* se débrayait de la structure séquentielle par la réunion du « je » et du « vous » d'énonciation dans un acte directif tensif et performatif. Cet acte devenait structurant. Pour le discours du 16 mai, il nous faudra également, et dans un premier temps, étudier la structure purement illocutoire de notre polarité *pathique*. Voir l'enchevêtrement d'actes, voir leur enchaînement. Et ainsi voir si, subordonnées à la structuration pragmatique, on trouve des articulations qui seraient d'ordre séquentiel. Rien n'empêche que l'illocutoire ne soit pas, dans une certaine mesure, agencé, traversé ou articulé séquentiellement. Ceci nous mènera à nous demander si l'on n'est pas en présence d'un nœud délibératif, ou, en d'autres termes, si ce genre rhétorique ne se trouve pas localisé ici, dans ce choix que présuppose toute injonction.

Dans un deuxième temps et dans le même ordre d'idées, il faudra invoquer à nouveau la notion d'épidictique. L'injonctif ne saurait suffire. S'il y a choix d'obéir ou non, l'orateur se doit d'invoquer des ressources discursives pour gérer au mieux cette alternative. On assiste ainsi à un double mouvement complémentaire qui trouve déjà ses racines dans l'épidictique de la rhétorique classique : d'une part, il s'agit de proposer le choix non préférentiel comme repoussoir (*blâmer*) et de l'autre d'attirer l'auditoire vers l'alternative préférentielle dont l'*ethique* se fait le porte-parole (*faire l'éloge*). Il ne suffit pas de donner des ordres à l'auditoire, encore faut-il le conduire à obéir, et d'autant plus en régime démocratique. L'ordre ne saurait se passer de recherche d'adhésion, et donc de mécanismes *pathiques* épidictiques soutenant la structuration illocutoire injonctive. Nous verrons combien la gestion des polarités énonciatives (je/tu/tiers exclu) permet à Pompidou d'argumenter et, de manière plus globale, de schématiser une situation énonciative propice à l'énonciation illocutoire.

La technique consiste à amener l'auditeur, non plus seulement à reconstruire la schématisation, mais à la recréer, à inférer lui-même de certains dits aux non-dits que l'on souhaite. Le moyen le plus efficace est d'en appeler aux valeurs auxquelles il souscrit et aux idéologies qui sont les siennes. Il s'agit des phénomènes d'éclairage. (Grize 1990 : 45)

Le *pathique* n'est pas autre chose que la mise en route d'une machine argumentative, rhétorique et énonciative visant un certain résultat pragmatique.

### 3.3.1. Une articulation de deux adresses

Deux adresses ([é13] *Etudiants* et [é18] *Français et Français*) délimitent autant de parties. Il est donc important de distinguer ce *Français et Françaises* du précédent (é9) qui avait pour rôle d'annoncer et de solenniser l'énonciation de la loi. Il segmentait, mais n'était en aucun moment thématisé (si ce n'est dans l'énoncé méta-énonciatif [é12]). [é18] constitue bel et bien une adresse au sens fort, dans le sens où il vise à circonscrire, à pointer un certain auditoire. Le *il vous appartient...* récupère en effet celui-ci à une fin illocutoire, ici directive. Deux paquets propositionnels à dominance injonctive, et donc couplant deuxième personne et actes directifs, sont donc reliés à deux interlocuteurs.

#### *Etudiants !* (é13-17)

La force illocutoire directive est particulièrement visible. Sur les quatre propositions introduites par l'adresse *Etudiants*, trois sont de forme impérative.

- [é14] *Ne suivez pas...*
- [é15] *Ecoutez...*
- [é16] *Nous sommes prêts...*
- [é17] *Ne les ruinez pas...*

Le contenu de la première révèle la forte intertextualité qui lie ce discours à celui du 11 mai. Dans ce dernier, on trouvait en effet *Je demande à tous [...] de rejeter les provocations de quelques agitateurs professionnels*. La valeur directive est présente tout comme le radical « provoc- » et l'opération de minimalisation liée à la professionnalisation du tiers exclu : le 11, il s'agissait de *quelques agitateurs professionnels* (é9c) et le 16 de *provocateurs* (é14). Ces déterminations participent à la radicalisation de l'opposition et ainsi à sa décrédibilisation.

Si la valeur directive subsiste, la modalité est quant à elle bien différente. Les raisons de cette différence tiennent au changement de régime déjà constaté entre les deux discours. Dans le *Je demande à tous*, le performatif permettait l'apparition du « je » de l'énonciation et nous avons vu combien cette polarité énonciative était primordiale pour la compréhension générale du discours du 11 mai. Le « je » était le principe organisateur et thématisé en tant que tel. Le « je » avait pris les décisions et c'était à lui que revenait la tâche de *tendre la main* au « tu ». Nous avons vu également combien la formulation performative modalisait et atténuait l'extension de la proposition subordonnée : *rejeter*, du fait de l'infinitif, impliquait une absence d'actualisation. Il fallait attendre la dernière proposition néanmoins optative (*Puisse chacun entendre mon appel*) – dont le *chacun* venait également ancrer un *tous*

quelque peu hégémonique – pour la réaliser. *Je demande à tous* réalisait plus un acte énonciatif de prise en charge qu'un acte directif. On gagnait en modalisation ce que l'on perdait en efficacité, telle pourrait d'ailleurs être la paraphrase de l'analyse illocutoire du 11 mai.

Il en va tout autrement pour le discours du 16 qui multiplie donc par trois fois la forme verbale impérative. Dans le modèle pragmatique de Daniel Vanderveken, les énonciations impératives non modalisées « [ont] la force illocutoire primitive directive qui consiste à faire une tentative linguistique d'un degré normal de puissance pour que l'allocutaire fasse quelque chose » (1988 : 23). La brièveté des énonciations directives (é14-17) couplée à la primitivité de la forme impérative simple contribue à renforcer l'actualisation des injonctions dans un présent immédiat. Sans modalisation, sans médiatisation, les ordres vont droit à leur cible et accentuent la schématisation de l'urgence civique.

Le « vous » et le *pathique* deviennent cibles et principes organisateurs. Pas de raisonnement, pas d'explication, mais bien plutôt une déictisation maximale. Or, si Pompidou nous a déjà habitués à son dédain des connecteurs argumentatifs et logiques, nous avons souvent pu réhabiliter un agencement séquentiel là où des propositions semblaient autonomes. Si la structuration dominante semble, dans ce cas-ci, celle de l'illocutoire, il semble pourtant que s'intéresser aux relations inter-actes soit pertinent. Certes le principe structurant de chaque proposition isolée se situe au niveau de la formulation injonctive. Mais qu'en est-il de l'enchaînement, de l'articulation de ces actes ? Nous avons dit plus haut que l'injonctif nécessitait un étayage, qu'il n'était pas sans rapport avec le genre délibératif de la rhétorique, que s'il structurait, il ne pouvait pas valoir en tant qu'acte sans des mécanismes subordonnants ou subordonnés. Parmi ces derniers, nous comptons déjà l'épidictique sur lequel nous reviendrons plus loin et qui permet à l'orateur de soutenir le mouvement illocutoire et argumentatif. Le mot est dit, il s'agit bien maintenant d'étudier l'organisation argumentative de ces actes illocutoires.

Autant le dire tout de suite, celle-ci n'est pas aisée à mettre en évidence. Tout tient d'une part à la dynamique interne de la première proposition [é14] qui projette deux chemins logiques possibles (é14a et é14b) et, d'autre part, à la position stratégique de la seule proposition pourtant non directive et qui semble « simplement » informative : *Nous sommes prêts à entendre toutes vos revendications légitimes*. C'est autour d'elle que gravitent les autres propositions et que l'enjeu argumentatif est rempli. Nous avons essayé d'explicitier la dynamique par le schéma suivant :

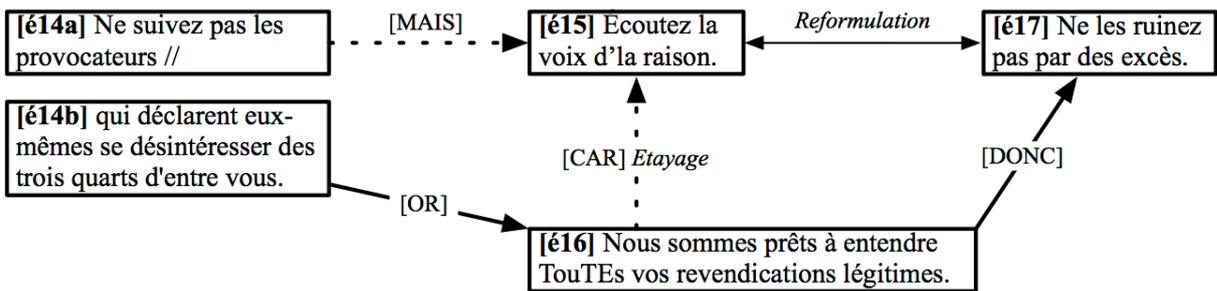


Figure 6 : Complexité argumentative de l'injonction faite aux "étudiants".

Deux schémas argumentatifs nous semblent possibles. Soit l'on considère (trait discontinu) que [é15] est l'aboutissement injonctif (*Ne suivez pas les provocateurs*, [MAIS] *écoutez la voix d'la raison* [CAR] *nous sommes prêts à entendre toutes vos revendications légitimes*), soit on considère (trait continu) que c'est [é17] : *Les provocateurs déclarent eux-mêmes se désintéresser des trois quarts d'entre vous*, [OR] *nous sommes prêts à entendre toutes vos revendications légitimes*, [DONC] *ne les ruinez pas par des excès*. [é16] est donc en position centrale pour les deux trajectoires argumentatives. Encore une fois, l'*ethique* (présent à travers le déictique « nous ») se positionne comme principe structurant et source énonciative fondatrice. Cette proposition permet de distribuer deux actes injonctifs opposés par leur utilisation (é17) ou non (é15) de la négation, mais égaux dans leur intention illocutoire. Le jeu argumentatif est subtil : en partant d'une énonciation [é14] et en articulant cette dernière avec [é16], on aboutit à deux conclusions injonctives placées sous une forme d'égalité reformulatrice : « Écoutez X » = « Ne ruinez pas par non-X » où X = raison. Dans ce système interprétatif, si l'auditoire veut se réclamer de la *raison*, il ne peut qu'être enfermé dans la répulsion de ce que Pompidou schématise comme *excès*. Plus fondamentalement encore, la *voix de la raison* que Pompidou évoque, c'est celle que ce dernier tente d'appliquer à son *ethos* (cf. é12) alors que dans le même temps et via [é7 et é8], il tente de faire coller au tiers exclu la posture de l'*excès*. Nous reviendrons plus loin sur cette féconde dynamique épideictique.

Avant d'en arriver à la partie injonctive introduite par le troisième *Français et Françaises* (é18), il ne semble pas inutile de rappeler en quoi consiste le cœur *pathique* du discours du 11 mai. *Je demande à tous* (é9a) embrayait deux propositions constituant deux objets bien différents :

- [é9c] *rejeter les provocations de quelques agitateurs professionnels* ET
- [é9d] *coopérer à un apaisement rapide et total*

Si Pompidou demandait *à tous*, il n'en précisait pas moins un interlocuteur étudiant (é9b). Les similitudes structurales avec le discours du 16 mai sont frappantes et confirme une nouvelle fois le lien intertextuel puissant qui unit les deux allocutions : deux interlocuteurs

sont soumis à deux demandes qui ne sont pas sans relation : à la partie du 16 mai introduite par *Etudiants* (é13) et faisant référence aux provocations dont il s'agit de se détourner, répondent les propositions [é9b-c] du 11 mai. Quant à l'énoncé [é9d] de ce dernier, elle trouve une résonance dans la partie que nous nous proposons d'analyser maintenant.

### *Français et Françaises !* (é18-19)

La cohésion de cette période (é19) tient en aval par la péroration résomptive finale (é20-21), en amont par l'adresse (é18) et d'un point de vue interne par un rythme périodique binaire dont la structure est mise en évidence dans notre schéma B2. Première constatation, la formulation est impersonnelle et de modalité déontique (*il vous appartient de...*). Une force agit sans prise en charge *ethique*. Le *Je demande à tous* qui constituait le cœur *pathique* du discours du 11 mai laisse place à une puissance impersonnelle explicitant un devoir.

Alors que l'allocution du 11 mai thématissait un échange de bonne volonté, celle du 16 semble plus de l'ordre de l'appel au civisme. Au devoir juridique du gouvernement (*Le gouvernement doit défendre la République*) répond celui des citoyens auxquels *il appartient de montrer qu'[ils] refuse[nt] l'anarchie*. La formulation par le verbe « appartenir » n'est en ce sens pas anodine et souligne cette dynamique d'alternance : *il vous appartient*, de la même manière qu'« il appartient au gouvernement de... ». Ainsi, l'articulation avec la proposition suivante (*Le gouvernement fera son devoir*) trouve déjà un éclairage fécond sur lequel nous aurons à revenir.

Cette modalité déontique trouve naturellement une résonance injonctive. La dernière proposition du discours, *Il vous de demande de l'aider*, explicite l'acte directif « Montrez [...] que vous refusez l'anarchie » que l'on déduit de la formulation déontique. Le devoir stipule un acte et on l'y enjoint. Si la force de cet ordre est plus modalisée que dans le cas des impératifs précédents, les deux formulations ont l'avantage de faire fi d'une prise en charge *ethique* explicite. En quelque sorte, les ordres tombent, comme si la voix de la raison et le devoir lui-même les avaient proférés.

La légitimité à la base de l'acte injonctif est donc hétérogène dans son origine. Se mêlent ainsi des garanties extradiscursives (telles que la position institutionnelle et politique de Pompidou), interdiscursives (recours à l'*ethos* discursif du 11 mai) et discursives (schématisation du contexte, des interlocuteurs, etc.). Le soutien de l'activité directive est donc total tandis que la délibération rendue possible grâce à l'alternative Pompidou VS anarchie se limite à l'injonction au bon choix et ce, sans l'utilisation de connecteurs.

L'étude de l'articulation argumentative et délibérative des actes directifs ne peut donc se passer d'une analyse de la gestion de l'énonciation, des polarités rhétoriques et donc, plus globalement, des mécanismes de représentations et d'épidictisation venant les soutenir.

### 3.3.2. Logique du tiers exclu et épидictisation

Nous l'avons vu, parler c'est imposer. Cette imposition peut être de diverses sortes, allant de celle du contexte, à celle, via les ressources illocutoires, du rapport interpersonnel. Présenter la situation, qu'elle soit énonciative, référentielle ou autre, est une prémisse à l'argumentation et constitue donc un acte argumentativement orienté. Ce qui nous intéresse ici, c'est d'analyser par quels moyens linguistiques Pompidou soutient son intention illocutoire. Pas de « parce que » ou de « car » chez Pompidou, mais une certaine perspective énonciative qui sert son argumentation. La gestion des pôles rhétoriques et énonciatifs est un moyen et un enjeu. Le mécanisme d'épidictisation, mêlant ressources *ethiques* et *pathiques* et visant à susciter un rapprochement entre orateur et interlocuteur, est ainsi largement sollicité et répandu dans l'ensemble du discours.

L'enjeu est central et complexe. Pompidou gère en effet trois pôles énonciatifs ainsi que les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres.

Tout repose sur la construction et la gestion du tiers, sur le « ils » dont la première apparition, déjà passablement commentée, se faisait en [é8]. Cette période rassemblait en une énonciation l'ensemble des pôles énonciatifs invoqués par Pompidou à des fins argumentatives : les *enragés*, mis à l'index (*nous en avons désigné quelques-uns*), se trouvaient en quelque sorte extraits de la masse des *Français et Françaises*, puis, par une opération de radicalisation, étaient épurés de toute légitimité. Repoussoir argumentatif, leur positionnement n'avait d'égal que la consolidation du lien « je » — « vous » dans un *notre société libre* on ne peut plus épидictique.

Nous avons vu également que l'intertextualité ne faisait que confirmer cette analyse, le terme d'*enragés* n'étant pas innocent. On assistait en effet à un phénomène de cadrage particulièrement puissant. Le rappel intertextuel ré-invoquait ainsi tout un discours : ces groupes d'hier sont les groupes d'aujourd'hui, avons-nous paraphrasé. On minimisait l'opposant pour éviter toute tentation d'identification de l'auditoire. En quelque sorte, par le biais de cette compression temporelle, il s'agissait déjà pour Pompidou d'appeler à une certaine attitude du « vous » en réactivant toute une mémoire discursive et une certaine schématisation des rapports interpersonnels.

Dans la partie *pathique*, le rappel effectué par [é14a] *Ne suivez pas les provocateurs...* confirme notre interprétation : la seule densité actionnelle et discursive laissée à l'opposition est celle de la *provocation* (discours du 11 mai). *Provocations* est mis alors en opposition à *la voix de la raison* (é15) et aux *revendications légitimes* (é16) du « vous », dans un jeu qui n'a rien de bien différent du tir à la corde (en ce sens, l'augmentation de la « tension » énonciative entre le « je » et le « vous » confirme cette métaphore). Ce jeu du tir à la corde témoignant du tiraillement auquel Pompidou soumet son auditoire, nous avons essayé de le schématiser dans le graphique B4. Ce dernier est calqué sur le triangle énonciatif et rhétorique que nous proposons dans l'introduction théorique et dont Pompidou gère lui-même la composition pour soutenir son argumentation.

La répartition des propositions permet de souligner une fois de plus le caractère central de la phrase déclarative [é8] qui rassemble en une énonciation l'ensemble de la dynamique schématique. Autour de cette proposition gravitent les énoncés gérant les polarités en présence. Le tiraillement est permis par le traitement délibératif étant donné qu'il est le genre du choix. Mais si le jeu est permis par le délibératif, Pompidou exploite l'épidictique pour défendre un « nous », par la réunion du « je » et du « vous » unis désormais par des valeurs communes et par la construction d'un « ils » sous forme de repoussoir. Non seulement Pompidou minimise l'amplitude actionnelle et « démographique » de ces *enragés*, mais il en souligne également la délocution énonciative par le rejet de leurs intentions dans l'illégalité inconstitutionnelle. De l'autre côté, l'*ethos* tend la main au *pathos*, le « je » à « l'auditoire », pour un « nous » et une *société libre*, commune, qu'il s'agit de préserver des coups des *enragés* et de leurs *excès*. À ces derniers, nous l'avons vu, le « je » oppose *la voix de la raison*, valeur épidictique par excellence. Irréfutable également, comme l'était celle de la loi. De la même manière, le *par votre sang froid* reprend le *avec calme* que Pompidou attribuait à son énonciation, alors que les *quelles que soient vos préférences politiques* et *quelles que soient vos revendications sociales* thématisent explicitement la dynamique épidictique. Il ne reste donc à l'orateur qu'à thématiser le « devoir » de l'auditoire, celui du bon choix et de la *résolution* (é19c), introduit par la modalité injonctive et impersonnelle *Il vous appartient de* (é19a).

Les frontières morales et actionnelles entre l'auditoire et le gouvernement sont alors rendues poreuses. Chacun a son devoir à faire et ce dernier doit pointer dans la même direction, complémentarité reformulée dans la péroration.

### 3.4. La péroration comme lieu de récapitulation

Comme dans le cas du discours du 11 mai, l'étude de la péroration résomptive (é20-21) permet un retour fructueux sur l'ensemble de la dynamique textuelle et donc sur le plan de texte. L'on voit ainsi apparaître le macro-acte constitutif du genre, et en ce sens faisant pression sur l'agencement, la composition, du discours. Si la dernière proposition appelle inévitablement le genre de « l'appel du chef d'État à la nation », on aurait tort de limiter la construction du discours à la seule formulation d'un appel. À la manière du 11 mai, Pompidou reformule non seulement l'acte visant un changement, un effet perlocutoire dans le monde référentiel, mais reformule également la posture qui soutient cet acte. Même schématisé, même condensé, l'appel ne peut se passer d'un retour de la posture énonciative à la base de cette schématisation (é21). Si dans le cas du 11 mai, [é10] *Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt* visait à se positionner soi-même comme garant (par reprise anaphorique du paquet *logique*) de l'énonciation de [é11] *Puisse chacun entendre mon appel*, le 16 mai reformule également son *logos* (la loi) dont nous avons vu l'absence de prise en charge *ethique* explicite (é10-11). Pompidou rend donc visible son changement de posture énonciative : la voix conciliante de l'*ethos* personnel du 11 mai cède la place et se retranche derrière le *logos* juridique et menaçant de son *gouvernement*.

Pour schématiser l'articulation intertextuelle de nos deux allocutions, nous pourrions retenir les propositions suivantes (les énoncés soulignés sont tirés des péroraisons) :

- *Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt* (11 mai : é10)
- *Puisse chacun entendre mon appel* (11 mai : é11)
- *J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement* (16 mai : é2)
- *Mes appels n'ont pas été entendus par tous* (16 mai : é7)
- *Le gouvernement doit défendre la République* (16 mai : é10)
- *Le Gouvernement fera son devoir* (16 mai : é20)
- *Il vous demande de l'aider* (16 mai : é21)

Si les trois propositions intermédiaires (é2, é10 et é7) constituent le point d'articulation des deux discours en reprenant l'amont tout en projetant l'aval, les péroraisons sont quant à elles les lieux de rappel synthétique de l'intention rhétorique et argumentative de chaque discours pris séparément.

# Conclusion

Nous l'avons vu tant dans le discours du 11 que dans celui du 16, la péroration est le lieu résomptif par excellence. C'est le lieu qui condense l'essentiel, qu'il s'agisse des postures et polarités énonciatives en présence ou des actions, intentions et catégorisations qui s'y rapportent. Du point de vue de l'illocutoire, de la valeur actionnelle de la parole, la péroration peut être considérée comme un « discours en plus petit ». En d'autres termes, et nous l'avons vérifié à deux reprises, elle explicite le macro-acte<sup>38</sup> à la base de la schématisation, la valeur illocutoire globale qui la soutient :

Quand on s'intéresse non à des énoncés isolés, mais à des textes, comme c'est le cas en [analyse du discours], on ne peut se contenter de travailler avec des actes de langages élémentaires (promettre, prédire...). La pragmatique *textuelle* est confrontée à des séquences plus ou moins longues d'actes de langages [sic] qui permettent d'établir à un niveau supérieur, une valeur illocutoire globale, celle de *macro-actes de langage*. On retrouve ici la problématique des *genres de discours* ; si le destinataire comprend à quel genre (un toast en fin de banquet, un sermon dominical, un pamphlet politique, etc.) appartient un ensemble d'énoncés, il en a une interprétation pertinente, qui ne résulte pas de la simple somme des actes de langage élémentaires. (Maingueneau 1991 : 174, l'auteur souligne)

On trouve ici deux termes (macro-actes et genres) qui renvoient à deux pressions textuelles descendantes, deux déterminations « par le haut » de la textualité. D'une part, la visée illocutoire de l'orateur contraint la construction de son plan oratoire et de l'autre, ce dernier est soumis à son insertion dans un paradigme générique : Pompidou ne rédige ni une lettre ouverte ni une note, ne s'adresse ni aux membres de l'Assemblée nationale ni à des membres de sa famille, ne se positionne ni comme l'auteur de son *Anthologie de la poésie française*, ni comme ancien administrateur de la banque Rothschild. Le genre auquel il fait appel tout autant qu'il y est soumis est celui de l'allocution de chef d'État à la Nation. L'insertion de nos deux discours dans le genre a pour conséquence non seulement, et comme le rappelle Maingueneau, de constituer une clé de lecture pour l'interlocuteur, mais également de nécessiter la prise en compte d'un certain nombre de contraintes. Le genre appelle une certaine posture énonciative, un certain médium communicatif, impose un plan textuel plus ou moins rigoureux composé d'un certain nombre de séquences. Le genre constitue en d'autres termes un moule. Que Pompidou soit seul face à la caméra, que sa position préalable et discursive soit celle du chef d'État, qu'il débute par une adresse solennelle, qu'il n'y ait pas d'intervention possible de la part de l'auditoire, tout ceci participe à la composition du genre.

---

<sup>38</sup> « Une approche GLOBALE de l'orientation argumentative consiste à penser le texte comme l'accomplissement d'un macro-acte de langage » (Adam 1990 : 24).

Nous n'avons pas plus approfondi cette composante générique étant donné que nous considérons que la textualité est plutôt déterminée, du moins dans le cas de nos deux discours, par la première détermination, celle du macro-acte et par le plan de texte que ce dernier contraint. Il semble que la structure textuelle réponde avant tout à des intentions discursives singulières – embrayées sur une situation très particulière d'énonciation – et que celles-ci, dans le jeu qu'elles permettent au sein d'un « genre », sont plus révélatrices d'une personnalité rhétorique et argumentative. Les déroulements séquentiels, tels que repris dans les péroaisons sous forme de macro-actes, impliquent des choix visant à régler la part de latitude intrinsèque à tout genre. Si ce dernier, dans notre cas, implique un discours monologal, particulièrement asymétrique dans la production discursive, les allocutions de Pompidou ou de tout autre orateur ne peuvent se laisser résumer par cette seule détermination. Pour argumenter, pour convaincre, schématisation et représentations obligent, le locuteur doit positionner l'auditoire après l'avoir construit. Et cette opération, ce n'est pas tant le genre qui nous en donne la clé d'interprétation, mais bien plutôt la visée illocutoire globale, le macro-acte que Pompidou accomplit dans les limites du genre dans lequel ses allocutions s'inscrivent.

Nous avons vu que les deux péroaisons se terminent sur une énonciation injonctive. L'auditoire est pris à partie pour une action. Le champ d'études de la pragmatique s'est largement intéressé, à la suite des travaux de John L. Austin, aux conditions de réussite des actes de langage et plus particulièrement ceux de type directif. Un ordre du type *il vous demande de l'aider* (discours du 16 mai, é21) ne peut accomplir la performativité dont il est investi (l'acte de demande qu'il contient) que si le locuteur qui en est à l'origine témoigne d'une autorité et d'une légitimité reconnues par le destinataire de l'acte. Il est nécessaire, comme l'a montré Pierre Bourdieu, que le locuteur dispose d'un capital symbolique adéquat pour réaliser un acte directif performant. Ce qui nous a intéressés, c'est de voir dans quelle mesure l'autorité nécessaire à la mise en forme de l'acte directif final se trouvait mobilisée dans le discours lui-même au point qu'il en contraigne la structure, c'est-à-dire le déroulement séquentiel et rhétorique. Pompidou ne se contente pas de son *ethos préalable*, mais schématise sa position, celle de l'auditoire, celle du tiers et par conséquent celle du monde afin de garantir les bonnes conditions de réalisation de son acte. Les opérations de schématisation révèlent le jeu textuel que l'orateur produit au sein d'un genre pour soutenir son intention illocutoire.

Thierry Herman (2005 : 116 – 117) identifie six *ethos*, six manières pour l'orateur de se positionner vis-à-vis d'autrui et du monde. Trois permettent de décrire la dynamique rhétorique de Pompidou :

- « individuel : forme la plus évidente de l'ethos. Le locuteur se met seul en scène. »
- « communautaire : l'image du locuteur passe par l'image d'une communauté dans lequel il s'inscrit et qu'il peut ou non partager avec ses allocutaires. »
- « confronté : l'image du locuteur se déduit à partir de l'image (généralement négative) qu'il donne des allocutaires, auquel il ne s'identifie pas. »

On constate qu'à chaque *ethos* correspond une gestion des polarités énonciatives propre : le premier se manifestera dans un régime à la première personne, alors que le deuxième et le troisième appuieront leur légitimité respectivement sur l'interlocuteur privilégié (« tu » pour un « nous ») et le tiers exclu (« il » pour un « eux »). Pompidou utilise donc l'ensemble du spectre énonciatif pour légitimer sa position et garantir l'autorité personnelle et relative, nécessaire à la réalisation de ses actes.

Nous suivons donc la perspective de Ruth Amossy (1999) qui remet en question le déterminisme purement social tel que développé par Bourdieu et qui stipule que l'autorité nécessaire à la réalisation d'un acte directif n'est constituée que par le statut social précédant l'interaction<sup>39</sup>. Si l'*ethos préalable* a son importance, on aurait tort d'oublier que la schématisation implique la construction d'un micro-univers constitué de représentations. On ne peut nier la puissance créatrice de la parole et le caractère discursif ou même interactif de sa composante sociale. « La construction discursive d'une image de soi est susceptible de conférer à l'orateur son autorité, c'est-à-dire le pouvoir d'influer sur des opinions et de modeler des attitudes » (Amossy 1999 : 153). Si Breton parlait d'arguments de « cadrage » en considérant les déterminations du monde effectuées par les discours argumentatifs, on aurait tort d'oublier que le discours est également le lieu de réorganisation de l'autorité. La thématization de l'*ethos* qu'opère massivement Pompidou est la preuve qu'il s'agit là d'un enjeu argumentatif central dans le plan de texte contraint par le genre et par le macro-acte qui le détermine.

---

<sup>39</sup> « Essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du *langage d'institution*, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors, comme le rappelle concrètement le *skeptron* que l'on tend chez Homère, à l'orateur qui va prendre la parole » (Bourdieu 1982 : 105). Bien entendu, Pompidou est légitimé dans sa prise de parole radio-télédiffusée par des éléments extradiscursifs (essentiellement sa position de Premier ministre) et qui sont relatifs au genre dans lequel son discours s'insère. Cependant et si nous ne nions aucunement cette forme de légitimité, nous ne pouvons accorder à cette dernière le statut de clé interprétative suffisante : la légitimité institutionnelle, si elle garantit l'émergence de ce discours, ne suffit pas pour saisir la légitimité que Pompidou se construit pour soutenir le macro-acte qu'il produit. Cette légitimité-ci – et nous avons tenté de le démontrer tout au long de l'analyse – n'est pas seulement représentante de la première (*ethos préalable* explicité), mais constituée en propre pour les besoins de l'argumentation en cours.

La tentative de toute schématisation de se clore sur elle-même, de tendre à l'auto-référence<sup>40</sup>, se comprend donc par la nécessité pour l'orateur de construire et d'imposer un certain système interprétatif à l'auditoire. Cette machinerie inférentielle n'est alors pas sans rapport avec la question de l'idéologie que sous-tend autant la notion de schématisation que celle d'information telle que décrite par Breton : « qu'est-ce qu'une information, sinon un regard sur le réel qui tend à être unique » (Breton 2006 : 28). Construire une image du monde, de la situation, des rapports sociaux en présence et en inférer des décisions, des comportements, etc. ne peut se concevoir indépendamment d'une orientation. « L'informativité, selon Anscombre de Ducrot (1983 : 169), est en fait seconde par rapport à l'argumentativité. La prétention à décrire la réalité ne serait alors qu'un travestissement d'une prétention plus fondamentale à faire pression sur les opinions de l'autre. » Nous avons vu combien les séquences descriptives dans la rhétorique de Pompidou étaient centrales et combien, bien que composantes de mouvements séquentiels plus vastes – essentiellement narratifs ou explicatifs – elles orientaient, dirigeaient le texte vers cette conclusion par le traitement même qu'elles faisaient de la réalité et de la mémoire : « L'intention principale de toute interaction est de partir d'un état (sup)posé de la mémoire des sujets pour parvenir à un nouvel état. [...] En tant que schéma-modèle réduit, la représentation discursive ne mobilise que des savoirs partiels, utiles momentanément » (Adam 1999 : 126). Les schématisations visent donc à transformer des états de mémoire antérieurs constitués de précédentes schématisations<sup>41</sup>. En décrivant une situation comme tendant à *l'anarchie*, l'orateur impose un cadre interprétatif en même temps que le monde sur lequel il repose. Les objets invoqués sont donc reposés, redéterminés, et ceci afin de garantir la bonne mise en marche du nouveau macro-acte.

[...] Le discours a pour fonction de « naturaliser » les catégorisations évaluatives qu'il introduit : par l'ensemble de son dispositif énonciatif, par l'orientation qu'il donne à ses contenus, il montre aux énonciateurs la légitimité des substitutions lexicales qu'il met en œuvre dans son texte. La séparation entre la fonction désignative et la dimension interlocutive apparaît donc artificielle : référer, c'est faire partager une énonciation, la faire assumer par le co-énonciateur. (Maingueneau 1991 : 227)

---

<sup>40</sup> En ce sens, le mécanisme de reprise intertextuelle du discours du 11 mai dans celui du 16 est symptomatique, car il souligne l'autosuffisance interprétative de la production discursive. Le caractère systémique de toute schématisation permet sa réduction synthétique.

<sup>41</sup> Rappelons la citation de Grize : « Telle que je l'entends, l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler, mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant des nouvelles, et tout cela à l'aide d'une schématisation appropriée » (1990 : 40). On trouve une validation de cette perspective ainsi qu'une résonance avec la présente étude dans les analyses, par Jean-Michel Adam, de différentes allocutions de De Gaulle : « en dépit des contraintes de la politique internationale, De Gaulle accomplit des actes de discours légitimés à la fois par la dynamique interne de chacun de ses textes et par chacune de ses (re)définitions-schémas du contexte » (2006 : 26).

La prise en compte de l'interlocuteur est donc primordiale dès qu'il s'agit de transmettre une idéologie. Ceci pourrait passer pour paradoxal étant donné que cette dernière constitue une interprétation cohérente et unifiée sur le monde. Or, si l'orateur est singulier et l'idéologie tend à être unique, c'est le discours qui a pour mission de garantir un jeu de latitudes, d'opérer l'adéquation référentielle afin de permettre des inférences idéologiques. En d'autres termes, l'orateur gère l'auditoire tout autant qu'il s'y adapte, et ce afin de faire passer l'attitude propre à son positionnement idéologique.

Argumenter, c'est d'abord agir sur l'opinion d'un auditoire, de telle façon que s'y dessine un creux, une place pour l'opinion que l'orateur lui propose. Au sens fort, argumenter, c'est construire une intersection entre les univers mentaux dans lesquels chaque individu vit. (Breton 2006 : 23)

Lorsque l'on s'adresse à un auditoire national, schématiser une situation de crise mettant en danger la République n'est pas innocent et ne va pas de soi. Pompidou avertit son interlocuteur de la menace pesant sur un dénominateur commun (*les bases mêmes de notre société libre*). Les termes comme *malaise, anarchie, excès, ordre, raison, bon sens* témoignent d'une certaine relation au monde et à l'autre. Ce discours du pouvoir en place n'est pas sans lien avec une conception « paternaliste » et conservatrice du rapport d'autorité. En d'autres termes, en filant la schématisation, on donne naissance à une idéologie. Si nous avons, à la suite de Jean-Michel Adam, considéré que les séquences consistaient en des périodes prototypiques entrant dans la composition de la textualité et que cette dernière était déterminée autant par son inscription générique que par son intention illocutoire, il semble qu'il nous faille intégrer un nouveau niveau de détermination prototypique : l'idéologie, considérée comme faisceau de représentations, consiste en une schématisation préconstruite, une schématisation totalitaire dans le sens où elle bloque *a priori* les polarités rhétoriques qu'elle manipule (l'orateur, l'auditoire, le monde). L'unité de représentations qui soutient nos deux allocutions laisse à penser que nous nous trouvons face à un discours relevant d'une certaine schématisation idéologique. Ce ne sont pourtant pas deux discours identiques, ne serait-ce que parce que l'un vient après l'autre et prend ce dernier pour objet. Ainsi, deux textes relevant d'un même genre, d'une même intention illocutoire et d'une même idéologie gardent leur spécificité, car ils fonctionnent à la manière de systèmes interprétatifs où tout changement provoque un ébranlement complet de la structure.

Autant de discours que de représentations du monde, voilà certainement une conséquence importante du concept de schématisation. Un débat peut être conçu comme une opposition délibérative d'au moins deux schématisations opposées, alors que l'allocution publique demande à l'orateur d'imposer seul sa schématisation. Vision bien trop simpliste et que nous

avons tenté de réfuter durant l'analyse. Nous avons considéré des faits énonciatifs et rhétoriques et montré que dans le discours peuvent être mobilisés et thématiques l'ensemble des acteurs de la communication ainsi que leur « voix », le discours se trouvant alors pris dans un jeu polyphonique complexe. La schématisation implique que l'orateur projette une image de son auditoire à laquelle l'*ethos* vise à s'adapter. Dans toute schématisation, même monologique, se trouve donc inclus un dialogue avec d'autres schématisations, d'autres représentations du monde. L'exemple de la reprise intertextuelle des *enragés* du 22 mars l'a largement confirmé, tandis que *écoutez la voix de la raison*, grâce à la métonymie, manifestait on ne peut mieux l'idéologie sous-jacente à laquelle on désire donner la responsabilité de la parole. Le discours joue donc sur des schématisations antérieures, sur les représentations qu'il attribue à son auditoire, sur des inférences qu'il espère efficaces. Le jeu polyphonique devient d'autant plus complexe que Pompidou, en fonction de ses fins argumentatives, prête des intentions à ses partenaires discursifs. Nous avons vu combien le Premier ministre insiste sur le caractère menaçant des schématisations des opposants.

L'enjeu schématique du point de vue des polarités énonciatives est donc double pour Pompidou : d'une part, il s'agit de constituer une communauté de valeurs et de représentations avec l'auditoire qu'il désire voir se rallier et, d'autre part, de proposer en face une alternative sous forme de schématisation négative, propice au rejet. Si Pompidou propose bel et bien un monde bipolaire (cf. les flèches de tiraillement dans le schéma B4), il n'en demeure pas moins que l'alternative est asymétrique et complémentaire du point de vue de l'intention rhétorique : constituer un ennemi pour tirer l'auditoire à soi.

Ce jeu sur le tiers exclu mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit pour Pompidou de construire une posture énonciative dont la légitimité et la crédibilité seraient absentes, mais récupérées, à la façon d'un miroir inversé, par l'orateur, et ceci pour garantir les prémisses nécessaires à son injonction. Cette rhétorique – que nous avons pu étudier derrière la gestion des termes tels que *enragés*, *agitateurs professionnels* ou encore *provocateurs*, ainsi que par l'investissement de l'orateur – est fort subtile : en isolant un tiers et en le rendant hors-la-loi non seulement on justifie la mise en branle du système policier et judiciaire, mais l'on attire à soi l'auditoire qui s'identifie dans le rejet de cet autre indésirable :

[L'indignation est] une émotion fondamentalement collective, qui suppose des normes reconnues par l'ensemble de la communauté. On comprend alors que le blâme, censé provoquer l'*indignatio*, permet de concentrer sur une seule personne le danger que court la Cité tout entière, du fait que ses bases mêmes sont menacées. Une fois repéré le danger pour la communauté, le blâme a pour but très concret d'extirper l'*atopos* hors des murs de la Cité. (Danblon 2002 : 135)

Là réside le rôle essentiel du genre épideictique : l'adhésion citoyenne aux normes est garantie par les éloges et les blâmes de personnages qui, respectivement, menacent ou incarnent les valeurs collectives de l'*homonoiá*. (Danblon 2002 : 149)

L'autre avantage indéniable de provoquer l'indignation collective contre une entité énonciative constituée à cette fin réside dans le rejet du dialogue. En d'autres termes, Pompidou se dispense d'argumenter – qu'on se rappelle l'étouffement délibératif et argumentatif dont nous faisons cas dans les deux discours – et de faire entrer le débat sur la scène politique. En retirant toute consistance intellectuelle au tiers et en radicalisant la violence, l'orateur, selon ses propres termes (1982 : 186), gagne du temps.

Nous citons plus haut le terme *excès* qui relevait d'un certain système idéologique. Forts de nos considérations sur les mécanismes épидictiques, nous pouvons trouver dans ce mot une résonance indéniable avec son équivalent antique *hubris*. Dans la mythologie grecque, le mortel qui pêchait par *hubris* s'en rendait coupable en essayant de se faire l'égal des dieux. Celui-là se trouvait alors automatiquement banni de l'ordre social, le plus souvent par la mort ou la punition éternelle. Dans le *notre société* que Pompidou construit par opposition au tiers, on retrouve une trace de la sanction sociale qui pèse sur ceux qui font preuve d'*excès*. « L'exil, en tant que sanction iconique, place littéralement le coupable hors de la société ; le blâme fait "comme si" l'atopos était exilé hors des murs de la Cité » (Danblon 2002 : 136).

La citation trouve tout son sens si l'on regarde la stratégie rhétorique opérée par deux représentants de l'opposition, François Mitterrand et Pierre Mendès-France, les 28 et 29 avril lors de leurs discours respectifs qui débutent ainsi :

François Mitterrand, le 28 mai :

En France, depuis le 3 mai 1968, il n'y a plus d'État, et ce qui en tient lieu ne dispose même pas des apparences du pouvoir. Tous les Français savent que le gouvernement actuel est incapable de résoudre la crise qu'il a provoquée et qu'il en est réduit à agiter la menace du désordre, dont il est le vrai responsable, pour tenter de se maintenir en place quelques semaines encore. Pour quel dérisoire avenir ? Nul n'en sait rien, pas même lui. [...]

Pierre Mendès-France, le 29 mai :

La journée nous a apporté toute une série de nouvelles ou d'incertitudes. Nous ne savons plus très bien aujourd'hui où en est le régime. Nous ne connaissons pas ses intentions, ses décisions. Nous ne savons pas encore s'il y a un gouvernement, si, à brève échéance, le régime tout entier n'aura pas reconnu son échec et s'il en aura retenu des conclusions. [...]

On assiste donc à un retournement complet du triangle énonciatif : les délocutés des 11 et 16 mai deviennent les orateurs et les tenants de la légitimité tandis que le gouvernement et l'orateur des deux allocutions passent au statut de tiers exclus. L'exploitation de l'exil est ici remarquable. En niant l'existence même du gouvernement, en usant d'un ostracisme total, on en retire toute consistance, on refuse toute possibilité de dialogue et, par l'incarnation intrinsèque à tout fait d'énonciation, on se pose comme seule alternative possible. En plaçant le gouvernement hors de la cité, hors du monde, on lui dénie toute la légitimité et l'autorité dont il a besoin pour mener à bien ses intentions illocutoires.

Le cadrage est donc particulièrement subversif. Vu la ressemblance entre leur exorde, ces discours des 28 et 29 mai relèvent également d'une certaine idéologie dont il faudra faire cas dans une future analyse et la comparer avec les stratégies rhétoriques des allocutions de Pompidou.

En prolongeant la réflexion entamée grâce au rapport entre schématisation et idéologie, il nous semble important de mentionner deux approches complémentaires qui ont le mérite d'ouvrir des pistes interprétatives.

Dominique Maingueneau d'une part, par le biais d'une métaphore théâtrale qui n'est pas sans rapport avec celle qu'utilisait Grize dans notre introduction, théorise la « scénographie » intrinsèque à tout acte discursif. Chaque orateur, chaque idéologie met en scène des polarités énonciatives incarnées à la façon d'acteurs, construit un contexte dans lequel il les fait se mouvoir, en borne la représentation théâtrale et tente d'en imposer une inférence. Le micro-univers de la schématisation trouve sa résonance sur la scène, avec peut-être la différence essentielle que dans notre cas, le metteur en scène s'y inclut, se donne en spectacle tout en tentant d'effacer les marques de sa construction. L'idéologie n'est-elle pas en effet le plus puissant effet de réel qui soit ?

Emmanuelle Danblon, dont les réflexions sur le genre épideictique sont fort fécondes, recourt quant à elle à l'expression « d'assignation de fonctions ». Si derrière l'assignation, on entend l'opération de schématisation, celle qui propose une représentation, qui dépose une valeur à la manière d'un symbole, le substantif « fonctions » accentue de son côté la métaphore théâtrale : la fonction fait référence à un système dont chaque élément participe au tout dans un but qui le dépasse. Ce but, cette orientation dont chaque élément du texte est muni pour faire du discours un tout orienté par une utilisation localisée, nous n'avons cessé de l'aborder sous la forme des stratégies rhétoriques et argumentatives. Les fonctions que l'orateur donne à l'auditoire, au tiers, à la loi, au monde, ainsi que les imbrications séquentielles qui les gèrent, convergent pour accomplir l'intention illocutoire globale. En d'autres termes – et nous l'avons vu tout au long de l'analyse – les composantes de nos deux allocutions sont orientées de façon à ce que la formulation des péroraisons s'impose, à la manière du sommet de la pyramide. Dans le discours du 11 mai, *Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt / Puisse chacun entendre mon appel* condensait la posture ou fonction énonciatives et rhétoriques que l'orateur désirait supporter tout en permettant le basculement sur l'acte directif visant une participation de l'auditoire. Dans le discours du 16 mai, si *Il vous demande de l'aider* témoignait d'une même intention, *Le gouvernement fera son devoir* restreignait l'implication *ethique* par le rappel de l'implication juridique préparée dans la première partie du discours. Le rapport entre scénographie et assignation de fonctions se

définit donc comme suit : tout discours politique – d’autant plus lorsqu’il est soumis à une idéologie – relève d’une mise en scène dont chaque composant participe en tant que fonction à un tout orienté vers une intervention performative.

Une des notions que nous n’avons jamais abordées, mais qui est nécessaire et qui trouve pleinement sa place ici est celle de « manipulation ». Les allocutions de Pompidou, par le cadrage et la schématisation qu’elles opèrent, sont-elles manipulatrices ? Relèvent-elles d’une forme de violence verbale et cognitive visant à provoquer les inférences nécessaires au soutien de l’acte illocutoire final ? Pour répondre à ces questions, nous proposons deux façons de considérer la manipulation, introduite chacune par deux chercheurs que nous avons souvent évoqués. Philippe Breton, auquel on doit la typologie de l’argumentation dont est extrait le cadrage, a rédigé un bref essai sur ce thème (*La parole manipulée*, 2000).

La manipulation consiste à entrer en effraction dans l’esprit de quelqu’un pour y déposer une opinion ou provoquer un comportement sans que ce quelqu’un sache qu’il y a eu effraction. Tout est là, dans ce geste qui se cache à lui-même comme manipulateur. C’est là que réside sa violence essentielle. En effet, à la différence de la violence physique qui fonde une interaction explicite, la violence psychologique ou cognitive qu’implique la manipulation doit toute son efficacité à sa dissimulation. Aussi les mécanismes techniques de construction du message manipulateur relèvent-ils d’une double préoccupation : identifier la résistance qui pourrait lui être opposée et masquer la démarche elle-même. Là réside une différence essentielle avec l’argumentation, où l’on explique, en même temps que l’on cherche à convaincre, comment on s’y prend. (Breton 2000 : 26 – 27)

Chez Breton, la manipulation relève donc d’un fait de communication contraignant, qui ne laisse pas de latitude interprétative à l’auditoire et ceci grâce à l’effacement de toute trace de sa démarche. Le « recadrage abusif » représente en ce sens l’exemple caricatural du phénomène de manipulation :

[...] le recadrage abusif consiste à ordonner les faits de telle façon que la nouvelle image de la réalité ainsi composée entraîne la conviction, en quelque sorte sur de fausses bases. Il suppose que, si l’on présentait le réel de façon non déformée, il serait impossible de convaincre l’auditoire. Cette pratique relève bien évidemment d’une stratégie consciente de manipulation. (Breton 2000 : 108)

A ce stade de notre analyse, nous ne pouvons ratifier une telle définition qui mêle tant des considérations linguistiques, que psychologiques et cognitives. Il y a chez Breton – et c’était déjà le cas lorsque nous mentionnions sa définition des arguments de cadrage – un problème théorique qu’il nous semble important de relever. Chez ce chercheur, un réel, auquel le scientifique peut avoir accès pour se faire juge, semble préexister. L’analyste juge de la manipulation ou non de l’information dans son degré de conformité au réel extradiscursif. Or, la schématisation nous a appris une leçon : tout discours relève d’une mise en scène, d’une manipulation (prise dans son sens étymologique) scénographique, d’une construction et donc opère un cadrage manipulateur étant donné qu’il impose un monde. La manipulation ne se trouve pas tant dans la déformation intrinsèque à tout fait discursif, mais

bien plutôt dans la place qu'occupe le cadrage dans la structure séquentielle et rhétorique de l'ensemble. Toute argumentation ne peut se passer de prendre comme base, des prémisses construites pour l'occasion. Le regard sur le réel est ce qui permet l'enchaînement argumentatif. Qui le contesterait tomberait soit dans un totalitarisme, soit dans un positivisme radical. Si l'on s'arrête à la définition de Breton, toute schématisation est manipulatrice, car elle sélectionne et occulte sciemment les éléments non pertinents, non « fonctionnels » pour reprendre la terminologie de Danblon. Le problème qui reste néanmoins entier et qui pose des questions épistémologiques dont témoigne l'approximation des formules de Breton est le suivant : s'il est nécessaire d'identifier les stratégies de désinformation et de mensonge, mais que le rapport au réel ne constitue en rien un argument suffisant, par quels moyens peut-on les distinguer du cadrage inhérent à toute schématisation ? En d'autres termes, comment juger le statut de la phrase suivante : *Des groupes d'enragés [...] se proposent de généraliser le désordre avec le but avoué de détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre ?* Est-ce un mensonge, auquel cas il s'agirait pour Breton de manipulation, ou est-ce un cadrage argumentatif ? Le critère semble faire défaut et les frontières sont floues. Plus haut, nous envisagions que l'intégration séquentielle du cadrage, son utilisation rhétorique, au sein de la schématisation discursive dans son ensemble pourrait être une solution. Si, dans l'argumentation, tout orateur se doit de faire appel au cadrage et à sa manipulation intrinsèque, pour quel type de conclusion l'opère-t-il ? L'enchaînement est-il de l'ordre d'un enthymème, d'un coup de force logique ? Le cadrage est-il mis à profit pour une structuration illocutoire non sans lien avec l'exploitation de la fibre *pathique* plus que *logique* ?

Avec cette dernière hypothèse, nous abordons la deuxième exploitation du terme « manipulation » que nous aimerions traiter et que l'on trouve chez Jean-Michel Adam. Dans la conclusion de sa comparaison des régimes énonciatifs de Pétain et De Gaulle en juin 1940, Adam identifie deux « dominantes argumentatives » réciproques et différentes du point de vue de leur traitement des polarités rhétoriques :

l'ethos des deux orateurs diverge en raison de ce que j'appellerai les dominantes de l'argumentation, c'est-à-dire le poids des deux autres pôles du triangle. Le discours délibératif et le logos l'emportent sur l'épidictique (blâme des choix de Pétain) et sur le pathos dans le texte de De Gaulle. En revanche, l'épidictique, le pathos et l'ethos dominent entièrement le discours de Pétain. Ceci m'incite à considérer que le discours de Pétain est plus un discours de manipulation, par un affaiblissement du logos sur lequel, par contre s'appuie largement le discours de De Gaulle. (1999b : 126)

Lorsque [...] les pôles de l'ethos et du pathos écrasent le logos, la manipulation n'est pas loin. (1999a : 110)

Nous l'avons fait remarquer, les deux allocutions se comprennent par le lien qu'elles tissent entre leurs polarités *ethiques* et *pathiques*. Le 11 mai, le *logos* est une séquence parallèle explicative et justificatrice des décisions prises en charge par l'*ethos* et tendues vers

un *pathos* épideictique, car mêlant blâme et valeur commune. La péroraison explicite l'axe principal (*Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt*) en liant par une main tendue l'orateur et son auditoire. Dans le cas du 16 mai, nous avons vu que la polarité *logique* constituée par l'énonciation de la loi n'était pas présentée comme seule à même de convaincre et régler la situation dont la présentation (*Des groupes d'enragés => notre société libre*) mêlait fort habilement *ethos* et *pathos*. L'articulation de ces deux dernières composantes, rassemblées dans et reliées par l'énonciation fort commentée *Je m'adresse à vous avec calme et gravité*, constitue encore une fois le squelette du discours. L'étouffement délibératif rendu visible par l'absence remarquable de connecteurs argumentatifs et l'utilisation massive de termes *pathiques* à valeur épideictique témoigne d'une utilisation particulière de la schématisation dont le but n'est pas tant de proposer un raisonnement que de tenter de rassembler l'auditoire autour des vertus de l'*ethos* et face aux méfaits d'un tiers.

L'imposition et la naturalisation du monde intrinsèques à tout fait de schématisation ne se doublent pas d'une séquentialité argumentative, mais se suffisent à elles-mêmes pour remplir l'intention illocutoire des deux allocutions. Nous l'avons répété durant toute notre analyse, Pompidou use de la description pour argumenter. La manipulation s'opère dans le sens où la détermination du monde tend seule à accomplir l'orientation argumentative. Aucune médiatisation ne s'établit, l'impact est immédiat et les conséquences s'imposent d'elles-mêmes. Notre hypothèse sur la redéfinition du concept de manipulation chez Breton semble *a priori* se vérifier, cette dernière ne devant pas s'opposer à une description « objective » de la réalité, mais devant se comprendre comme la tentative par un auteur d'orienter séquentiellement son discours de façon à naturaliser la détermination du monde qui accomplit seule l'argumentation et l'intention rhétorique. Mais n'est-ce pas là la prétention de bien des discours et plus particulièrement des discours politiques ?

Il ne suffit pas de dire qu'« entre » les informations brutes et les journaux il y a le monde de la presse, « entre » les écrivains et les œuvres les institutions littéraires, « entre » les citoyens et les énoncés politiques les milieux politiques, et ainsi de suite. En fait, on n'a pas d'abord des informations, des écrivains ou des citoyens, puis des institutions médiatrices, puis des énoncés en circulation, mais tout émerge en même temps. L'institution « médiatrice » n'est pas quelque chose de second par rapport à une « réalité » qu'elle se contenterait de formuler selon certains codes. (Maingueneau 1991 : 189)

Indéniablement, la schématisation est lieu d'émergence et de construction des identités. Ces processus sont d'autant plus manifestes en cette période de compétition électorale qui anime la France d'avril 2007. Ce n'est qu'en prenant conscience du fait que le discours est à la fois représentatif et constitutif de la réalité, qu'on pourra enrayer les naturalisations à la base des idéologies.



# Bibliographie

- ADAM J.-M. (1984) : « Pour une pragmatique textuelle : l'exemple d'un discours politique giscardien » in *Le discours politique*, Kerbrat-Orecchioni C. et Mouillaud M. (éd.), Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », pp. 187 – 212.
- (1990) : *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège : P. Mardaga, coll. « Philosophie et langage ».
- (1999a) : *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan, coll. « Fac. Linguistique ».
- (1999b) : « Images de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 101 – 126.
- (2001) : *Les textes : types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris : Nathan, coll. « Fac. Linguistique » (1<sup>ère</sup> éd. 1997).
- (2005) : *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : A. Colin, coll. « Coursus ».
- (2006) : « Textes/Discours et Co (n) textes », *Pratiques*, N° 129 — 130, pp. 21 – 34.
- AMOSSY R. (1999) : « La notion de l'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 9 – 30.
- (1999b) : « Au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 127 – 154.
- (2000) : *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, coll. « Fac ».
- ANSCOMBRE J.-C. et DUCROT O. (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : P. Mardaga, coll. « Philosophie et langage ».
- APOSTEL L. (1980) : « Pragmatique praxéologique : communication et action » in *Le langage en contexte : Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Parret H. (dir.), Amsterdam : John Benjamins B. V., pp. 191 – 315.
- ARAUJO CARREIRA M. H. (2004) : « la construction discursive de la désignation de l'autre et de soi-même » in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Adam J.-M., Grize J.-B. et Bouacha M. A. (éd.), Dijon : Editions universitaires de Dijon, coll « Langages EUD », pp. 145 – 162.
- BENVENISTE E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines » (1<sup>ère</sup> éd. 1966).
- BOREL M.-J. (1974) : « Raisons et situation d'interlocution. Introduction à une étude de l'argumentation », *Revue européenne des sciences sociales*, N°32, Genève : Librairie Droz, pp. 65 – 93.
- (1981) : « l'explication dans l'argumentation : approche sémiologique », *Langue Française*, N° 50, Paris : Larousse, pp. 20 – 38.
- BOURDIEU P. (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- BOUVIER A. (1994) : « La catégorisation de l'action dans les argumentations politiques », *L'Année sociologique*, N° 44, Paris : PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », pp. 175 – 207.
- BRETON P. (2000) : *La parole manipulée*, Paris : La Découverte, coll. « Essais » (1<sup>ère</sup> éd. 1997)
- (2006) : *L'argumentation dans la communication*, Paris : La Découverte, coll. « Repères » (1<sup>er</sup> éd. 1996).
- BUFFON B. (2002) : *La parole persuasive : théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris : PUF, coll. « L'interrogation philosophique ».
- BUSNEL F. (et alii) (1995) : *Les mots du pouvoir : précis de vocabulaire*, Paris : Editions Vinci, coll. « les mots ».
- CHABROLLE-CERRETINI A.-M. (2006) : « le contexte (du linguistique au littéraire) : une notion à géométrie variable », *Pratiques*, N° 129 — 130, pp. 89 – 98.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D. (dir.) (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- COMBETTES B. et TOMASSONE R. (1988) : *Le texte informatif : aspects linguistiques* Bruxelles : De Boeck, coll. « Prisme ».
- COURTINE J.-J. (1981) : « Analyse du discours politique », *Langages*, N°62, Paris : Didier et Larousse.
- COUTINHO A. (2004) : « Schématisation (discursive) et disposition (textuelle) » in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Adam J.-M., Grize J.-B. et Bouacha M. A. (éd.), Dijon : Editions universitaires de Dijon, coll « Langages EUD », pp. 29 – 42.
- DANBLON E. (2002) : *Rhétorique et rationalité : essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles, coll. « Philosophie et société ».

- DASCAL M. (1999) : « L'ethos dans l'argumentation : une approche pragma-rhétorique » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 60 – 73.
- DESCLES J.-P. et GUENTCHEVA Z. (1987) : « Fonctions discursives : passé simple et imparfait », in *Le texte comme objet philosophique*, Bousquet F. et al., Paris : Beauchesne, coll. « Philosophie », pp. 111 – 137.
- DUCROT O. et TODOROV T. (1972) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.
- DUCROT O. (1980a) : *Les échelles argumentatives*, Paris : Les Editions de Minuit.
- (1980b) : « Pragmatique linguistique : II. Essai d'application : mais – les allusions à l'énonciation – délocutifs, performatifs, discours indirect » in *Le langage en contexte : Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Parret H. (dir.), Amsterdam : John Benjamins B. V., pp. 487 – 575.
- EGGS E. (1999) : « Ethos aristotélien, conviction et pragmatique moderne » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 31 – 59.
- FAURE C. (1998) : *Mai 68 : jour et nuit*, Paris : Gallimard, coll. « Découvertes – Histoire ».
- FOCCART J. (1998) : *Le Général en Mai : journal de l'Elysée – II (1968-1969)* (mis en forme et annoté par Philippe Gaillard), Paris : Fayard.
- FRANCKEL J.-J. (2006) : « Situation, contexte et valeur référentielle », *Pratiques*, N° 129 – 130, pp. 51 – 70.
- GRIZE J.-B. (1974) : « Argumentation, schématisation et logique naturelle », *Revue européenne des sciences sociales*, N°32, Genève : Librairie Droz, pp. 183 – 200.
- (1982) : *De la logique naturelle à l'argumentation*, Genève : Droz.
- (1990) : *Logique et langage*, Paris : Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue ».
- (1996) : *Logique naturelle et communications*, Paris : PUF, coll. « Psychologie sociale ».
- (2004) : « Argumentation et logique naturelle » in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Adam J.-M., Grize J.-B. et Bouacha M. A. (éd.), Dijon : Editions universitaires de Dijon, coll. « Langages EUD », pp. 23 – 27.
- GUESPIN L. (1971) : « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, N°23, Paris : Didier & Larousse, pp. 3 – 24.
- (1984) : « L'analyse du discours politique en France. Acquis et tendances » in *Le discours politique*, Kerbrat-Orecchioni C. et Mouillaud M. (éd.), Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », pp. 131 – 164.
- HERMAN Th. (2005) : *Le fil du discours : analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945)*, Lausanne : [s.n.].
- HERSCHBERG PIERROT A. (1993) : *Stylistique de la prose*, Paris : Belin, coll. « Lettres Belin Sup ».
- HIRSCHMAN A. O. (1995) : *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* (Trad. Pierre Andler), Paris : Fayard, coll. « L'espace du politique » (1<sup>ère</sup> éd. 1991).
- JEANDILLOU J. – F. (1997) : *L'analyse textuelle*, Paris : Armand Colin, coll. « Coursus ».
- JOFFRIN L. (1993) : *Mai 68 : histoire des événements*, Paris : Seuil, coll. « Points » (1<sup>ère</sup> éd. 1988).
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1984) : « Discours politique et manipulation : du bon usage des contenus implicites » in *Le discours politique*, Kerbrat-Orecchioni C. et Mouillaud M. (éd.), Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », pp. 213 – 225.
- (2001) : *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Paris : Nathan, coll. « Linguistique ».
- LICITRA A. (1974) : « Pour une analyse du discours argumentatif : essai d'application de la méthode d'analyse tagmémique au discours politique », *Revue européenne des sciences sociales*, N°32, Genève : Librairie Droz, pp. 151 – 166.
- LUNDQUIST L. (1983) : *L'analyse textuelle : méthode, exercices*, Paris : CEDIC, coll. « Textes et non textes ».
- MAINGUENEAU D. (1987) : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette, coll. « Langue linguistique communication ».
- (1991) : *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette, coll. « Linguistique ».
- (1994) : « Argumentation et analyse du discours », *L'Année sociologique*, N° 44, Paris : PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », pp. 263 – 279.
- (1996) : *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil, coll. « Mémo ».
- (1999a) : *L'Énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette, coll. « Les Fondamentaux » (1<sup>ère</sup> édition 1994).
- (1999b) : « Ethos, scénographie, incorporation » in *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Ruth Amossy (dir.), Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. « Sciences des discours », pp. 75 – 100.
- (2004) : « Retour sur une catégorie : le genre » in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Adam J.-M., Grize J.-B. et Bouacha M. A. (éd.), Dijon : Editions universitaires de Dijon, coll. « Langages EUD », pp. 107 – 118.
- MARTELLI R. (1988) : *Mai 68*, Paris : Messidor / Editions sociales.
- MERMOUD M. (2003) : *La parole magique : étude sur la performativité* (postface de Jean-Michel Adam), Lausanne : Archipel, coll. « Essais ».
- MEYER M. (2004) : *La rhétorique*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».

- MOLINIE G. (1992) : *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Librairie générale française.
- MORF A. (& GRIZE J.-B.) (1974) : « Les stratégies d'intervention cognitive : éléments d'une théorie générale », *Revue européenne des sciences sociales*, N°32, Genève : Librairie Droz, pp. 137 – 150.
- OVERBEKE M. VAN (1980) : « Pragmatique linguistique : I. Analyse de l'énonciation en linguistique moderne et contemporaine » in *Le langage en contexte : Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Parret H. (dir.), Amsterdam : John Benjamins B. V., pp. 389 – 486.
- PERELMAN C. et OLBRECHTS-TYTECA L. (2000) : *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Bruxelles : éditions de l'Université de Bruxelles, (1<sup>ère</sup> édition 1958).
- PERELMAN C. (1989) : *Rhétoriques*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, coll. « Œuvres de Chaïm Perelman ».
- (2002) : *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris : J. Vrin, (1<sup>ère</sup> édition 1977)
- PHARO P. (1985) : *Le civisme ordinaire*, Paris : Librairie des Méridiens, coll. « Réponses sociologiques ».
- (1992) : *Phénoménologie du lien civil*, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales ».
- (1994) : « Sollicitation et déréalisation du malheur : problèmes de sensibilisation », *L'Année sociologique*, N° 44, Paris : PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », pp. 53 – 82.
- PLANTIN C. (1990) : *Essais sur l'argumentation : introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris : Editions Kimé.
- (2005) : *L'argumentation : histoire, théorie et perspectives*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? »
- POMPIDOU G. (1982) : *Pour rétablir une vérité*, Paris : Flammarion.
- RASTIER F. (1989) : *Sens et textualité*, Paris : Hachette, coll. « Langue, linguistique, communication ».
- (1998) : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, N°129, Paris : Larousse, pp. 97 – 111.
- Rhétorique à Herennius* (1989), Paris : Les Belles Lettres, coll. « Collection des universités de France ».
- RICHER J.-J. (2004) : « Le genre : une possibilité de dépassement d'une conception additive de la totalité textuelle ? » in *Textes et discours : catégories pour l'analyse*, Adam J.-M., Grize J.-B. et Bouacha M. A. (éd.), Dijon : Editions universitaires de Dijon, coll « Langages EUD », pp. 119 – 128.
- RIOUX L. (1968) : *L'explosion de mai : histoire complète des « événements »*, Paris : R. Laffont, coll « Ce jour-là ».
- ROIG Ch. (1994) : « Argumentation, rhétorique et politique », *L'Année sociologique*, N°44, Paris : PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », pp. 209 – 241.
- SCHÄRER C. (1994) : « Pour une analyse renouvelée du discours politique », *L'Année sociologique*, N° 44, Paris : PUF, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », pp. 243 – 262.
- SEARLE J. R. (1972) : *Les actes de langage : essai de philosophie du langage* (trad. H. Pauchard), Paris : Hermann, coll. « Savoir », (1<sup>ère</sup> éd. en anglais 1969).
- TASMOWSKI-DE RYCK L. (1980) : « Pragmatique linguistique : Essai d'application : impératif et actes de langage » in *Le langage en contexte : Etudes philosophiques et linguistiques de pragmatique*, Parret H. (dir.), Amsterdam : John Benjamins B. V., pp. 577 – 629.
- TOULMIN S. E. (1993) : *Les usages de l'argumentation*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « L'interrogation philosophique » (1<sup>ère</sup> éd. en anglais 1958).
- VANDERVEKEN D. (1988) : *Les actes de discours : essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Bruxelles : P. Mardaga, coll. « Philosophie et langage ».
- WATZLAWICK P. (1978 version française) : *La réalité de la réalité : confusion, désinformation, communication*, Paris : Editions du Seuil (1<sup>ère</sup> éd. en anglais 1976)
- WEINRICH H. (1973) : *Le temps : le récit et le commentaire*, Paris : Editions du Seuil, coll. « Poétique » (1<sup>ère</sup> éd. en allemand 1964).



# Remerciements

Parce que si le mémoire de fin de licence n'est signé que d'un nom, il n'est pourtant pas une oeuvre solitaire, l'auteur aimerait témoigner toute sa reconnaissance et ses remerciements :

- au Professeur Jean-Michel Adam pour avoir souvent éclairci le tunnel, pour sa disponibilité, pour sa relecture attentive et critique, pour avoir toujours su enthousiasmer.
- à Raphaël Micheli, alors assistant du Professeur Jean-Michel Adam, pour n'avoir jamais fermé la porte de son bureau, pour ses précieux conseils.
- au personnel de l'INA (Paris) et des archives de la TSR (Genève) pour leur disponibilité, le cadre de travail admirable qu'ils fournissent, la richesse de leurs connaissances et de leur générosité.
- à Marina Riccardi pour m'avoir fourni durant tout mon parcours scolaire et universitaire un cadre de vie qui m'a écarté du besoin et m'a permis de me consacrer pleinement à ce mémoire. Qu'elle soit aussi remerciée pour sa relecture attentive et son soutien de tous les instants.
- à Marie-Christine Meunier pour son soutien et à Isaac Pante pour sa relecture, ses conseils et son amitié.
- à tous mes amis, à toutes mes amies et à toute ma famille qui ont dû subir mes périodes de doutes et qui ont toujours su m'insuffler l'énergie nécessaire pour continuer.



# Annexes

## Annexe A1 / Georges Pompidou, allocution télévisée du 11 mai 1968

Note : le discours n'étant disponible que dans sa version écrite (cf. introduction), nous avons opté, comme dans le cas du discours du 16, pour la présentation typographique du site Internet de l'association Georges Pompidou.

[é1a] Durant le voyage officiel [é1b] organisé par les gouvernements d'Iran et d'Afghanistan, [é1c] et qui a révélé l'immense prestige intellectuel, politique et moral [é1d] dont jouit la France actuelle dans ces pays lointains, [é1a suite] je n'ai cessé de suivre [é1e avec une grande tristesse] le développement du malaise universitaire, [é1f] des manifestations [é1g] auxquelles il a donné lieu [é1h] et qui ont trop souvent dégénéré, [é1i] contraignant le Gouvernement, [é1j comme c'est son devoir,] à rétablir l'ordre.

[é2a] Aussi, [é2b] dès mon retour, [é2c] il y a à peine trois heures, [é2a suite] j'ai réuni les ministres compétents, [é2d] puis [é2e] après avoir conféré avec le président de la République, [é2f] et avec son accord, [é2d suite] j'ai décidé [é2g] que la Sorbonne serait librement rouverte à partir de lundi, [é2h] les cours reprenant à la diligence du recteur et des doyens.

[é3a] Des mesures seront prises [é3b] pour que les candidats aux examens n'aient pas à souffrir des retards pris dans leur travail.

[é4a] À partir de lundi également, [é4b] la Cour d'appel pourra, [é4c conformément à la loi,] statuer sur les demandes de libération présentées par les étudiants condamnés.

[é5a] Ces décisions sont inspirées par une profonde sympathie pour les étudiants [é5b] et par la confiance dans leur bon sens.

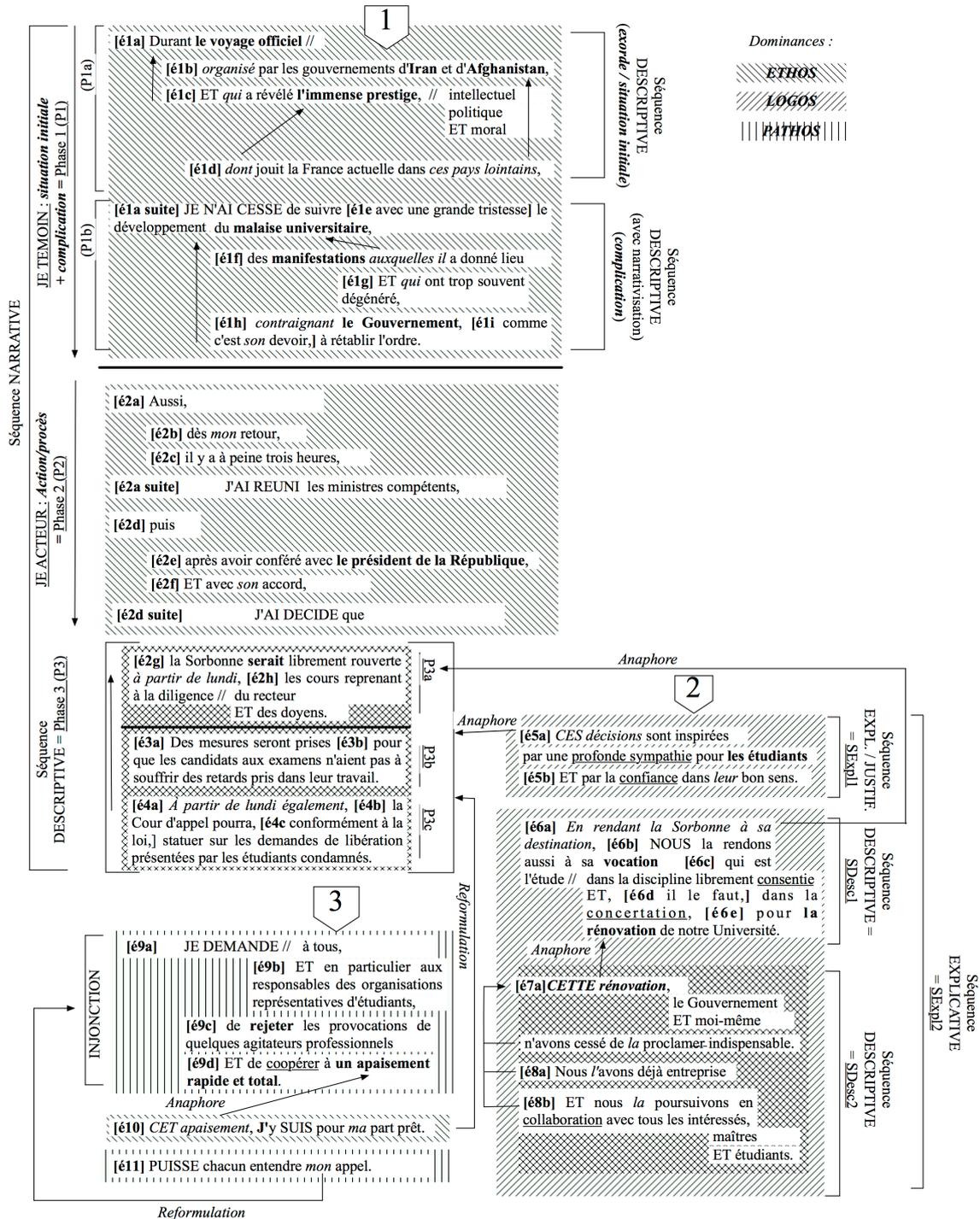
[é6a] En rendant la Sorbonne à sa destination, [é6b] nous la rendons aussi à sa vocation [é6c] qui est l'étude dans la discipline librement consentie et, [é6d il le faut,] dans la concertation, [é6e] pour la rénovation de notre Université.

[é7] Cette rénovation, le Gouvernement et moi-même n'avons cessé de la proclamer indispensable. [é8a] Nous l'avons déjà entreprise [é8b] et nous la poursuivons en collaboration avec tous les intéressés, maîtres et étudiants.

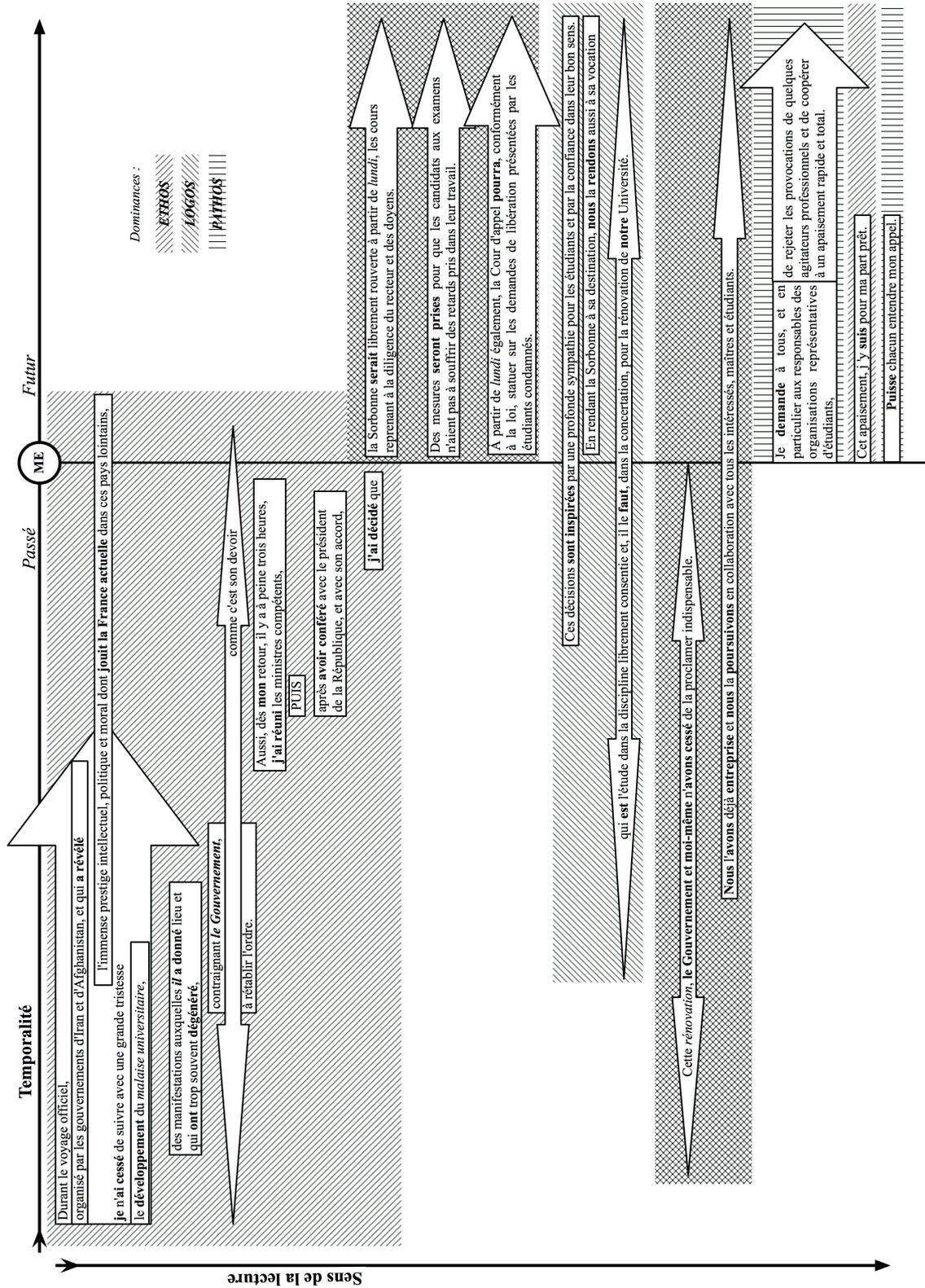
[é9a] Je demande à tous, [é9b] et en particulier aux responsables des organisations représentatives d'étudiants, [é9c] de rejeter les provocations de quelques agitateurs professionnels [é9d] et de coopérer à un apaisement rapide et total. [é10] Cet apaisement, j'y suis pour ma part prêt.

[é11] Puisse chacun entendre mon appel.

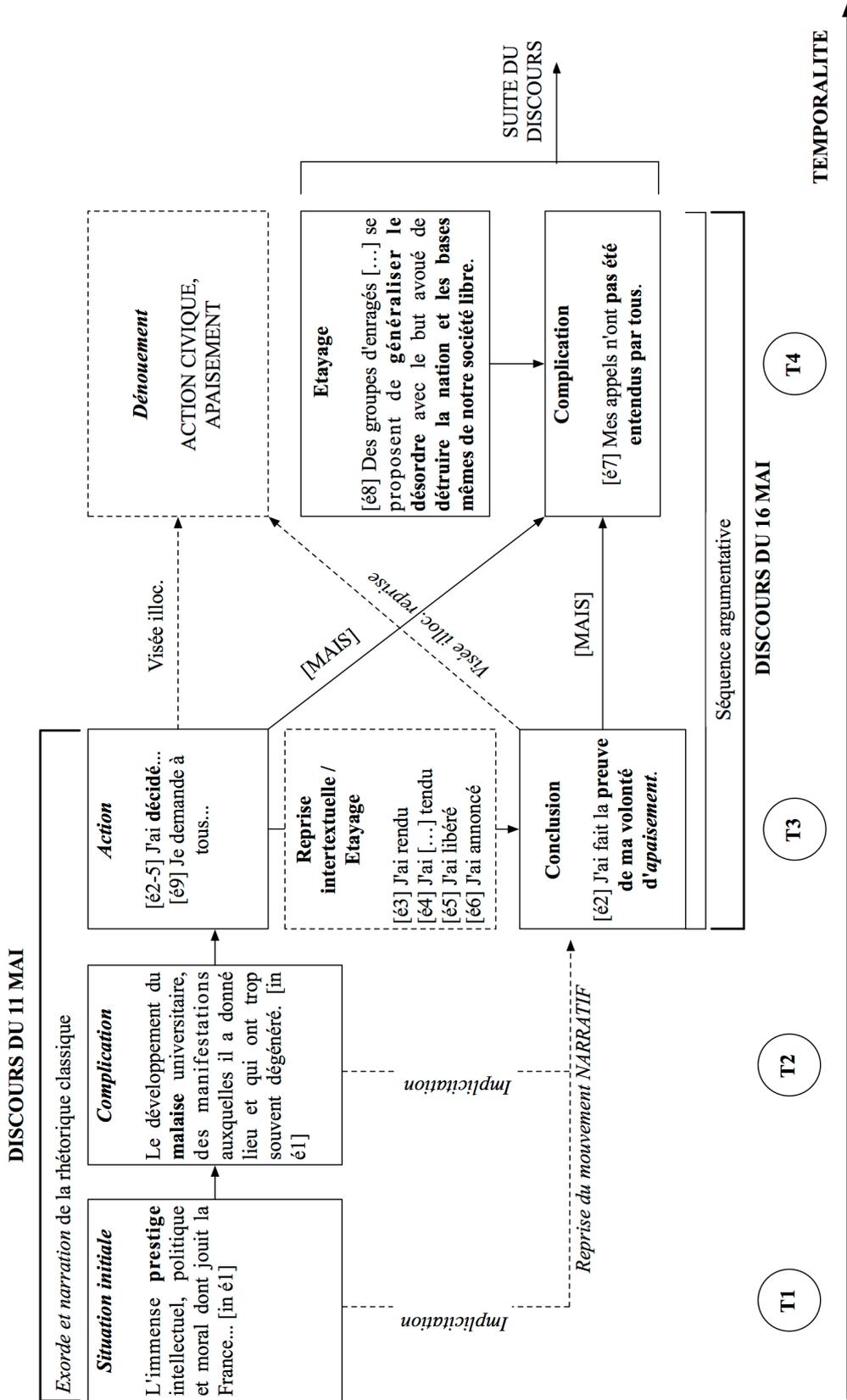
# Annexe (Schéma) A2 / 11 mai 1968 : analyse compositionnelle



# Annexe (Schéma) A3 / 11 mai 1968 : analyse temporelle



Annexe (Schéma) AB1 / Transition séquentielle entre les discours des 11 et 16 mai



## Annexe B1 / Georges Pompidou, allocution radio-télévisée du 16 mai 1968

Note : comme indiqué dans l'introduction, le discours du 16 mai est le seul dont nous disposons d'une version sonore. Nous avons utilisé cette dernière pour corriger les erreurs de transcriptions ou les modifications minimales opérées (cf. notes de bas de pages). Ci-dessous, on trouvera donc la version telle que disponible sur le site Internet de l'association Georges Pompidou, mais « rétablie » grâce à l'accès à l'oral. En page suivante (annexe B1\*), nous proposons une version rendant compte des principaux phénomènes de structuration orale.

[é1] Français et Françaises<sup>42</sup>.

[é2] J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement. [é3a] Avec l'accord du président de la République, [é3b] qui s'adressera à vous dans quelques jours, [é3c] j'ai rendu l'Université à ses maîtres et à ses étudiants. [é4a] Je leur ai tendu la main [é4b] pour la concertation la plus large et la plus constructive. [é5] J'ai libéré les manifestants arrêtés. [é6] J'ai annoncé une amnistie totale. [é7] Mes appels n'ont pas été entendus par tous. [é8a] Des groupes d'enragés, [é8b] nous en avons montré quelques-uns, [é8a suite] se proposent [é8c] de généraliser le désordre avec le but avoué [é8d] de détruire la nation [é8e] et les bases mêmes de notre société libre.

[é9] Français et Françaises.

[é10] Le gouvernement doit défendre la République. [é11] Il la défendra. [é12a] Je m'adresse à vous avec calme [é12b] mais avec gravité. [é13] Étudiants, [é14a] ne suivez pas les provocateurs [é14b] qui déclarent eux-mêmes se désintéresser des trois quarts d'entre vous. [é15] Écoutez la voix d'la<sup>43</sup> raison. [é16] Nous sommes prêts à entendre toutes vos revendications légitimes. [é17] Ne les ruinez pas par des excès.

[é18] Français et Françaises.

[é19a] Il vous appartient de montrer, [é19b] par votre sang froid, [é19c] mais aussi par votre résolution, [é19a suite] que [é19d] quelles que soient vos préférences politiques, [é19e] quelles que soient vos revendications sociales, [é19a fin] vous refusez l'anarchie<sup>44</sup>. [é20] Le gouvernement fera son devoir. [é21] Il vous demande de l'aider.

---

<sup>42</sup> Le document officiel écrit diffère par la formulation (é1, é9, é18) : « Françaises, Français ».

<sup>43</sup> Le document officiel ne révèle pas cette marque d'oralité largement remarquable à l'écoute de la vidéo.

<sup>44</sup> Le document officiel écrit diffère sur la position du « que » (nous soulignons) : « Il vous appartient de montrer, par votre sang froid, mais aussi par votre résolution, quelles que soient vos préférences politiques, quelles que soient vos revendications sociales, que vous refusez l'anarchie ».

## Annexe B1\* / Georges Pompidou, 16 mai 1968 : transcription

Les conventions de transcription sont les suivantes :

- (n) temps de pause en secondes
- (.) (..) (...) fractions de secondes (1/4, 2/4, 3/4 de secondes environ)
- UEL (majuscules) : intensification du volume
- / \ intonation respectivement montante et descendante
- : allongement vocalique

Les alinéas sont présents lorsque la fin d'une phrase syntaxique se combine avec un intonème descendant et une pause d'une seconde et demi ou plus.

[é1] français et françaises (2.0)

[é2] j'ai fait la preuve (.) de ma volonté d'apaisement\ (1.7)

[é3a] avec l'accord du président de la république (...) [é3b] qui s'adressera à vous (.) dans quelques jours (..) [é3c] j'ai rendu l'Université (.) à ses maîtres (.) et à ses étudiants (1.4) [é4a] je leur ai tendu la main (..) [é4b] pour la concertation la plus large et la plus constructive (1.0) [é5] j'ai libéré les manifestants arrêtés (1.2) [é6] j'ai annoncé une amnistie totale\ (2.0)

[é7] mes appels/ (...) n'ont pas été entendus par tous (...) [é8a] des groupes d'enragés\ (..) [é8b] nous en avons montré quelques-uns\ (1.2) [é8a suite] se proposent (1.4) [é8c] de généraliser le désordre (.) avec le but avoué (..) [é8d] de détruire la nation (..) [é8e] et les bases mêmes (.) de notre société libre\ (1.5)

[é9] français et françaises (..) [é10] Le gouvernement doit défendre la République (.) [é11] il la défendra\ (4.0)

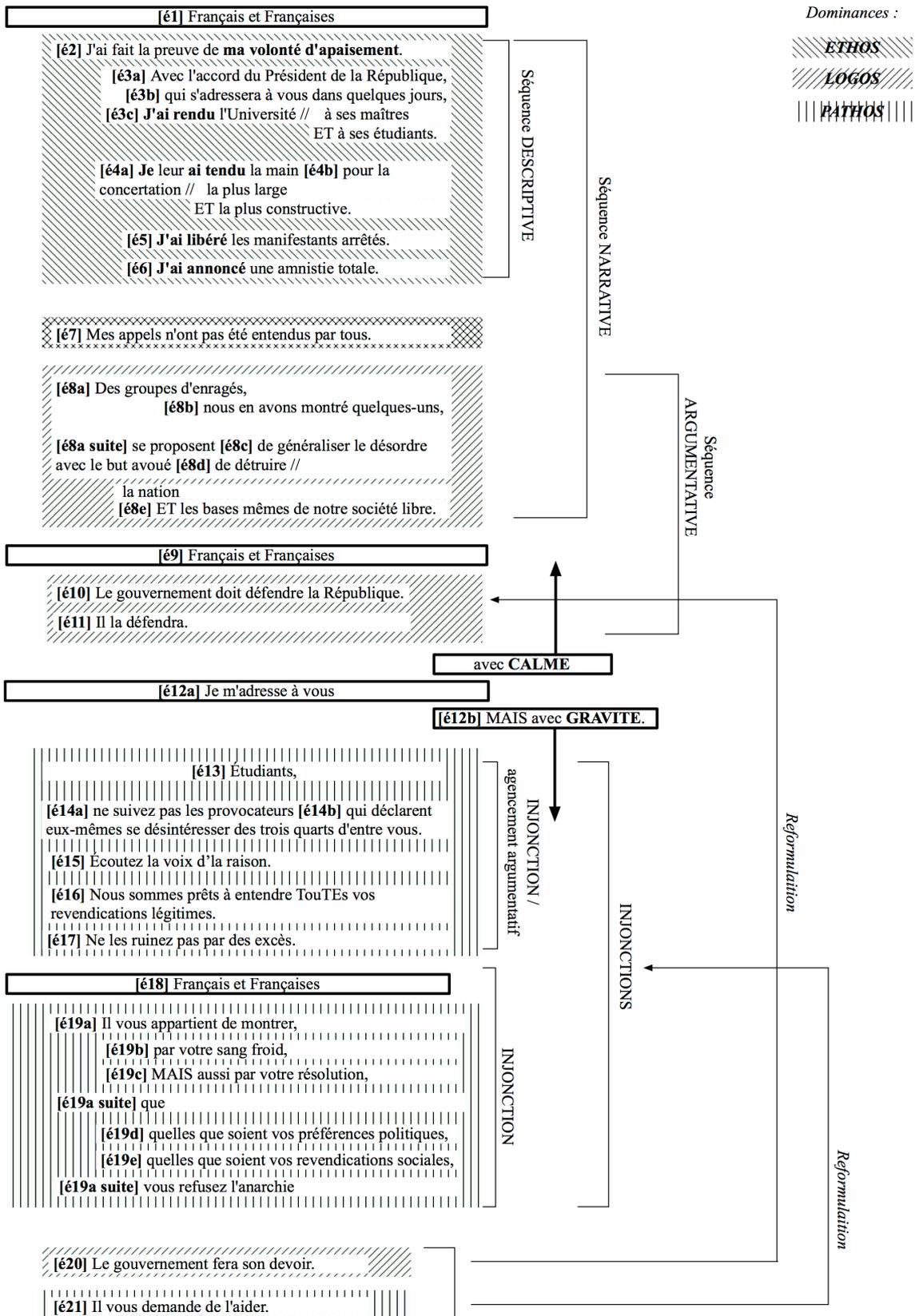
[é12a] je m'adresse à vous (..) avec calme (..) [é12b] mais avec gravité\ (1.5)

[é13] étudiants/ (1.0) [é14a] ne suivez pas (..) les provocateurs (..) [é14b] qui déclarent eux-mêmes (.) se désintéresser (.) des trois quarts d'entre vous (1.0) [é15] écoutez la voix d'la raison (..) [é16] nous sommes prêts (.) à entendre toutes vos revendications légitimes (..) [é17] ne les ruinez pas (.) par des excès\ (2.5)

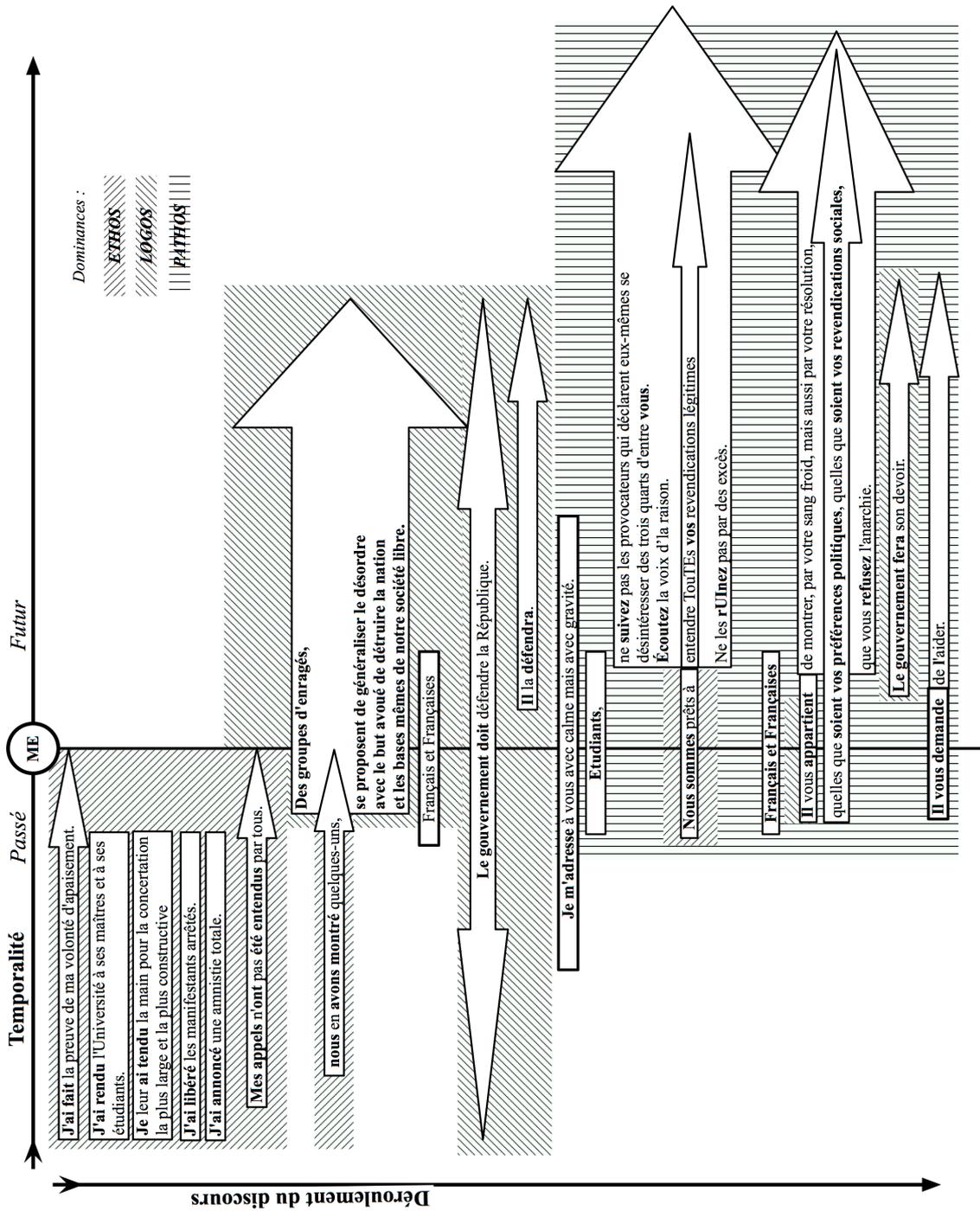
[é18] français et françaises (..) [é19a] (plus fort) il vous appartient de montrer (..) [é19b] par votre sang froid (..) [é19c] mais aussi (.) par votre résolution (1.0) [é19a suite] qu= [é19d] QUELLES que soient vos préférences politiques (.) [é19e] QUELLES que soient vos revendications sociales/ (..) [é19a fin] vous refusez (.) l'anarchie\ (2.0)

[é20] le gouvernement (.) fera son devoir (..) [é21] il vous demande de l'aider

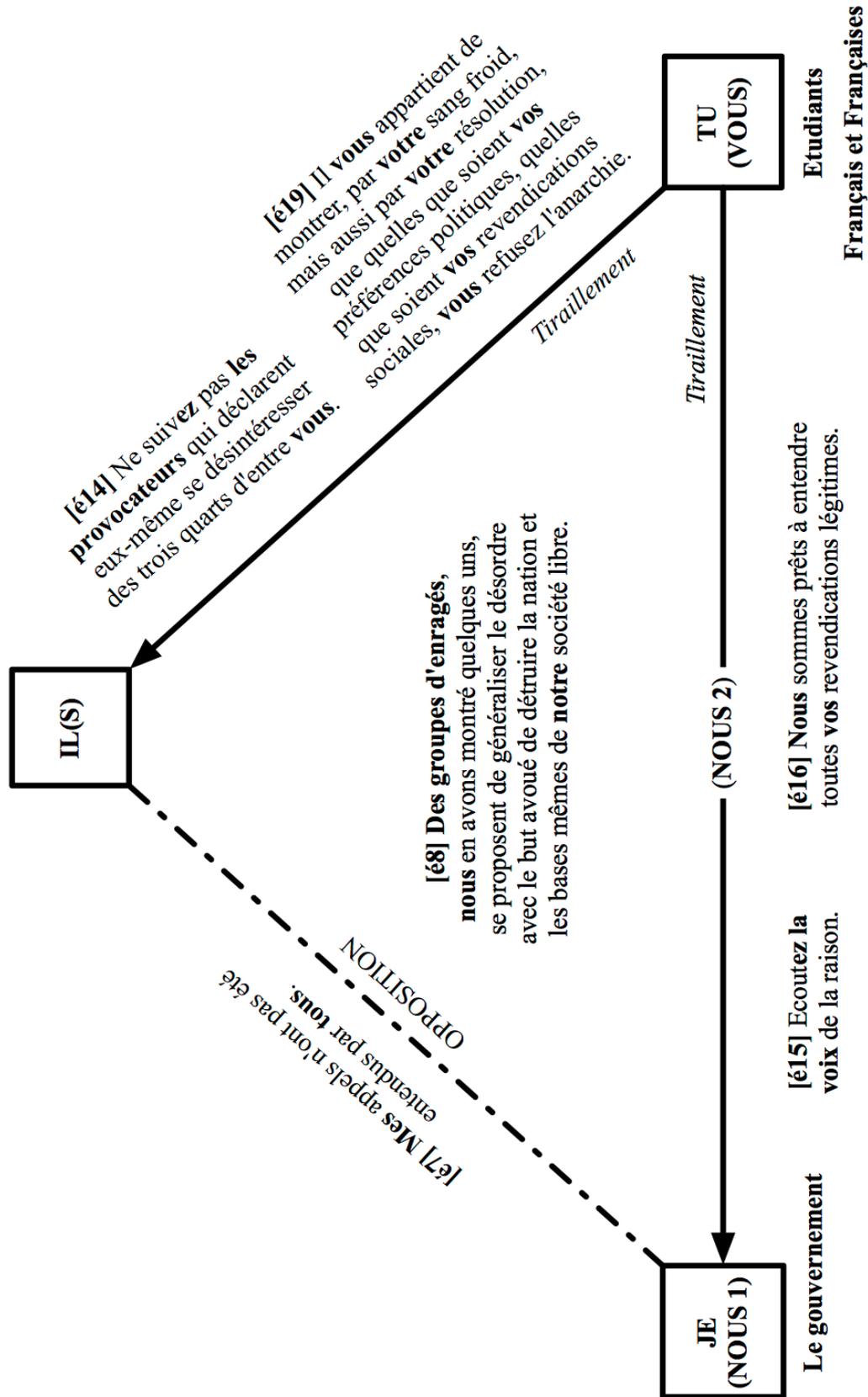
## Annexe (Schéma) B2 / 16 mai 1968 : analyse compositionnelle



Annexe (Schéma) B3 / 16 mai 1968 : analyse temporelle



Annexe (Schéma) B4 : 16 mai 1968 : analyse énonciative et rhétorique



## Annexe C : Discours de Georges Pompidou à l'Assemblée nationale, le 14 mai 1968

Source : Journal officiel de la République française, A.N., débat parlementaire.

Disponible (tel quel, sans modifications ou rectifications syntaxiques et orthographiques) sur le site de l'association de Georges Pompidou : [www.georges-pompidou.org](http://www.georges-pompidou.org)

(Nous soulignons afin de signaler les lieux intertextuels forts)

Mesdames et Messieurs,

Paris vient de vivre des journées graves. Si sérieuses que le Président de la République s'est longuement interrogé sur la possibilité de tenir ses engagements en partant en visite officielle pour la Roumanie. Après réflexion, il a jugé que les devoirs d'État et la situation internationale de la France l'exigeaient.

Au demeurant, Paris n'est qu'à quatre heures d'avion de Bucarest. De plus, le Président de la République m'a remis avant son départ l'autorisation d'user des pouvoirs dont la Constitution prévoit délégation au Premier ministre en cas d'empêchement momentané ou d'absence du Chef de l'État. Enfin, le général de Gaulle s'adressera, le 24 mai, au pays.

Quant à moi, j'ai jugé évidemment indispensable de faire dès aujourd'hui une déclaration à l'Assemblée. Cette déclaration ne se substitue pas au large débat qui ne pourra manquer d'avoir lieu prochainement sur les problèmes de l'Éducation nationale. Elle se veut brève et synthétique. Je traiterai d'abord des événements récents puis des problèmes de fond.

L'origine immédiate de ces événements se trouve dans la situation créée depuis plusieurs mois à la faculté de Nanterre par un groupe - peu nombreux mais très agissant - d'étudiants érigeant en doctrine l'action directe et la violence. Sans doute se croient-ils novateurs, et cela n'est pas nouveau. Mais, s'il n'est pas étonnant qu'un certain nombre de jeunes gens se proclament en désaccord avec la société, il n'est pas admissible qu'ils prétendent faire la loi dans la société qu'ils renient. Or, c'est ce qui s'est passé à Nanterre. On voudra bien m'épargner la description des scènes qui s'y sont déroulées et des excès qui y ont été commis. La patience des autorités universitaires devait un jour prendre fin, sans doute trop tard. Ce fut la décision du doyen d'interrompre les cours.

Du coup, ceux dont je parle transportèrent à la Sorbonne leurs diatribes, leur agitation et leurs violences. Le recteur, en présence de plusieurs professeurs, se vit entouré d'un groupe casqué, armé de gourdins et arrachant les pavés de la cour de la Sorbonne. Pris à partie, craignant un affrontement brutal entre étudiants de tendances également extrémistes mais opposées, il fit appel à la force publique. Pouvait-il ne pas le faire ? Nul ne peut en tout cas affirmer en conscience qu'à sa place il aurait agi autrement. Il n'en est pas moins vrai que cette décision prit sur-le-champ, et dans le cadre de la vieille Sorbonne, une valeur symbolique aux yeux de nombreux étudiants et qu'à partir de ce moment commença une escalade extraordinairement rapide, produisant des effets sans commune mesure avec leur motif occasionnel.

En quelques heures, en quelques jours, les étudiants, les universitaires, pourtant premier objet de la vindicte des initiateurs du mouvement, puis la jeunesse lycéenne prirent feu et flamme.

Je ne peux pas ne pas souligner le rôle, en pareil cas difficilement évitable mais néfaste, de radios qui, sous prétexte d'informer, enflammaient, quand elles ne provoquaient pas. Entre la diffusion du renseignement et la complicité, entre le souci de recueillir les

explications des manifestants et l'appel à la manifestation, il n'y a qu'un pas et qui fut franchi parfois allégrement.

Quoi qu'il en soit, les autorités se trouvèrent en présence de manifestations d'une extrême violence, mobilisant des dizaines de milliers de jeunes, dont beaucoup âgés de seize ans ou moins, et qui, contraignirent le Gouvernement à rétablir l'ordre. Ce qui fut fait. Certains ont beaucoup parlé de violences policières. Dans de tels affrontements, on n'évite pas la violence. Mais je tiens à rendre hommage au sang-froid dont firent preuve nos forces de police, qui remplirent leur mission sans que nous ayons à déplorer un seul mort, contrairement à des allégations mensongères diffusées complaisamment et qui ont provoqué à mon initiative l'ouverture d'une information judiciaire.

N'avoir à déplorer aucune victime, cela paraît tout naturel, après coup. Mais, lors d'affrontements de cette importance, que ne pouvait-on craindre ?

J'ajoute que cela n'est dû seulement à la fermeté et à l'humanité avec lesquels le préfet de police n'a cessé, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, de diriger l'action de ses hommes et à la discipline avec laquelle ceux-ci ont obéi. Les dirigeants des organisations représentatives d'étudiants, et de l'UNEF en particulier, ont cherché, au plus fort de cette crise, à écarter les provocations des extrémistes. C'est donc aussi grâce à eux que nous pouvons aujourd'hui faire de ces nuits d'émeute un bilan qui ne soit pas trop lourd. Mais il n'y avait pas là que les étudiants de l'UNEF. IL y avait aussi ces anarchistes dont je parlais tout à l'heure et qui ne sauraient s'étonner que la société et l'État qu'ils prétendent détruire cherchent à se défendre.

Il y avait encore - et ceci est plus grave - des individus déterminés, munis de moyens financiers importants, d'un matériel adapté aux combats de rue, dépendant à l'évidence d'une organisation internationale et dont je ne crois pas m'aventurer en pensant qu'elle, non seulement à créer la subversion dans les pays occidentaux, mais à troubler Paris au moment même où notre capitale est devenue le rendez-vous de la paix en Extrême-Orient. Nous aurons à nous préoccuper de cette organisation, pour veiller à ce qu'elle puisse nuire à la Nation et à la République.

La situation, au matin du 11 mai, était grave. Rentrant ce jour-là d'un voyage officiel lointain dont on me fera la grâce de penser qu'il m'a paru long, quelle que soit la qualité de l'accueil extraordinaire qu'ont fait à la France en ma personne les pays dont j'avais l'honneur d'être l'invité, j'ai estimé que le devoir du Gouvernement était, l'ordre étant rétabli, de créer l'apaisement. Les décisions prises, vous les connaissez. La police a évacué la Sorbonne et le Quartier latin. Nous avons rendu aux seules autorités universitaires la responsabilité des activités à l'intérieur des facultés. Nous avons fait libérer tous les manifestants arrêtés, à l'exception d'un groupe de pillards, comme il s'en glisse toujours dans les manifestations violentes et qui naturellement ne sont pas étudiants. La Cour d'appel avec l'accord du ministère public, a mis en liberté les manifestants condamnés en première instance. Tous pourront donc passer leurs examens dans des conditions normales. Nous allons enfin déposer projet d'amnistie qui sera adopté par le prochain Conseil des ministres, transmis immédiatement à l'Assemblée et inscrit au premier ordre du jour prioritaire dès que la commission compétente l'aura examiné et qui répondra pleinement aux vœux de l'Assemblée. Il ne sera pas au bénéfice d'un parti, quel qu'il soit, mais l'affirmation d'une volonté unanime de tous ici, majorité, opposition, gouvernement, pour un apaisement définitif.

Telle était donc la situation après mon intervention à la télévision le samedi 11.

Mais, auparavant, la quasi-totalité des organisations syndicales avait lancé un ordre de grève générale pour la journée d'hier.

Sur le plan de la grève proprement dite, la participation a été très moyenne, inférieure à ce que nous avons connu précédemment. Certes, les difficultés de transport ou de fourniture de courant, la crainte d'incidents, l'hésitation traditionnelle des parents à envoyer inutilement leurs enfants à l'école ont pu dissimuler cette impression. Mais les chiffres sont là et chacun put s'en rendre compte à Paris et plus encore en province. La vie du pays n'a pas été, tant s'en faut, paralysée.

Par contre, la manifestation qui s'est déroulée à Paris a été importante par son ampleur. Un cortège s'est déroulé de la République et de la gare de l'Est à la place Denfert-Rochereau pendant plusieurs heures. En dépit de l'échauffement naturel à ce genre de manifestation, en dépit des tentatives de quelques-uns pour faire une fois encore surgir l'émeute, aucun incident grave n'a marqué cette journée, sauf place Denfert-Rochereau où le drame put être évité, grâce, en particulier, à l'intervention de M. Pierre Cot, présent sur les lieux. Dans l'ensemble, les manifestants obéirent aux consignes des dirigeants syndicaux et étudiants et se dispersèrent normalement. Quelques milliers d'étudiants, poussés à l'action directe par les mêmes meneurs qui sont présents à tous les stades de cette agitation, hésitèrent un moment à affronter le service d'ordre. Ils y renoncèrent finalement.

Ici encore, tout en reconnaissant le calme des organisateurs et de la plupart des participants du défilé, je dois rendre hommage aux forces de l'ordre et à la police parisienne qui, à aucun moment, ne se départirent de leur sang-froid et exécutèrent strictement les consignes reçues du ministre et de moi-même.

En province, s'il y eut quelques incidents, aucun n'a revêtu de réelle gravité. Et, ce matin, le calme est revenu en France, le seul fait saillant étant la présence permanente dans quelques facultés, dont la Sorbonne, d'étudiants décidés à remettre en cause l'Université.

Car il va de soi qu'au-delà des circonstances du moment, ces événements traduisent un mal dont nous devons chercher les racines et que le premier problème posé est évidemment celui de l'Université.

On me permettra de rappeler, sans aucune forfanterie, l'effort accompli par le gouvernement en la matière. Face à l'appétit du savoir, au développement des connaissances, à la nécessité d'ouvrir l'enseignement supérieur aux enfants du peuple, aux besoins considérables de l'enseignement et de la recherche modernes, nous avons fait un effort immense. De 1958 à 1968, le nombre des étudiants dans l'enseignement supérieur est passé de 175 000 à 530 000. Le nombre des maîtres, professeurs, maîtres assistants et assistants de 5 870 à 25 700. Le budget consacré à cet enseignement supérieur, tout compris, est passé, ramené au nouveau franc, de 635 millions à 3 milliards 790 millions, soit en anciens francs plus de 700 000 frs par étudiant. Et, je l'ai déjà rappelé, nous avons mis en service depuis six ans des locaux universitaires dont la superficie dépasse celle de toutes les facultés existant en 1962.

Au total, et en dépit d'inadaptations locales dues à des mutations soudaines dans le choix des étudiants entre les diverses disciplines, les besoins ont été couverts.

Mais cet effort ne peut se suffire à lui-même. Encore convient-il que les enseignements soient adaptés aux besoins de notre société, afin que les jeunes gens puissent, à l'issue de leurs études, et les fluctuations passagères de la conjoncture économique mises à part, trouver l'emploi, la situation correspondant à leurs acquis.

Le problème est difficile en raison même de l'évolution extraordinairement rapide des techniques et des besoins. Pour chercher à le résoudre, nous avons, après une large consultation d'universitaires éminents, mis sur pied une réforme de l'enseignement

supérieur des lettres et des sciences, réforme encore incomplète, qui ne peut être d'ailleurs qu'évolutive au vu de l'expérience et des mutations scientifiques, techniques ou économiques, faisant suite à la profonde réforme de l'enseignement médical réalisée par M. Michel Debré. Nous avons créé des formes nouvelles d'enseignement, avec les Instituts universitaires de technologie ont le succès est éclatant et sur lesquels nous allons porter un effort croissant.

Mais cela encore ne suffit pas. Plus exactement, si dans les disciplines qui préparent à des situations largement ouvertes et bien déterminées, telles que la médecine, la pharmacie, les sciences surtout expérimentales, le droit même, il n'y a pas de malaise vraiment sérieux, l'adaptation parfois ardue se faisant néanmoins sans difficultés excessives, par contre l'enseignement le plus désintéressé, le plus proche de la conception traditionnelle de la culture, mais de ce fait le plus éloigné des réalités professionnelles et le plus favorable aux spéculations jusque dans leurs formes extrêmes, je veux dire l'enseignement des lettres et des sciences humaines, connaît un trouble profond. Cela est dû au fait que ces études sauf pour ceux qui se destinent eux-mêmes à l'enseignement, semblent ne mener nulle part. Cela est dû aussi au fait qu'alors que scientifiques ou étudiants en médecine par exemple travaillent de plus en plus en petites équipes très proches de leurs maîtres et se sentent en communion d'activité avec eux, en lettres et en sciences humaines, au contraire, on n'a guère dépassé, au moins dans les deux premiers cycles, le stade des cours magistraux, les étudiants ayant la possibilité de préparer leurs examens certes, mais ne se sentant ni associés à des tâches précises, ni solidaires de leurs maîtres. Il est fatal que ce soit dans les facultés de lettres et de sciences humaines que des jeunes gens, livrés à eux-mêmes, prolongeant souvent leurs études durant sept ou huit années, recevant au surplus une formation qui les incite à remettre en cause toutes les idées reçues, versent dans le négativisme et le refus systématique de l'ordre social, y compris de l'Université elle-même.

Il ne peut y avoir de véritable solution que dans un contact étroit et constant entre maîtres et étudiants et dans le travail d'équipe.

Il ne peut y avoir de solution que dans le développement, chez les étudiants, du sens de la responsabilité, qui ne peut leur venir que d'une participation plus large à l'organisation même de leurs travaux, à la préparation de leur avenir. Cette profonde mutation dépend avant tout des intéressés eux-mêmes. Des maîtres d'abord, dont l'autorité a été directement mise en cause par une minorité d'enragés, et qui ne peuvent la restaurer en profondeur que dans une transformation des méthodes, et plus encore des rapports. Des étudiants ensuite, dont il est évident que, pour être associés pleinement comme je le souhaite aux responsabilités, il est nécessaire et urgent que leurs organisations représentatives définissent clairement leurs conceptions quant à leurs rapports avec les maîtres, à leur participation à la vie des universités, à l'élaboration des programmes, à leur préparation à la vie active.

En bref, le professeur dictant un cours à des élèves qu'il ne connaît pas ou peu, l'étudiant bachotant les matières de l'examen ont vécu. Tout est à repenser, y compris nos méthodes de sélection. Qu'on me permette de dire que nul ne détient la solution de problèmes entières nouveaux et dont les données ont aussi complexes que récentes et d'ailleurs variables. Des mesures hâtives ne sauraient faire que passagèrement illusion. Il faudra procéder par étapes, par approches successives et dans un esprit de collaboration constructive. Si les enseignants et les étudiants s'y prêtent, le Gouvernement ne pourra que s'en féliciter.

D'ores et déjà, j'ai décidé de faire appel à un comité de réflexion, qui comprendra des représentants des professeurs, des étudiants, des parents d'élèves et des personnalités représentatives de toutes les familles spirituelles, à qui nous demanderont de nous fournir des suggestions et de nous proposer sinon des solutions, du moins des expériences.

Je pense, depuis longtemps, que c'est dans la voie d'une autonomie plus large de chacune des universités, dans leur ouverture sur la vie extérieure et dans leur adaptation aux activités économiques et sociales que se trouve l'issue la plus certaine. L'heure est venue pour que cèdent les résistances à ces réalités évidentes. De tout cela, le Parlement aura à prendre connaissance en temps utile.

Mesdames et Messieurs, rien ne serait plus illusoire que de croire que les événements que nous venons de vivre constituent une flambée sans lendemain. Rien ne saurait plus illusoire également que de croire qu'une solution valable et durable puisse naître du désordre et de la précipitation. La route est longue et difficile. Il ne sera pas trop de la collaboration de tous pour atteindre le but. Le Gouvernement, pour sa part, est prêt à recueillir les avis, à étudier les suggestions, à en tirer les conséquences pour ses décisions. Mais il demande qu'on veuille bien mesurer les difficultés de la tâche.

C'est qu'il ne s'agit pas simplement de réformer l'Université. À travers les étudiants, c'est le problème même de la jeunesse qui est posé, de sa place dans la société, de ses obligations et de ses droits, de son équilibre moral même. Traditionnellement, la jeunesse était vouée à la discipline et à l'effort, au nom d'un idéal, d'une conception morale en tout cas.

La discipline a en grande partie disparu. L'intrusion de la radio et de la télévision a mis les jeunes dès l'enfance au contact de la vie extérieure. L'évolution des mœurs a transformé les rapports entre parents et enfants comme entre maîtres et élèves. Les progrès de la technique et du niveau de vie ont, pour beaucoup, supprimé le sens de l'effort. Quoi d'étonnant enfin si le besoin de l'homme de croire à quelque chose, d'avoir solidement ancrés en soi quelques principes fondamentaux, se trouve contrarié par la remise en cause constante de tout ce sur quoi l'humanité s'est appuyée pendant des siècles: la famille est souvent dissoute, ou relâchée, la patrie discutée, souvent niée, Dieu est mort pour beaucoup et l'Église elle-même s'interroge sur les voies à suivre et bouleverse traditions.

Dans ces conditions, la jeunesse, non pas tant peut-être la jeunesse ouvrière ou paysanne qui connaît le prix du pain et la rude nécessité de l'effort, mais qui est plus inquiète que d'autres aussi pour son avenir professionnel, la jeunesse universitaire en tout cas, se trouve désemparée. Les meilleurs s'interrogent, cherchent, s'angoissent, réclament un but et des responsabilités. D'autres, et qui ne sont pas toujours les pires, se tournent vers la négation, le refus total et le goût de détruire.

Détruire quoi ? Ce qu'ils ont sous la main d'abord, et, pour les étudiants, c'est l'Université. Et puis la société, non pas la société capitaliste comme le croit M. Juquin (qu'il demande donc l'avis des étudiants de Varsovie, de Prague ou même de Moscou), mais la société tout court, la société moderne, matérialiste et sans âme.

Je ne vois de précédent dans notre histoire qu'en cette période désespérée que fut le XV<sup>e</sup> siècle, où s'effondraient les structures du Moyen Age et où, déjà, les étudiants se révoltaient en Sorbonne.

À ce stade, ce n'est plus, croyez-moi, le Gouvernement qui est en cause, ni les institutions, ni même la France. C'est notre civilisation elle-même. Tous les adultes et tous les responsables, tous ceux qui prétendent guider les hommes se doivent d'y

songer, parents, maîtres, dirigeants professionnels ou syndicaux, écrivains et journalistes, prêtres et laïcs. Il s'agit de recréer un cadre de vie accepté de tous, de concilier ordre et liberté, esprit critique et conviction, civilisation urbaine et personnalité, progrès matériel et sens de l'effort, libre concurrence et justice, individualisme et solidarité.

Je ne cherche pas, Mesdames et Messieurs, à éviter le débat politique. Nous aurons l'occasion d'ici peu d'en parler et d'en parler complètement. Mais, en évoquant rapidement le fond des problèmes qui sont en fin de compte d'ordre philosophique plus encore que politique ou du moins relèvent de la politique au sens le plus élevé du terme, je ne crois pas m'éloigner de la question immédiate, qui est celle de notre jeunesse. Il y a trois jours, au lendemain d'une nuit d'émeute, j'ai délibérément choisi avec l'accord du général de Gaulle, l'apaisement et j'ai fait les gestes nécessaires. Aujourd'hui, je fais appel à la coopération de tous, et d'abord des étudiants, et je ferai les gestes nécessaires. Notre pays veut la paix. Notre peuple veut être heureux. Ce n'est que dans le calme et dans la collaboration de tous qu'il en trouvera la voie. Puisse, cette fois aussi, mon appel être entendu.